

**MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ**  
**COMPTE RENDU**  
**DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 4 AVRIL 2023**

**ORDRE DU JOUR**

I.	Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	6
II.	Présentation du rapport annuel 2022 sur la situation de la Ville en matière de développement durable .....	6
III.	Vote des taux de fiscalité locale.....	6
IV.	Budget primitif 2023 .....	6
V.	Déplacement d'un élu dans le cadre d'un mandat spécial .....	54
VI.	Autorisation de signer les marchés publics et information du conseil municipal . .....	56
VII.	Première affectation des crédits destinés aux structures œuvrant dans le domaine de l'insertion par l'emploi au titre de l'année 2023 .....	61
VIII.	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – actualisation des tarifs maximaux applicables en 2024 .....	62
IX.	Avenant à la convention entre la commune de Villeneuve d'Ascq et l'association l'Amicale du Personnel Communal de Villeneuve d'Ascq (APCVA) .....	62
X.	Première affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine de l'éducation au titre de l'année 2023 .....	62
XI.	Première affectation des crédits destinés à l'aide aux projets de classes de découverte.....	63
XII.	Affectation de crédits destinés aux associations œuvrant en faveur des Aînés au titre de l'année 2023 .....	63
XIII.	Affectation de crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine de la santé au titre de l'année 2023.....	64
XIV.	Tarifification des activités et sorties à destination des aînés.....	64
XV.	Séjour de rupture « Trek en autonomie » dans les Vosges .....	65
XVI.	Première affectation des crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2023 .....	65
XVII.	Séjour chantier jeunes 2023 à Rémuzat .....	69
XVIII.	Actualisation du règlement intérieur des séjours de vacances .....	70

XIX.	Conclusion d'une convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels avec l'association La Raquette.....	71
XX.	Première affectation des crédits destinés aux centres sociaux au titre de l'année 2023.....	72
XXI.	Subvention d'investissement au profit du Centre Social Cocteau.....	73
XXII.	Tarif du séjour vacances familles 2023.....	74
XXIII.	Tarif de la sortie au Château de Chantilly.....	75
XXIV.	Affectation des crédits destinés à l'Association pour la gestion des services (AGSS) de l'Union départementale des associations familiales du Nord (UDAF) œuvrant dans le domaine de la parentalité.....	75
XXV.	Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance au titre de l'année 2023.....	76
XXVI.	Affectation des crédits destinés au soutien des structures d'économie sociale et solidaire au titre de l'année 2023.....	76
XXVII.	Affectation des crédits destinés au soutien des associations œuvrant en faveur du commerce de proximité et de l'artisanat au titre de l'année 2023.....	77
XXVIII.	Première affectation des crédits destinés aux associations développant le lien social et les activités de proximité au titre de l'année 2023.....	77
XXIX.	Avis du conseil municipal sur le projet de plan local d'urbanisme de la Métropole Européenne de Lille arrêté au 10 février 2023.....	78
XXX.	Convention de mise à disposition de logements à destination de la gendarmerie au sein de l'opération de la Maillerie.....	82
XXXI.	Vente par la Ville à la SCI Turquoise de la cellule commerciale 12 allée de la cible.....	85
XXXII.	Bilan des acquisitions et des cessions immobilières de l'année 2022.....	86
XXXIII.	Vente par la Ville d'un ancien centre de distribution avenue du Lieutenant Colpin.....	86
XXXIV.	Autorisation de recrutement par voie contractuelle sur des emplois permanents.....	86
XXXV.	Mise à jour des tarifs dans les espaces de vente des structures culturelles municipales.....	87
XXXVI.	Affectation des crédits de fonctionnement, exceptionnels et d'investissement destinés aux associations et établissements culturels pour l'année 2023.....	87
XXXVII.	Tarifification du Musée des Moulins Jean-Bruggeman.....	90
XXXVIII.	Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine du jumelage.....	90
XXXIX.	Affectation des crédits destinés à l'association AIAVM œuvrant dans le domaine de la médiation au titre de l'année 2023.....	91

XL.	Affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse au titre de l'année 2023 .....	92
XLI.	Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.....	92

*Gérard CAUDRON, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 heures 48.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je vais faire l'appel.

**Présents :**

Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD, Sylvain ESTAGER, Françoise MARTIN, Victor BURETTE, Valérie QUESNE, Farid OUKAID, Chantal FLINOIS, Alexis VLANIDAS, Lahanissa MADI, Christian CARNOIS, Florence COLIN, Jean PERLEIN, Claire MAIRIE, Lionel BAPTISTE, Nelly BOYAVAL, Vincent BALEDENT, Nathalie FAUQUET, André LAURENT, Jean-Michel MOLLE, David DIARRA, Annick VANNESTE, Dominique FURNE, Patrice CARLIER, Didier MANIER, Philippe DOURCY, Benoît TSHISANGA, Graziella MOENECLAEY, Yohan TISON, Mariam DEDEKEN, Delphine HERENT, Stéphanie LEBLANC, Nathalie PICQUOT, Charles ANSSENS, Sébastien COSTEUR, Catherine BOUTTE, Eva KOVACOVA, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Vincent LOISEAU, Innocent ZONGO, Florence BARISEAU.

**Absents :**

Saliha KHATIR, excusée donne pouvoir à Alexis VLANIDAS ; Charlène MARTIN, excusée donne pouvoir à Gérard CAUDRON ; Alizée NOLF, excusée donne pouvoir à Maryvonne GIRARD ; Claudine REGULSKI, excusée donne pouvoir à Pauline SEGARD ; Violette SALANON, excusée donne pouvoir à Innocent ZONGO ; Dominique GUERIN.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Nous avons un Conseil municipal important ce soir puisque nous allons y discuter et mettre au vote le budget primitif de la commune 2023. Je rappelle qu'un pouvoir peut être remis en début de séance. En cas de départ avant terme ou d'absence, il faut déposer un pouvoir s'il y a des votes à ce moment-là.

S'agissant des manifestations passées et à venir, vous les aurez par écrit comme d'habitude ; cela nous fait gagner un petit peu de temps.

Nous avons 41 délibérations dont la présentation du rapport 2022 de développement durable et le budget primitif. Une délibération est retirée de l'ordre du jour. Il s'agit du projet Opus.

Le PV de séance du 7 février a été déposé sur table. Il a été vu par les intervenants. Il n'y a pas eu d'observation particulière, donc nous pouvons le considérer comme adopté.

*Le procès-verbal de la séance du 7 février 2023 est adopté à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

L'état de présence des élus dans les instances municipales et au CCAS est aussi sur

table ainsi que la délibération actualisée des marchés publics suite à la mise à jour des attributaires.

Pour ce qui est du secrétaire de séance, il est de tradition de désigner le benjamin du Conseil ; qu'il en profite. Il s'agit d'Antoine MARSZALEK. Il est d'accord pour être le secrétaire de séance ?

**Antoine MARSZALEK, groupe ACCES**

Je suis d'accord.

*Antoine MARSZALEK est désigné secrétaire de séance.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Profitez-en bien, ça ne dure pas la jeunesse.

J'ai comme information un changement de groupe : Mariam DEDEKEN quitte le groupe PS et rejoint le groupe EPVA.

Nous pourrons ensuite passer à l'ordre du jour.

Avant de commencer, je voudrais attirer votre regard sur le drapeau de la Légion d'honneur qui nous a été remis par l'Association des légionnaires de la Légion d'honneur. Comme un certain nombre d'entre vous n'ont pas cru bon de venir aux manifestations du Massacre d'Ascq – je rappelle tout de même que cela fait partie des obligations au moins morales d'un élu municipal – ils n'ont donc pas pu assister à la remise du drapeau. Je l'ai mis bien en vue et il va d'ailleurs rester là à côté du drapeau de la République Française et du drapeau Européen. Je rappelle que la Légion d'honneur a été attribuée à la commune d'Ascq en 1952 en hommage et en souvenir aux 86 massacrés de 15 à 71 ans le 1<sup>er</sup> avril 1944 au soir. C'était cette année, pour le 79<sup>e</sup> anniversaire, et la première fois à ma connaissance – j'ai vérifié et je n'ai pas vu d'information contraire – que la commémoration avait lieu à la même date que le jour du massacre. Je rappelle aussi que cette manifestation s'est faite dès le départ sous l'égide des familles des massacrés. J'ai retrouvé en faisant mes archives que pour le 50<sup>e</sup> anniversaire, il y avait encore de très nombreuses veuves. Il n'y en a plus. Il y a encore des enfants – en moins grand nombre – et des petits-enfants. Les familles sont associées, consultées et doivent valider l'organisation de la manifestation. C'est la tradition. Cette année, cela tombait donc exactement à la bonne date, le 1<sup>er</sup> avril. J'ai déjà regardé pour le 80<sup>e</sup> anniversaire, qui a une importance plus grande, ce sera le 24 ou le 25 ou le 26 mars, de mémoire. Voilà ce drapeau pour lequel nous pouvons remercier les légionnaires qui nous l'ont fabriqué et offert. Je rappelle aux uns et aux autres que c'était le dimanche matin à 11 heures ; certains avaient d'autres choses à faire ce jour-là et à cette heure-là.

Pour ce qui est de l'ordre du jour proprement dit, le premier point est celui de Saliha KHATIR. Je ne sais donc pas qui va présenter le rapport. Nous attendons son retour. On me dit qu'il y a une obligation formelle d'en prendre acte avant le vote du budget primitif mais elle est vraiment excusée. Je ne me vois donc pas prendre la décision de le présenter aujourd'hui en son absence.

## **I. RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

*Le Conseil municipal prend acte.*

## **II. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

## **III. BUDGET PRIMITIF 2023**

## **IV. VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE**

*Plusieurs diaporamas sont projetés durant les présentations.*

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Bonsoir à toutes et à tous. Nous voilà réunis pour examiner le budget 2023. Il s'agit d'un budget très particulier et d'emblée je tiens à remercier, à associer à ce qui va être présenté, l'ensemble des élus ou des services qui ont très activement préparé un budget primitif dans un contexte que vous savez être des plus complexes. Celui-ci a été largement évoqué lors du DOB (Débat d'orientation budgétaire) avec des enjeux compliqués à traiter. Je rappelle qu'un budget primitif, c'est évidemment un travail lourd qui nous occupe pendant des semaines. Nous avons travaillé quasiment jusqu'à la dernière minute. Il s'agit d'un travail complexe et d'autant plus cette année que nous n'avons aucune visibilité forte. Constamment il nous faut ajuster au niveau des recettes, au niveau des dépenses, au niveau de l'investissement aussi avec des incertitudes nombreuses qui demeurent au moment où nous allons débattre. Il s'agit donc d'un travail éminemment complexe, chacun en conviendra. Il s'agit surtout d'un travail collectif, un travail qui a été réalisé avec évidemment l'ensemble des élus de la majorité, des services qui ont été mobilisés et qui ont été force de proposition pour trouver des solutions dans un contexte compliqué par rapport à l'ambition qui est portée au sein de ce budget. Nous associerons aussi de très nombreux citoyens, associations, structures, conseils, que ce soit celui des aînés, le tout jeune CEL (Conseil écologique local) ou de quartier, avec lesquels nous entretenons un dialogue permanent et qui nous ont accompagnés dans des propositions, des idées. Cela permet de tester aussi des politiques et d'échanger en amont de la préparation. Ce travail va évidemment se poursuivre au moment de l'exécution du budget. Travail complexe, travail collectif et surtout un travail qui est en constante évolution qui se poursuivra dans son exécution dans d'éventuelles modifications qui ne manqueront pas de survenir d'ici le budget supplémentaire parce qu'il nous faudra ajuster – vous en conviendrez et c'est un peu ce que nous avons fait les deux années précédentes – et parce que nous avons une série de réflexions en cours qui ne sont pas

complètement abouties et qui pourront se traduire dans leurs réalisations au cours de l'année. Je vais y revenir dans la présentation.

Celle-ci sera, comme les années précédentes, à plusieurs voix. L'intérêt est de ne pas focaliser sur une dimension trop budgétaire, trop financière même si elle est indispensable mais d'incarner le budget avec des présentations que mes collègues ont préparées qui sont à la fois courtes et denses et qui ont vocation à être reprises. Quand vous avez des présentations qui vont prendre 5 à 10 minutes pour la plupart, s'il y a lieu d'approfondir et de consacrer à un moment un débat plus long lors d'un Conseil municipal en cours d'année, la chose est évidemment la bienvenue. L'idée ici est de colorer le budget, d'inclure toute une série d'enjeux liés au rapport développement durable même si ce support, nous l'avons déjà expliqué, est aujourd'hui obsolète et qu'il vaut mieux irriguer de façon transversale la totalité de nos politiques. Avant d'aller sur ce budget comme nous le faisons habituellement, nous avons prévu une introduction un peu plus longue que d'habitude pour bien poser les enjeux car nous sommes face à un budget historique dans un contexte hors norme que nous n'avons jamais connu et l'appropriation maximale des enjeux ainsi que des questions budgétaires pour saisir pleinement les politiques publiques qui sont déployées est indispensable. Je souhaitais dès l'introduction poser les orientations, les axes structurants qui président à l'élaboration de ce BP (Budget primitif).

Comme je vous l'ai dit, le BP est pétri d'incertitudes qui ont longuement été évoquées au moment du DOB mais nous avons aussi des certitudes, des axes structurants qui sont très clairs et que nous réaffirmons ici. En premier lieu : notre attachement viscéral à un service public municipal fort, à un service public municipal qui fait finalement l'identité de la Ville, l'identité je pourrais dire quasiment génétique de Villeneuve d'Ascq avec le refus très clair de notre part d'en faire une variable d'ajustement. Ce service public est un patrimoine commun à préserver. Il était hors de question d'attaquer la préparation budgétaire en envisageant de le dégrader ; que les choses soient très claires là-dessus.

Deuxième élément structurant, nous l'avons évoqué et il le sera encore avec les différentes interventions : le cadre de l'urgence écologique. Il s'agit évidemment d'un cœur de politique, d'un cœur de cible totalement transversal, totalement intégré dans l'ensemble des domaines aujourd'hui même s'il y a encore la possibilité de déployer, de changer des cultures internes et nous nous y efforçons au quotidien. Vous le verrez au travers des éléments qui vont être présentés par les collègues.

Troisième élément : la poursuite des opérations d'investissement. Vous savez que nous sommes sur une séquence historiquement lourde, très lourde, dans l'investissement au niveau des budgets municipaux. Cela a commencé dès le début du mandat et cela va se prolonger sur les trois à quatre années à venir. Voilà les éléments qui nous ont accompagnés et qui ont présidé à la façon dont nous avons collectivement réfléchi à l'élaboration de ce budget.

Sur la diapositive suivante, vous avez quelques rappels d'éléments de contexte. Tout d'abord, une situation économique extrêmement compliquée, défavorable à la gestion publique avec des coûts de l'énergie qui explosent ; une inflation généralisée et particulièrement forte dans certains domaines qui touche au quotidien des foyers les

plus fragiles ; des taux d'intérêt qui sont repartis à la hausse. Nous verrons qu'il s'agit de quelque chose qui a un impact pas forcément significatif mais qu'il faut intégrer pour la suite.

Deuxième élément : un contexte social difficile ; c'est un euphémisme de le dire. Le pays est en crise sociale. Il y a une colère qui gronde, qui a été exacerbée par la réforme des retraites. Il y a un désengagement de l'État qui est long, qui est multiforme et qui aujourd'hui participe à établir dans le pays un climat de défiance, un climat assez délétère avec des expressions multiformes qui posent problème et qui se traduisent aussi au niveau de l'échelon municipal parce que la colère sociétale, quand elle s'exprime, elle le fait en premier chef dans la vie quotidienne et les élus de proximité les plus reconnus sont les Maires et c'est vers eux que se tournent tous les mécontentements. C'est à la fois une force car cela permet de prendre immédiatement le pouls du pays et de savoir de quoi on parle mais c'est à la fois injuste car lorsque l'on a des politiques gouvernementales qui sont décidées en haut lieu et qui se traduisent ici par un désengagement de l'État, c'est à nous d'assumer les frais sur le terrain. Il fallait le rappeler.

Troisième élément : une crise internationale majeure. Nous connaissons à peu près aujourd'hui la situation et les conséquences sur le quotidien. Nous ne savons absolument pas de quoi demain sera fait et cela participe à la fois à la crise inflationniste mais aussi à la difficulté de se projeter, à la difficulté de prévoir. Nous n'avons pas de visibilité sur les semaines qui viennent et encore moins sur les mois qui viennent. Nous sommes obligés de faire avec et ce n'est pas la peine de faire semblant.

Pour illustrer cela, deux éléments sur lesquels nous avons insisté au moment du DOB : la question des fluides, de l'énergie, sur laquelle nous travaillons depuis des années, pour ne pas dire des décennies, et qui nous a conduits à des résultats probants. Je rappelle simplement que sur ces quatre dernières années, nous avons réduit la consommation de 20 à 25 % sur le gaz et sur l'électricité. Depuis 10 ans, sur l'éclairage public : moins 40 % de consommation. Pour autant, alors que nous consommons de moins en moins et que nous avons des résultats remarquables à ce niveau du fait de l'investissement et de la politique menée, les factures explosent : plus 4 millions d'euros. En se projetant sur un périmètre d'usage constant, une intensité d'usage constante, c'est-à-dire sans diminuer l'offre de services aux citoyens, il nous faut trouver 4 millions pour honorer les factures en intégrant les efforts d'urgences qui ont été faits et présentés au moment du DOB. Vous savez que nous avons réduit le chauffage, que nous n'avons pas diminué l'offre globale de mise à disposition des bâtiments ou des piscines, que nous les chauffons moins pour faire des économies. Malgré cela, il faut trouver 4 millions d'euros. On vous met la diapositive sur l'augmentation du coût de l'énergie. Vous voyez bien le delta entre une année 2018 et une année 2023 et nous ne savons pas comment nous projeter sur 2024 ou 2025.

Deuxième élément très important : l'inflation. Elle va continuer à produire ses effets. Elle est estimée entre 4 et 7 % de façon générale selon les principaux organismes. Dans le domaine alimentaire, par exemple, il y a des données et des projections avec peut-être un pic, une crise au début de l'été avec une inflation supérieure à 10 %. On

nous propose souvent de faire davantage d'économies, en nous disant vous aller pouvoir juguler en réfléchissant à la façon dont vous allez pouvoir gérer votre budget. Nous entendons cette petite musique : les économies sont toujours possibles ; en réduisant le service public sans doute.

Évolution de nos effectifs en équivalent temps plein : je rappelle que ce chapitre 012 pèse selon les années entre 60 et 64 % du budget. Si nous voulons faire des économies, c'est donc sur la masse salariale que nous avons un véritable levier. Toutefois, cette masse salariale a été très fortement maîtrisée depuis plus de 15 ans à Villeneuve d'Ascq. Elle n'a pas augmenté en moyenne sur ces 15 dernières années de plus de 0,8 % par an. Pourquoi ? Parce que nous avons réussi à travailler, à redéployer. C'est compliqué. Tous les services sont en tension. Nous le savons, nous n'avons pas de marge, nous n'avons pas des effectifs pléthoriques pour mener des politiques publiques. Dans un contexte où les demandes croissent, où la Ville est de plus en plus sollicitée, nous savons que nous n'avons pas beaucoup de marge. Autrement dit, si vous voulez faire des économies, il faut travailler sur les effectifs. Vous travaillez sur les effectifs qui sont quasiment à flux tendu, il faut diminuer le service public et ça, nous ne l'avons pas envisagé un seul instant. Au contraire, d'ailleurs. J'assume parfaitement avec mes collègues ici de dire que nous avons encore choisi de renforcer certaines politiques au niveau de l'éducation, de la sécurité, de l'urgence écologique avec des postes qui se déploient, avec des politiques qui fonctionnent, qui créent des attentes et qui nécessitent des moyens parce qu'il n'y a pas de service public si vous n'avez pas d'agents du service public pour les mettre en œuvre. Nous aurons l'occasion de parler de cela quand on évoquera le 012 et la dépense de la masse salariale.

C'était finalement l'enjeu du DOB. Qu'est-il ressorti par rapport à ce que nous avons posé à l'issue du débat d'orientation budgétaire ? La question fiscale. C'était le choix à faire sachant qu'il ne nous reste plus qu'un seul levier véritable : la taxe foncière. Je ne vais pas attendre ici le déroulé de la présentation budgétaire pour aborder la question de l'augmentation d'impôts. Je préfère le faire directement et nous serons directs sur cette question dès l'introduction. Nous avons fait un choix clair, parfaitement assumé, que je mets en perspective depuis plusieurs années sur le levier fiscal. Nous avons toujours dit qu'à Villeneuve d'Ascq, nous n'avons pas augmenté les impôts depuis 16 ans, que cela n'était pas un tabou, que cela n'était par idéologie ou par refus du « fiscalisme » que nous n'augmentions pas les impôts mais parce que c'était un levier que nous souhaitions préserver, qu'il y a une stratégie à déployer – économiser l'argent public, avoir une gestion extrêmement rigoureuse – mais qu'il était hors de question de toucher aux fondamentaux de Villeneuve d'Ascq et que si nous étions dans la nécessité absolue d'augmenter les impôts, nous le ferions. Vous savez qu'il y a des Villes, des collectivités qui choisissent d'augmenter petitement les impôts chaque année telle une petite mécanique quasiment automatique. Pourquoi pas. Il ne s'agit pas de les juger. Ce n'est pas le choix que nous avons fait ici. Nous préférons avoir une lecture forte du recours à l'impôt qui passe sans doute par une appropriation collective et un consentement à l'impôt de nos administrés qui est loin d'être évident. Nous savons qu'il y a un contexte national, médiatique qui cogne sur l'impôt, qu'un populisme fiscal s'exprime très facilement. Nous avons décidé cette année, parce que

nous n'avions pas le choix pour tenir nos objectifs, d'augmenter les impôts. Je le dis de façon très transparente dès l'introduction : nous avons fait le choix d'augmenter nos taux d'imposition de trois points. Nous allons passer d'un taux de 47,67 à 50,67, c'est-à-dire si on traduit cela en pourcentage : 7,1 % d'augmentation du fait de la revalorisation légale des bases qui nous est imposée par la loi et du propre chef de la politique municipale, une augmentation de 6,2 %. Ce choix est en cohérence avec ce que nous avons dit depuis des années. Cela nous permet de nous projeter. Très clairement, je le réaffirme : nous ne fermerons pas de crèches, nous ne supprimerons pas de service public, nous ne diminuerons pas nos soutiens, nos subventions au monde associatif. Nous n'affaiblirons pas le modèle de Villeneuve d'Ascq et je ne crois pas un instant qu'il y a des marges de manœuvre à activer suffisantes pour couvrir les besoins qui ont été présentés au moment du DOB.

Nous avons aussi une logique qui s'est greffée sur ce choix : maintenir le modèle villeneuvois, ne pas revenir sur la feuille de route programmatique sur laquelle nous avons été élus mais surtout aussi, dans le contexte du moment, le choix délibéré d'agir. Face aux urgences sociales, face aux urgences climatiques, aux urgences écologiques, le risque de repli et de rater une séquence historique qui nous engage, qui demande aux politiques publiques davantage d'investissements, davantage d'actions, il y a un choix en responsabilité à faire et nous avons choisi de ne pas courber l'échine et de ne pas être petit dans les ambitions posées par la Ville et de répondre à ces enjeux, à ces différentes crises multiformes. Je parlais tout à l'heure du consentement des populations, des administrés, à l'impôt. Nous allons expliquer ici clairement que la part qui correspond à ce choix d'augmentation de nos taux communaux d'imposition va se traduire par un produit fiscal, par des recettes supplémentaires – un volume de l'ordre de 2,5 millions – qui seront spécifiquement utilisées pour aller sur de nouvelles politiques : des politiques que nous renforçons, des politiques que nous redéployons au niveau du service du public (politique de sécurité, de prévention, soutien au monde associatif, à la culture, au sport), des politiques très largement renforcées, très largement accélérées sur l'urgence écologique. Nous allons en reparler avec différentes présentations. Nous aurons une série de zooms qui seront présentés par les collègues sur les mobilités douces, sur le plan de végétalisation, sur la sobriété énergétique, sur la végétalisation des cours d'école, sur la santé, le social ; là, nous ne sommes pas sur une compétence véritablement municipale mais la traduction des besoins à l'échelle du territoire est telle, les retours sont tels que nous avons fait le choix d'y aller avec des moyens conséquents parce que, je le répète, nous avons refusé ici une stratégie du repli.

Nous avons choisi un budget primitif particulièrement offensif pour répondre à ces enjeux de société. C'est finalement le sens profond, le sens premier de ce budget : résolument offensif, résolument innovant et mobilisateur pour agir, pour faire face, pour se projeter, pas seulement vers l'année 2023 mais dans ce qui nous engage par rapport aux questions d'avenir, par rapport à une projection sur ce que pourrait être Villeneuve d'Ascq à l'horizon 2030 et plus loin. Nous le verrons notamment avec l'investissement quand nous vous présenterons toute une série de réalisations qui seront amorcées, lancées et financées dès cette année. Voilà ce que je voulais vous dire en introduction pour cadrer clairement les choses, définir la structuration de notre

budget primitif 2023.

Nous allons passer sur une présentation qui, là, sera assez classique, qui respecte les règles du genre. Nous allons d'abord regarder les recettes de fonctionnement puis les dépenses. Quand nous aurons terminé avec cette partie fonctionnement, nous passerons sur les projets d'investissement avec une série de présentations. Vous verrez que la dimension strictement financière, budgétaire sera finalement assez courte. Je le répète : nous faisons le choix d'illustrer concrètement le propos, la coloration de ce BP avec des sujets, des thématiques qui vont vraiment marquer les choix qui ont été faits. C'est aussi un moyen de mettre en avant – et les intervenants et intervenantes n'oublieront pas de les associer – les services, les agents qui aident à construire ces politiques. C'est également un moyen de les mettre en avant parce qu'un budget, c'est le coup de projecteur sur l'ensemble d'un travail qui va se dérouler sur l'année mais qui demande une préparation extrêmement lourde. De plus, c'est également quelque chose qui permet de rendre compte des engagements qui ont été pris dans la séquence précédente qui se traduisent aujourd'hui très concrètement par la construction de ce budget.

#### ➤ **La section de fonctionnement**

De façon assez classique, nous présentons les données d'ensemble que vous voyez presque parler d'elles-mêmes si vous regardez les histogrammes en dépenses et en recettes. Les recettes s'élèvent à plus de 106 millions, les dépenses avoisinent la centaine de millions (99,2) avec un effet sur ces dernières qui est lié principalement au coût de l'énergie mais aussi au besoin en termes de ressources humaines et pour les recettes à l'augmentation de la fiscalité qui a été abordée en propos liminaires. Ayez en tête que l'autofinancement est de 6,5 %. Cela est important car il se maintient à un niveau correct mais nous ne pouvons pas le dégrader davantage si nous voulons activer davantage d'emprunts par rapport à ce que nous allons proposer. Nous le verrons quand nous traiterons la question de la dette.

#### ▪ **Les recettes**

Nous allons détailler ces recettes assez rapidement. Il n'y a pas de grand hiatus avec ce qui avait été envisagé au moment du débat d'orientation budgétaire même si là nous pouvons voir la traduction concrète du fait du choix qui a été fait sur le taux d'imposition : 106 millions de recettes soit une augmentation de 6,5 %, c'est-à-dire en réalité inférieure à l'inflation réelle telle que nous la subissons. Cela veut bien dire que les recettes supplémentaires, notamment celles liées à la fiscalité, ne nous permettront pas de faire l'économie d'une stratégie d'optimisation de nos dépenses, d'une gestion rigoureuse qui sera nécessairement concomitante avec le choix d'activer le levier fiscal. Il nous faudra nous serrer la ceinture et chercher encore une fois – et j'allais dire comme toujours – davantage d'économies. Le camembert présenté ici vous situe la composition de nos recettes :

- 42 % de fiscalité locale ;
- 28 % de reversements et autres fiscalités ;
- 25 % de dotations ; 5 % de produits des services.

Il s'agit des grandes lignes à avoir en tête lorsque l'on parle de stratégie budgétaire et d'équilibre des comptes publics. Savoir de quoi on parle, cela permet de hiérarchiser l'importance des domaines que nous allons aborder.

**La fiscalité** : vous avez vu cette diapositive lors de l'introduction. Je vais passer assez vite puisque les données ont été posées. Trois points d'augmentation de nos taux d'imposition conjugués à une revalorisation des bases qui structurent l'ensemble de nos recettes, cela nous fait 42,6 millions d'euros sur un total de 44,6. Cela veut dire que nos recettes fiscales sont en augmentation de 13,5 %. Cette augmentation ne s'appuie pas que sur les effets du taux. Je signale qu'il y a aussi une revalorisation physique des bases à hauteur de 1 ou 2 % avec l'intégration des nouveaux espaces intégrés qui concernent les parcs de la Haute-Borne, les nouvelles constructions sur l'ensemble Jean-Jaurès, la Maillerie dont nous commençons à voir les premiers effets. De même, nous avons eu un coefficient correcteur pour corriger la compensation fiscale qui vient suite à la disparition de la taxe d'habitation qui nous a permis d'encaisser à peu près 800 000 € de plus. Nous avons donc de petites retouches comme cela qui vont nous donner au final un peu plus de 2 millions d'euros supplémentaires de fiscalité.

Si je reste sur la fiscalité et pour aller assez vite :

- stabilité des reversements de la MEL à hauteur de 24,5 millions d'euros ;
- le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) connaît une diminution assez conséquente en pourcentage (- 48 % soit quasiment 800 000 €) parce que l'élargissement de la base de répartition a été imposé et si l'on est plus nombreux à se partager le gâteau, les parts sont moins importantes. La mécanique est assez simple à comprendre ;
- les taxes sur la publicité, les taxes sur l'électricité sont stables dans leurs recettes.

Ce n'est pas la peine de faire semblant, vous savez mais il faut rappeler tout de même que le fait que le seul levier disponible aujourd'hui pour les communes réside sur la taxe foncière, cela participe d'un affaiblissement de l'autonomie fiscale et donc de l'autonomie politique des communes. Il s'agit d'un moyen de les affaiblir globalement dans leur rôle de proximité, dans leur autonomie à conduire une politique publique et vous avez compris que nous avons refusé ce constat. En activant ce levier, nous nous sommes dégagés une marge pour pouvoir agir, pour pouvoir continuer à innover, ce qui évidemment est plus compliqué quand vous n'avez plus qu'un seul levier.

**Les dotations** : elles sont à hauteur de 25,8 millions d'euros (en augmentation de 3 %). Nous perdons un peu sur la dotation forfaitaire avec une estimation en diminution de 0,7 % parce que l'INSEE, globalement, nous calcule une population en baisse de 700 habitants. Il s'agit d'une méthode tout à fait contestable car elle procède désormais par extraction sur certains quartiers. Pour avoir la vraie évolution de la population d'une ville aujourd'hui, il faut se projeter sur une tendance qui porte sur plusieurs années. Nous prenons donc acte de cette diminution cette année. Il n'est pas impossible que l'année prochaine, avec la méthode qui évolue, nous ayons à nouveau une annonce d'augmentation de la population. Nous verrons. Avec les nouvelles constructions, les

nouveaux quartiers qui sortent, il peut effectivement y avoir une évolution à ce niveau-là. Cela ne remet pas en cause fondamentalement la population villeneuvoise et l'impact budgétaire mais je le précise pour que la mécanique soit intelligible. La DSU (Dotation de solidarité urbaine) connaît une petite augmentation de 2 %. Elle s'élève désormais à 10,7 millions.

Quelques **autres recettes** que je ne vais pas détailler : la taxe foncière, la taxe sur les compensations fiscales, la taxe sur les spectacles. Il y a une série de petites baisses en trompe-l'œil car le passage du dispositif CEJ (Contrat enfance jeunesse) au CTG (Convention territoriale globale) fait qu'une partie des versements que nous percevions par la CAF autrefois dans le CEJ sont aujourd'hui versés directement aux centres sociaux. On a donc l'impression que cela diminue mais en fait c'est en trompe-l'œil. De la même façon, nous avons un reliquat en 2022 qui n'existe plus par définition en 2023 qui peut donner l'impression que ces recettes diminuent. Nous n'avons pas de modification profonde à ce niveau-là par rapport à ce qui a été expliqué au moment du DOB.

Juste un mot tout de même sur la question des **produits des services**. Ceux-ci sont à hauteur de 5,3 millions d'euros. Ils restent stables parce que nous avons décidé dans la construction budgétaire de ne pas jouer sur les tarifs municipaux. Nous pouvons jouer sur des leviers différents : nous pouvons faire le choix de ne pas toucher à l'imposition, nous pouvons faire le choix d'augmenter l'imposition et les tarifs, nous pouvons faire le choix de ne pas toucher à l'imposition et d'augmenter les tarifs. Nous avons augmenté l'imposition, nous n'augmentons pas les tarifs. Pour autant, cela ne nous empêchera pas d'engager une réflexion, de travailler globalement la chose pour savoir comment nous devons répercuter ou non les augmentations de coûts liées à l'inflation sur les services du quotidien, sur les centres de vacances. Il y a là aussi un choix qui doit être fait : est-ce que l'utilisateur doit prendre une partie de ce surcoût en charge ? Nous aurons la question, par exemple, sur les tarifs des cantines. Nous en parlerons tout à l'heure avec Claire MAIRIE sur le nouveau marché qui va se déployer. À un moment, si nous activons des seuils supplémentaires dans la dimension qualitative, est-ce qu'il faut solliciter aussi l'utilisateur, le consommateur et lui faire prendre en charge une partie du surcoût ? Dans un contexte inflationniste, pas de populisme là-dessus, la chose est totalement légitime. Toujours est-il que sur cette construction budgétaire, nous restons sur le principe d'une inscription stable qui n'est pas en hausse car nous n'augmentons pas les tarifs à ce moment du mandat. Voilà pour les recettes.

Si nous regardons le bilan : un total supérieur à 106 millions. Cette progression significative ne va pas couvrir la totalité des augmentations liées à l'inflation. Il nous faudra encore et encore optimiser, ajuster les dépenses, renforcer nos actions pour avoir une rigueur de gestion la plus efficace possible. Les recettes supplémentaires liées à la fiscalité et à la part propre décidée par la Ville vont partir de façon quasiment exclusive à destination de politiques nouvelles, de politiques qui ont été renforcées, ce que l'examen de la section de fonctionnement en dépense va nous permettre d'illustrer.

### ▪ **Les dépenses**

Un petit rappel toujours utile sur la répartition de nos dépenses avec la diapositive présentée ici :

- plus de 60 % de nos dépenses sont liées au 012, à la masse salariale ;
- 25 % aux charges à caractère général ;
- un peu plus de 12 % aux charges de gestion courante.

Nous avons un total de 99,2 millions d'euros, donc une augmentation conséquente de l'ordre de 7 % (plus ou moins 7 M€). Une double logique explique l'augmentation de ces dépenses : l'inflation que l'examen du chapitre 011 va démontrer très facilement mais aussi le choix d'amplifier, de renforcer des politiques municipales dans le cadre d'un budget résolument offensif. Il s'agit là aussi d'un choix assez original. À l'heure où beaucoup de collectivités ont fait le choix de faire un peu le dos rond et d'essayer d'amortir au maximum les surcoûts, nous avons fait le choix, pour les raisons évoquées, de déployer de nouvelles politiques. Nous allons les présenter.

#### • *Les charges à caractère général*

Ce chapitre est en hausse très importante (plus de 20 %). Deux éléments expliquent cette augmentation puissante : l'inflation évidemment mais aussi la reprise des activités. Nous avons anticipé la chose en vous disant que pendant la période Covid, nous avons eu de nouvelles politiques qui répondaient à l'urgence de la situation et qui sont venues en substitution d'autres politiques qui étaient mises entre parenthèses parce que la situation sanitaire l'exigeait. Quand la situation est rentrée dans l'ordre – et aujourd'hui on peut dire, même si l'épidémie est toujours latente, que la vie sociétale fonctionne à nouveau sur un régime quasi-normal – les politiques qui avaient été mises en œuvre pendant la période en substitution à celles qui avaient été mises entre parenthèses n'ont pas disparu pour autant. Il y a un effet cumulatif. Effectivement, nous sommes confrontés à une reprise des activités qui intègrent très largement ce qui a été mis en place pendant la crise Covid. Nous avons annoncé que ce serait sans doute très compliqué pour des raisons humaines, pour des raisons sociales, pour des raisons politiques de revenir en arrière. Quand vous mettez en place un dispositif – et le succès de la maison des aînés en est une magnifique illustration – et que vous avez une dynamique qui cartonne – excusez-moi de cette familiarité –, il n'est pas question de casser la dynamique. Nous y allons donc et nous accompagnons. Cela correspond à un besoin. C'est bien cette double logique – inflation, politiques nouvelles, reprise d'activité qui se conjuguent – qui explique que nous ayons une telle hausse des charges à caractère général.

Sur la diapositive suivante, vous voyez quelques éléments. Je n'ai pas détaillé la totalité de ces politiques, sachant que nous en avons déjà parlé et que nous en parlons à longueur d'année. La conservation du service public a évidemment été rappelée et elle est illustrée au quotidien sur la ville. Le déploiement de politiques nouvelles, Valérie QUESNE va en parler juste après avec un premier zoom sur la santé. On retrouve évidemment dans le chapitre des dépenses les fluides. Quelques illustrations ont été mises dans le document de présentation comme les frais d'imprimerie, par

exemple, qui sont en augmentation de plus de 65 %. Nous ne renonçons pas à diffuser *La Tribune* pour autant. Il y a des événements ponctuels liés aux Jeux olympiques, liés à la Coupe du monde de rugby, des politiques nouvelles qui sont déployées à la maison des Genêts au niveau des formations, des sorties, des activités. Il y a une hausse de 50 000 € qui correspond à ce que nous avons dit : des choses qui ont été lancées dernièrement et qui rencontrent un franc succès. Nous accompagnons ? Nous n'accompagnons pas ? On peut se poser la question mais quand vous avez une dynamique et qu'elle correspond à un véritable besoin sociétal, à un véritable besoin social, nous faisons le choix d'accompagner. Non seulement nous ne réduisons pas mais nous conservons une politique ambitieuse et ce sont bien entre 4 et 5 millions d'euros de plus qui seront consacrés à ce chapitre en 2023.

- *Les charges de personnel*

Là aussi, la courbe est assez éloquente : augmentation forte, plus de 60 millions d'euros de dépenses. On prend deux millions d'euros en plus (3 à 4 %). Je le précise d'un point de vue technique, nous avons sur ce chapitre de personnel un taux d'exécution qui est très important, qui est de l'ordre, selon les années de 98 à 99 %. Cependant, vu l'importance du volume initial consacré, ce petit pourcent de non-exécution libère des marges. Nous nous sommes appuyés sur cette marge pour inscrire les dépenses de personnel. Il ne serait pas impossible, je le dis en toute transparence, de devoir réajuster à un moment dans l'année, peut-être au moment du BS (budget supplémentaire), peut-être pas, si nous n'avions pas la capacité d'honorer la totalité des dépenses. Toutefois, nous nous sommes limités ici à 60 millions d'euros. Nous n'excluons pas le besoin de rallonge à un moment.

Pourquoi cet accroissement significatif ? Principalement deux raisons : la première, les effets ordinaires, classiques. Une série de correctifs sont imposés par la loi en compensation de l'inflation, notamment la revalorisation du SMIC de plus de 106 € bruts par mois après plusieurs hausses en 2022 qui correspondent peu ou prou à 6 %. Cela compense en partie l'effet inflationniste sociétal, en partie seulement, et je vous dirais que cela est tout à fait normal. Nous ne déplorons pas la chose, il s'agit d'une réalité qui, je dirais, procède du bon sens. Il y a aussi un glissement vieillesse technicité que nous évaluons à peu près à 0,8 % pour la commune. Nous retrouvons les effets de la revalorisation du point d'indice de 3,5 % en juillet 2022 mais cela ne nous portait que sur une demi-année. Cette revalorisation décidée l'an passé fonctionne à plein régime cette année, donc cela nous rajoute encore 800 000 € de dépenses supplémentaires. Je dirais que ce sont les correctifs, les effets assez ordinaires qui expliquent l'augmentation de la masse salariale. Il y a une deuxième composante qui, là, procède d'un choix propre à la municipalité : la Ville, en qualité d'employeur, a décidé une revalorisation significative de la rémunération des agents en catégorie B et C avec une enveloppe estimée aux alentours de 900 000 €. Dans la fonction publique territoriale et en particulier pour certaines catégories, nous connaissons la modestie des salaires. Il y a un soutien légitime, concret, qui est apporté ici et dans le contexte difficile du moment, c'est ce qui a motivé une partie du choix. Deuxième raison pour laquelle il faut aussi être offensif : il s'agit aussi d'une forme de reconnaissance très clairement adressée à nos agents ; reconnaissance du travail fait. Le service public,

nous l'avons dit, ce sont avant tout des agents. Dans un contexte lourd de fonctionnaire bashing, de coups portés à la fonction publique depuis des années (gel du point d'indice, baisse des dotations, contrat de Cahors), les effets de la crise Covid et de l'inflation qui font que les agents sur le terrain font face à des colères, à des situations de plus en plus dures, de plus en plus pénibles, il est également important d'envoyer un message, au-delà de la dimension purement salariale, de reconnaissance, un soutien clair et affirmé qui a été exprimé comme tel et c'est sans doute là-dessus d'ailleurs que nous avons eu le plus de retours de nos agents quand l'annonce a été faite. Dans une temporalité où la plupart des communes cherchent à boucler et à faire des économies, consacrer à peu près 40 %, presque la moitié du produit supplémentaire lié à l'augmentation d'impôts avec le risque d'impopularité qui est associé, il s'agit d'un signal qui est envoyé très clairement et là aussi, nous l'assumons parfaitement. Je tiens d'ailleurs à ce moment de mon propos à saluer à la fois le travail et l'esprit de notre collègue Jean-Michel MOLLE que j'associe à M. le Maire sur ces questions-là parce que cela est loin d'être évident. Il y a un travail compliqué. Aujourd'hui, être Adjoint au personnel ou Maire dans une situation telle que nous la connaissons, est sans doute l'un des postes les plus compliqués et nous n'avons pas eu sur cette question-là besoin de les convaincre mais nous avons eu une vraie dimension humaine qui s'est exprimée. Je tiens à le dire clairement. Cela n'empêche pas un langage de vérité quand il y a des crispations, cela n'empêche pas les remontrances quand il y a des tensions, quand il y a des choses qui ne vont pas. Toutefois, la défense de l'esprit maison est très intimement liée à l'action de ces deux élus que je n'ai pas légitimité à saluer comme tel mais je me permets de le faire quand même parce que, humainement, cela est très important. Nous avons deux personnes solidement charpentées à tous les niveaux (idéologique, politique) et cela se traduit également par ça. Je tenais à le dire et à associer à ce salut mes collègues qui ont bien conscience de ce qui est réalisé, de ce qui est difficile à affronter et du travail extrêmement fin et extrêmement humain qui accompagne ce choix.

- *Les autres charges et subventions*

Même logique, même mécanique, même résultat : 500 000 € d'augmentation (+ 3,5 %). Les subventions associatives, culturelles, sportives, sphères de solidarité sont préservées, sont renforcées. Nous retrouvons évidemment des phénomènes de respiration classiques liés à l'évolution de telle association, de telle structure. Il serait possible de prendre toute une série d'exemples sur l'urgence écologique, sur le CCAS, sur la culture. Pour ne pas trop alourdir le propos et ne pas faire une présentation trop longue, nous avons fait le choix d'une politique qui irrigue un petit peu tout, qui est transversale sur le social, sur le développement durable, sur la vie quotidienne au travers de la politique santé. Il s'agit du premier zoom – il y en aura cinq au cours de cette présentation – qui va vous être présenté par Valérie QUESNE sur la question de la santé dans la ville.

### **Valérie QUESNE, Adjointe au Maire**

Merci Sylvain. Je vais essayer d'être assez rapide même s'il s'agit d'un sujet assez vaste dont nous pourrions débattre pendant plusieurs heures. Rassurez-vous, je vais tout de même être assez brève. Le projet santé de la ville : prendre soin de soi et des

autres, c'est un peu en résumé ce que l'on pourrait retrouver dans la définition de la promotion de la santé. Nous avons démarré un mandat contrarié par une crise sanitaire qui nous a demandé de revisiter un peu toutes ces politiques de santé publique et de changer de paradigme. Nous parlions sur la Ville d'un service de prévention sur la santé. Nous l'avons fait évoluer vers la promotion de la santé. Je voudrais remercier vraiment très sincèrement le professionnalisme, l'investissement et la qualité du travail du service de la promotion de la santé. Vous allez voir plusieurs axes de travail, de projets, d'actions mis en œuvre. Ils sont essentiellement portés par deux personnes : Amélie DESMULLIEZ et sa cheffe de service Sylvie TOUZI. Je les remercie vraiment de ce travail. Je dis plutôt des collaborateurs que des agents de service.

Nous sommes partis sur une évolution du service vers une promotion de la santé. Qu'entendons-nous par promouvoir de la santé ? Il s'agit de créer les conditions favorables, indispensables à l'épanouissement de la santé. Concrètement, il s'agit de permettre à chaque individu de maîtriser sa propre santé, d'en être acteur. Nous avons démarré ce mandat avec une enquête auprès des habitants, complétée d'un diagnostic par un cabinet pour faire un état des lieux de la santé des habitants des quartiers de Villeneuve d'Ascq : comment ils percevaient l'offre de soins, comment les professionnels de santé se connaissaient sur le territoire et voir comment tout cela pouvait être amplifié, développé. À l'issue de ces diagnostics, nous confortons un peu les stratégies nationales et tout ce qui est émis au niveau des politiques dans le programme régional de santé des Hauts-de-France avec comme enjeux :

- lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé ;
- rendre lisible l'offre de santé du territoire et permettre à chacun d'y accéder ;
- mettre en place une politique de promotion de la santé incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de sa vie. Il y a un vieil adage qui dit qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Je vais peut-être faire des allers-retours mais il s'agit d'une délégation qui va en traverser plusieurs autres comme vous allez vous en rendre compte. En aparté : il y a eu une première conférence internationale en 1986 sur la promotion de la santé. Une charte avait été rédigée : la charte d'Ottawa dont nous avons parlé il y a quelque temps. Celle-ci dégage des préalables pour l'amélioration de la santé. On n'est pas sur de l'offre de soins mais comment l'environnement impacte le maintien en bonne santé. Des préalables sur l'amélioration de la santé sont déclinés : se loger, l'accès à l'éducation, se nourrir convenablement, disposer d'un certain niveau de revenus, bénéficier d'un écosystème stable, compter sur un apport durable des ressources, avoir droit à la justice sociale et à un traitement équitable. Il s'agit de déterminants que nous allons retrouver tout au long de nos actions quelles que soient les délégations sur ces axes de travail.

À l'issue du diagnostic, nous avons décliné cinq axes de travail :

- la santé mentale. Nous savons notamment que depuis la crise Covid, l'état psychique de la population n'est pas favorable. Il y a une augmentation importante des risques suicidaires ou des suicides aboutis. Il y a vraiment tout

un axe à travailler sur la souffrance psychique, notamment dans les quartiers précaires. Nous nous sommes également rendu compte qu'il y a un travail pour rattraper l'offre de soins en psychiatrie. On dit toujours que la psychiatrie est le parent pauvre de la médecine et la pédopsychiatrie est le parent pauvre de la psychiatrie ; je ne vous dis donc pas l'état de ces différentes disciplines ;

- l'alimentation et l'activité physique. Nous retrouvons forcément dans ce diagnostic ce que l'on pressentait : les problèmes de la sédentarité avec des pathologies séquellaires des régimes alimentaires déséquilibrés avec une obésité et un diabète. Ce qui est inquiétant, c'est qu'il s'agissait de pathologies que l'on retrouvait chez des personnes de 60 ans et plus que l'on retrouve maintenant chez des très jeunes. Il s'agit finalement de comment bien manger et comment bouger un petit peu plus ;
- l'environnement est un axe que nous allons également travailler, que nous allons décliner ensuite concrètement (environnement intérieur, extérieur). On pourrait également parler d'un bilan de l'exposition environnementale.
- une politique de prévention va être déployée avec une sensibilisation et des dépistages car mieux vaut prévenir que guérir. Dans le diagnostic et dans les programmes de santé, le focus est notamment mis sur tout ce qu'il y a autour des cancers mais également l'état bucco-dentaire des enfants qui est catastrophique dans les quartiers prioritaires et le repérage précoce du diabète et de l'obésité ainsi que des conduites addictives qui sont plus au moins en lien avec la santé mentale ;
- la coordination et l'information sur l'offre de soins pour avoir une coordination plus effective des acteurs de la prévention, de la promotion de la santé et des professionnels de santé. Tout cela pour optimiser le parcours santé des habitants.

Au vu des actions mises en œuvre, je trouve que le budget n'est tout de même pas très élevé et si nous voulons continuer à mettre en œuvre des actions, à développer des choses, à mon sens, il faudra que nous reparlions à un moment donné de ce que nous devons laisser tomber ou de ce que nous développons et les moyens que nous mettons en place. D'un budget en 2020 de 67 000 €, nous passons à un BP 2023 à 77 960 €. Il y a donc des actions qui se développent mais en corollaire des dépenses aussi.

S'agissant de l'axe promotion de la santé en 2023, je ne reviendrai pas sur le **conseil intercommunal en santé mentale**. La signature officielle aura lieu le 12 avril avec les communes associées (Anstaing, Tressin, Forest-sur-Marque, Baisieux). Celle qui a eu quelques ratés au départ mais qui nous a rejoints, c'est Willems. Elle a délibéré il y a deux ou trois jours. Il me manque des communes mais nous pourrions les redéfinir plus tard. Il y a aussi l'ARS (Agence régionale de santé) et l'EPSM (Établissement de santé mentale) d'Armentières. Un CISM (Conseil intercommunal de santé mentale) est un lieu de coordination, de concertation entre les services de la psychiatrie publique, les élus locaux du territoire concerné, les habitants et les aidants. Ce seront des temps de réflexion, de développement de projets sur le logement, le travail, tout ce qui touche à

notre quotidien. Clairement, ce n'est pas uniquement sur le soin psychiatrique. Le 1<sup>er</sup> juin, l'équipe sera renforcée d'une coordinatrice, Sarah MELIN. La bonne nouvelle c'est que l'ARS nous accompagne financièrement non plus à hauteur de 20 000 € mais de 30 000 €. Il s'agit plutôt d'une bonne nouvelle pour nos finances. Les 20 000 € à peu près restants sont partagés entre les différentes communes au prorata du nombre d'habitants. Sur la santé mentale, nous avons le CISM. Après, il y a toute une articulation sur les services municipaux. Cela traverse tous les services, toutes les délégations. La dernière chose que nous avons proposée, c'est de faire une formation aux premiers secours en santé mentale en intra pour les personnels municipaux afin de repérer les signes de personnes qui pourraient être en risques suicidaires (quelles sont les alertes, comment réagir, comment alerter). En gros, ce qu'il faut retenir sur la santé mentale, c'est le CISM et l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice qui renforcera l'équipe du service.

**Promotion de santé : l'alimentation et activité physique** (bien manger, bien bouger). Un premier projet commence à se mettre en place. L'apothéose aura lieu en septembre–octobre. Il s'agit d'un projet avec le service nutrition et activité physique de l'institut Pasteur. L'idée est d'avoir des ambassadeurs santé. Il s'agit de personnes que nous allons former sur des connaissances élémentaires en termes d'alimentation, de pratiques d'activités physiques adaptées. Ce seront des porteurs de messages aussi bien dans des manifestations que lors de journées thématiques. Aujourd'hui, nous avons fait finalement le choix de partir de quartiers en situation plus modeste, en QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville). Ce sont eux qui vont porter le message aux autres territoires, quartiers de la ville. Ce sont 10 mamans de la maison des Genêts qui vont être formées pendant près d'une année pour ensuite porter le message. À la fin de cette formation, un événement se déroulera sous forme d'un parcours orientation santé. Il partira du quartier de la Résidence pour finir à la ferme du Héron. Il s'agira d'un parcours flash forme santé bien-être. Ensuite, un projet est en préparation avec la maison sport santé Santély. Comme je le disais précédemment, plusieurs services, plusieurs associations sont associés à chaque fois. Il s'agit de vrais partenaires. Nous travaillons vraiment en partenariat. Il s'agit d'un projet qui est en train d'être préparé et qui ne démarrera vraiment qu'en début d'année 2024 puisqu'il faudra recruter 28 habitants de plus de 50 ans en ALD (Affectation de longue durée). Il s'agit souvent de personnes qui ont des pathologies et qui n'ont pas l'habitude ou plus l'habitude de pratiquer du sport. Pour les remettre un peu sur de l'activité pour bouger, elles vont pendant 9 mois bénéficier d'une séance d'APA (Activité physique adaptée) et de séances de diététique pour réapprendre à mieux manger. Tout cela se fait en association avec les clubs de sport villeneuvois qui proposent l'APA. Il y a un travail de proximité fort avec l'OMS et le collègue qui est juste à côté. Une réflexion est également menée pour essayer d'élargir les participants au niveau des écoles primaires notamment en QPV sur ces projets sport santé. Pareil : on retrouve l'OMS, la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé).

**Promotion de santé : sensibilisation et dépistages.** Il s'agit d'un des axes que nous avons vus en début de slide. En fonction de ce qui avait été identifié dans les problématiques de santé publique, nous restons toujours un relais de campagnes de sensibilisation avec les CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie). Il y a eu

l'endométriose – une marche de sensibilisation a eu lieu dimanche dernier pour alerter sur cette pathologie féminine finalement peu connue du public mais qui représente un vrai handicap pour les femmes qui en souffrent –, l'hygiène bucco-dentaire, le diabète, la prévention des cancers, les vaccinations, etc.

Nous allons poursuivre en 2023 sur la problématique des addictions en lien avec Cédragir. Une soirée débat a été organisée sur les addictions pas uniquement à la drogue mais aussi aux écrans et toutes les formes d'addiction. Le sujet avait été traité avec un humour assez fin. Aujourd'hui, nous voudrions repasser ces messages mais non plus en direction des familles ou d'un public lambda mais plutôt des collègues et notamment les deux avec lesquels nous travaillons et dans lesquels des difficultés ont été repérées.

Nous allons également poursuivre les campagnes de sensibilisation et les soirées débat à l'instar d'Octobre rose (les cancers féminins) en partenariat avec RAMSAY et l'espace Ressource cancer. Il s'agit de témoignages de femmes qui ont dû affronter des cancers, notamment celui du sein. Il s'agit de témoignages et ensuite il y a un échange et un débat avec la salle ;

Les Scolimpiades en lien avec la clinique de la scoliose le 14 octobre : il s'agit là de ma collègue sur ma gauche avec laquelle nous travaillons notamment auprès des écoles. Nous allons essayer d'intervenir dans deux écoles primaires pour dépister en amont avec des médecins de médecine physique les scolioses. Malheureusement, celles-ci sont souvent dépistées chez les adolescents alors que lorsqu'elles sont installées. C'est une catastrophe. Elle commence à la toute petite enfance et dépistée précocement, il est possible d'intervenir et d'empêcher le port de corset, des interventions. Nous allons essayer de le faire sur deux écoles et ensuite il y aura la possibilité pour les enfants dépistés de bénéficier de bilans à la clinique de la scoliose et de traitements si les parents le souhaitent. Il y aura également une marche de sensibilisation à l'issue de cette campagne.

La CPAM donnera une formation aux ambassadrices santé du projet avec Pasteur.

À chaque fois, nous nous retrouvons avec des chassés croisés entre les partenaires, les institutions, les territoires. Nous voyons, de ce fait, que la santé balaye un spectre assez large au niveau des politiques sur notre commune.

**La coordination et l'offre de soins** : suite au diagnostic et aux enquêtes, nous avons repéré une méconnaissance ou une connaissance assez floue de ce qui existe sur les territoires, des droits et de la façon d'y accéder. Pour pouvoir porter les messages au niveau des institutions telles que le réseau Ville santé Hauts-de-France, nous sommes inscrits à France urbaine, l'OMS (l'Office mondial de la santé). Nous avons souhaité que Villeneuve d'Ascq s'inscrive dans ces institutions. Nous avons été sollicités parmi les grandes Villes pour alimenter la discussion et cela nous permet de nous nourrir des expérimentations, des expériences des autres collectivités, surtout des grandes Villes. Cela nous permettra d'avoir une connaissance plus fine et plus ou moins en temps réel de tout ce qui tourne autour des politiques de la santé, de pouvoir les transmettre aux habitants et aussi au niveau des ressources du territoire afin de pouvoir les identifier et les porter à la connaissance de la population.

L'autre axe est l'articulation avec la CPTS (comité professionnel territoire santé) de la Marque. Il s'agit d'une association de professionnels médicaux, paramédicaux sur un territoire donné qui œuvre sur certains projets de santé souvent en lien avec les indications, les politiques souhaitées et menées par les ARS et au niveau de la stratégie nationale de la santé. Aujourd'hui, nous souhaitons avec la CPTS travailler sur le système d'accès aux soins. Il s'agit de sensibiliser la population, de porter à connaissance cette plate-forme numérique – un patient appellera le SAMU SAS et sera orienté. Il n'aura pas forcément besoin de passer par les urgences lorsqu'il rencontrera un problème médical, notamment en dehors des heures d'ouverture des cabinets –, de retravailler sur les soins non programmés, la téléconsultation. Il y a deux cabines dans des pharmacies à Villeneuve d'Ascq. Il s'agit de permettre aux gens de les connaître. Il y a un accès direct à des kinés identifiés par la CPTS. J'ai une entorse, une lombalgie aiguë, je n'attends pas tout le week-end. Il y aura des parcours de prise en charge de maintien de personnes âgées à domicile, des protocoles de prise en charge des pollakiuries et des cystites chez les femmes.

On me dit d'accélérer. On m'a coupé l'herbe sous le pied mais il y a beaucoup de choses à dire. Voilà au niveau de la coordination et de l'offre de soins. Il y a également le rôle permanent du service qui est repéré en tant que service simple spécialisé autour de la santé.

En revanche, il y a tout de même le projet phare d'une maison de santé au Pont-de-Bois. Deux cellules sont actuellement dans un état un peu délabré. Nous souhaitons, comme le reste du quartier du Pont-de-Bois, leur redonner une santé et y créer une maison de santé pluridisciplinaire avec des professionnels médicaux et paramédicaux afin de permettre aux habitants du Pont-de-Bois d'accéder à la médecine générale mais aussi spécifique.

La promotion de la santé en 2023, c'est aussi **l'environnement** avec l'intégration de l'axe ville nature et nourricière avec les parcours de santé, l'alimentation, la santé mentale, les zones vertes (espaces verts) et zones bleues (lacs et rivières et non pas les zones 30). Il y a également une réflexion qui est entamée autour des ondes électromagnétiques, des perturbateurs endocriniens, de la qualité de l'air, des nuisances sonores, donc tout ce qui est autour de la santé environnementale. Nous travaillons également autour des mutuelles communales dans le cadre d'un contrat local de santé qui arrivera juste après le contrat intercommunal de santé mentale.

Désolée d'avoir été si longue.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Non, ce n'est pas trop long mais c'est complet. Il est vrai que cela touche tous les domaines. Soit on fait simplement des têtes de chapitre, soit on montre à quel point c'est en relation avec nos autres politiques et cela prend du temps. Ensuite.

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Justement, nous avons là une illustration d'une politique complètement transversale qui emprunte à tous les domaines. Nous en avons une seconde qui va nous être

présentée par Yohan TISON autour de la biodiversité. Elle était prévue un petit peu plus tard dans le déroulé mais il va passer maintenant parce qu'il est la star d'un documentaire qui est projeté à Tourcoing. Il s'agit d'un documentaire qui passe sur LCP. Il doit intervenir à l'issue de la projection.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Donc, il doit intervenir sur la projection sans l'avoir vue.

**Yohan TISON, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Du coup, oui.

**Gérard CAUDRON, Maire**

C'est bien ça. Tu deviendras un politique un de ces jours...

**Yohan TISON, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Je vais essayer de tenir cela en 12 minutes. J'ai mis mon minuteur. J'essaie vraiment de faire vite. Vous connaissez tous l'engagement de la Ville depuis longtemps sur l'environnement. Villeneuve d'Ascq est une ville particulièrement verte comme nous le voyons sur la diapositive. C'est l'occasion de mettre à l'honneur tout le travail qui a été effectué par M. le Maire pour essayer de réduire la voilure et conserver un maximum d'espaces verts et de terres agricoles notamment autour du lac. Cela se concrétise vraiment d'une façon assez admirable lorsque l'on voit cette courbe sur la thématique des îlots de chaleur urbains. Comme vous le savez, il s'agit de cette masse de béton, d'artificialisation qui accumule les calories du soleil qui fait qu'à la campagne, il fait 10° de moins en été en cas de canicule qu'en ville. Si l'on observe cette courbe des îlots de température, on voit bien que sur la métropole il y a un rabattement énorme à Villeneuve d'Ascq par rapport à Lille et même aux communes limitrophes comme Wasquehal ou Croix. Cela est notamment dû à la chaîne des lacs et à tous les boisements qui y sont. Il ne s'agit pas d'un hasard. Nous avons la chance, comme nous l'avons déjà dit, d'avoir énormément de patrimoine agricole. Une grosse partie appartient à la MEL mais nos 77 ha et ceux que nous avons achetés tout récemment en font partie. Malheureusement, ces pratiques agricoles laissent beaucoup à désirer notamment sur les terres de la MEL à cause notamment de phénomènes de sous-location. Vous voyez à gauche une diapositive sur laquelle il y a un terrain avec des pratiques terribles et des tassements de sol où même à coups de pétrochimie, cela ne produit plus grand-chose. Dans notre modèle agricole, outre le fait de soutenir une agriculture de proximité, l'enjeu climatique et l'enjeu biodiversité sont intimement liés. Sur notre foncier agricole, nous avons commencé dès ce nouveau mandat à replanter du bocage. Ces plantations ont lieu dans le cadre d'un plan haie qui concerne aussi bien les espaces agricoles que les espaces foncièrement urbains ; sur les espaces agricoles, c'est notamment par rapport aux baux ruraux environnementaux. J'en profite pour remercier nos collègues des services de la VEEP dont Vincent BEERENS, François LACROIX et leurs collaborateurs. Il ne s'agit pas de dérouler des kilomètres de haies ; ce n'est pas un concours. Le but, c'est d'être dans la qualité. C'est ce qui fait la force de Villeneuve d'Ascq. La qualité, forcément, se paye mais la qualité paye

aussi. Il ne s'agit pas uniquement de dérouler juste des arbres, il y a l'intérêt de la haie qui prend toute sa dimension lorsque l'on fait les choses vraiment jusqu'au bout. Il y a le côté îlot de fraîcheur, la limitation de l'érosion, toute la biodiversité, la protection des animaux de pâtures mais cela va bien au-delà puisque ces haies agricoles, notamment, vont permettre aussi de produire des BRF (bois raméal fragmenté), c'est-à-dire en gros de la matière organique qui est réintégrée dans le circuit agricole. Il y a tout le côté sur les insectes auxiliaires, etc. L'objectif 2023 : trois à quatre kilomètres de haies supplémentaires (500 000 €). Vous allez comprendre le pourquoi avec la diapositive suivante. Nous allons vraiment jusqu'au bout de la démarche. En plus de la plantation des haies, nous renouvelons aussi notre patrimoine des arbres têtards. Une haie, ce n'est pas que des arbres, des arbustes, c'est également toute une gamme de plantes, notamment herbacées qui font partie intégralement de cet écosystème. La garantie de ne pas dépenser de l'argent pour rien réside dans son implantation. Pour les plantations qui ont été faites cet été par la MEL, le taux de reprise n'est pas du tout le même. Nous mettons les moyens financiers pour le paillage, etc. Il ne s'agit pas de planter les arbustes à la queue leu leu. Nous plantons les végétaux selon le type de sol, selon le voisinage. Tous ces végétaux ont leurs exigences. Ils ne supportent pas forcément n'importe quel voisin. Il y a tout un travail extrêmement pointu fait par nos services.

Nous avons la chance à Villeneuve d'Ascq d'avoir des arbres qui sont des témoins de notre passé agricole. Nous avons des vieux poiriers de près de 200 ans mais nous avons aussi ces fameuses trognes, ces arbres têtards. Certains appartiennent à la MEL mais nous en avons aussi certains qui sont à nous, notamment autour de l'école Chopin. Ces arbres têtards, comme ici un saule, sont entretenus régulièrement. Ils sont très intéressants d'un point de vue de la biodiversité. La petite chouette chevêche, qui fait partie des espèces cibles dont nous travaillons particulièrement à la restauration des populations, niche dans les cavités de ces saules mais ces saules sont aussi ces arbres que nous sommes en train de replanter pour être taillés en têtards. Il y a des chênes, des châtaigniers, des saules, des frênes, des ormes selon les endroits. C'est ce qui dans 20 ans, 30 ans, permettra à cette chouette de pouvoir de nouveau nicher dedans. C'est aussi ce qui, entre-temps, aura permis de faire le bois raméal fragmenté notamment pour Hugues TRACHET et pour son maraîchage. Je vous invite à regarder sur Internet ce que veut dire BRF. C'est également quelque chose qui permettra – qui sait – dans 20 ans de faire marcher la chaudière à plaquettes d'une école, par exemple, ou d'une piscine. Nous ne plantons pas tout cela avec les services mais également avec des ateliers participatifs. Ici, c'était avec des collectifs d'habitants. Les plantes herbacées, les primevères, violettes et autres fraises des bois ont été plantées la semaine dernière par les clubs Connaître et protéger la nature (CPN) l'Héron dans l'eau. Ce sont aussi des ateliers de participation. Il y a eu 300 séances de formation à l'éducation à l'environnement. Il s'agit vraiment d'une démarche très globale. Il y a tout le travail qui est fait déjà depuis longtemps et avant ce mandat-ci sur les zones de glanage. Nous continuons. Nous avons replanté environ 4 000 petits fruitiers et 300 fruitiers. Cette année, nous nous attaquons aux pieds de vigne sur certains murs particulièrement adaptés.

Une autre espèce sensible : l'écureuil roux. Concernant le choix des espèces sur

lesquelles nous travaillons, il s'agit d'une liste très précise : il s'agit soit d'espèces présentes qui sont menacées de disparition à court ou moyen terme, soit d'espèces qui sont en train de réapparaître sur notre territoire comme le fameux écureuil que vous avez devant vous ou soit d'espèces que nous souhaitons voir revenir. Voilà la liste que vous pourrez voir plus dans le détail avec des exemples d'actions que nous avons commencé à mettre en place par rapport à ces espèces. Nous n'avons pas mis la liste des plantes. Il s'agit uniquement des espèces animales.

Autre espèce sur laquelle nous travaillons et sur laquelle nous avons une responsabilité : le fameux Triton crêté, une espèce protégée au niveau européen. Nous avons la chance à Villeneuve d'Ascq d'avoir une population résiduelle au Nord du lac du Héron. Il y a un autre petit amphibien qui s'appelle le crapaud calamite, le crapaud accoucheur, qui est présent autour du lac des Espagnols. C'est pour lui que nous avons fait cette petite mare techniquement très particulière près de l'école Chopin. Nous avons également un plan mare pour les îlots de fraîcheur, la nature de proximité. Là, c'est à la maison des aînés avec les clubs CPN.

Il y a des actions sur les prairies fleuries. Vous allez découvrir cela au mois de mai car cela va fleurir un peu partout. Il s'agit d'actions qui ne concernent pas uniquement le rucher municipal mais aussi l'ensemble des pollinisateurs.

Opération nichoirs : les nichoirs, c'est bien mais ils visent à remplacer ce que la nature fait elle-même. Il y a donc toute une réflexion sur les arbres à cavités, les vieux arbres. Nous avons un patrimoine arboré qui peut parfois être dangereux mais tout en préservant la sécurité du public, il faut préserver ces vieux arbres à cavités. Il y a parfois des actions toutes simples comme les nichoirs avec nos partenaires agriculteurs. Bêtement, si vous voyez les pelouses fleurir, un peu moins tondues au printemps, si vous voyez des pâquerettes et des pissenlits et que vous vous dites qu'ils ont oublié de tondre, tout cela est fait exprès : nous tondons un peu plus tard et un peu plus haut et cela favorise notamment ce petit oiseau que vous voyez en médaillon qui s'appelle le chardonneret élégant qui dépend des graines de santoline de nos prairies fleuries et de nos graines de pissenlit au printemps.

Les écureuils : c'est une action globale avec la pose des écuroducts, ces dispositifs un peu bizarres. Cela fonctionne – photo à l'appui – parce que nous sommes un peu jusqu'au-boutistes. Nous avons mis sur ces écuroducts des distributeurs à noisettes pour indiquer aux écureuils qu'ils doivent emprunter ces arbres et donc, ça marche.

Nous avons une opération un peu phare. Nous avons la chance d'avoir devant l'hôtel de ville une des plus grosses colonies d'hirondelles de fenêtre de la Métropole. Malheureusement, ces dernières sont menacées par les habitants qui déchaussent les nids alors que l'espèce est protégée. Il y a donc un volet communication qui rentrera dans la prochaine *Tribune*. Nous allons mettre en place une campagne de préservation de ces espèces avec un aménagement appelé une tour à hirondelles mais également du compostage. Elles sont responsables à 90 % de la disparition d'insectes. Le compostage favorise tout simplement les insectes qu'elles mangent. Il s'agit donc d'une action globale. Sur la diapositive suivante, vous avez la problématique de l'hôtel de ville. Nous l'intégrons dans l'année qui vient. Il y a plein d'autres espèces sur lesquelles nous sommes amenés à travailler et nous communiquerons très

régulièrement dans chaque *Tribune* sur une en particulier pour sensibiliser le public, nos Villeneuvois, à leur préservation, sur ce que nous faisons, ce que nous allons faire et ce qu'eux aussi peuvent faire. Je crois que j'ai fini.

Pour conclure, une espèce qui est réapparue avec la gestion différente, un peu plus respectueuse de l'environnement : une espèce d'orchidée protégée qui est réapparue l'année dernière et ce n'est que le début.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Merci Yohan.

### **Yohan TISON, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Il y a aussi le petit Gorgebleue, une espèce qui avait disparu de Villeneuve d'Ascq. Il devrait normalement réapparaître avec ce que nous avons mis en place cette année au niveau des bassins de la Haute-Borne. Normalement, c'est bon. Pile poil. Merci bien.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Merci à tous les deux car nous voyons bien que nos politiques, que ce soit en matière de santé ou en matière de ville nature et nourricière, se conjuguent dans la mesure où en bout de course de tout ce que l'on arrive à protéger ou même à refaire vivre en matière de biodiversité, au bout de la chaîne, il y a l'homme. En particulier, là aussi, ce sont les populations les plus fragiles, pour ne pas dire les plus défavorisées qui ont besoin de cela en ville, de biodiversité en ville, d'agriculture en ville, de ville nature et nourricière et il était important que soient bien montrés ces deux aspects.

J'ai simplement une petite remarque à faire à Yohan TISON qui, régulièrement, met sur le podium même en lançant des boules de neige la MEL comme propriétaire de l'agriculture. Si la MEL est propriétaire de l'agriculture c'est parce qu'en son temps, en 1978–1979, j'ai décidé de ne pas faire 120 000 habitants puis d'arrêter la ville nouvelle. La ville nouvelle était un partenariat entre la Communauté urbaine et l'État dans lequel la Ville n'était pas, ; le président de l'EPALE (Établissement public d'aménagement de Lille-Est) était, en l'occurrence, Arthur NOTEBART. Lorsque nous avons dissous la ville nouvelle, quand nous l'avons arrêtée, le patrimoine de l'EPALE est revenu à la Communauté urbaine. Jusqu'en 1995, la Communauté urbaine a couvert les dettes par les reventes de patrimoine. Depuis, elle se fait du beurre. C'est pour cela que nous sommes en droit, même s'ils sont propriétaires, d'exiger qu'il y ait une gestion futuriste de ces terres agricoles dans l'esprit que tu as indiqué et sur lequel nous travaillons parce qu'il n'y a pas de raison que cela soit simplement un élément d'enrichissement de la Métropole européenne. Il faut qu'elle profite de cette occasion et de la décision que nous avons prise en d'autres temps pour développer à Villeneuve d'Ascq, mais aussi par exemplarité dans l'ensemble de la MEL, l'idée d'une Métropole agricole, d'une Métropole où la biodiversité est un élément majeur. Je le répète souvent au Président de la MEL lorsque nous en discutons. Cela est d'ailleurs un peu curieux puisqu'il est tout de même Maire d'un village. Il devrait avoir une attention peut-être un peu plus grande sur ces problèmes. La Métropole européenne de Lille a plus une carte

à jouer dans ces domaines du nourricier, de l'agriculture et de la nature compte tenu de son territoire et de la place de l'agriculture. Nous ne sommes pas Lyon. Nous ne sommes pas Marseille. Nous ne sommes même pas Grenoble et nous n'avons pas à les imiter. Au XXI<sup>e</sup> siècle, notre chance, c'est de jouer de cette carte et de jouer avec nos atouts, ce que tu fais dans le domaine de la biodiversité parfaitement bien. Il s'agit vraiment d'un travail d'équipe avec André LAURENT, avec Sylvain ESTAGER, avec Vincent BALEDENT et quelques autres dont Valérie QUESNE. Il est vrai qu'il s'agit d'un travail. C'est l'axe de notre politique municipale et, pour moi, métropolitaine ; la différence, c'est que du point de vue municipal, nous pouvons décider, au niveau métropolitain, avec les 95 communes, c'est un petit peu plus compliqué. Toutefois, cela avance tout de même. Cela avance dans le bon sens. Je voulais préciser cela car il s'agit d'un ensemble dans lequel nous tenons toujours notre place. Si cela peut se faire, c'est grâce à nous et si cela se fait dans le bon sens, quelque part, ce sera un peu grâce à nous et un peu grâce à des gens comme toi.

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Je reprends sur des choses un peu plus prosaïques : la synthèse de fonctionnement. Il était important d'avoir ces deux présentations qui montrent à quel point d'abord il ne faut pas opposer le fonctionnement et l'investissement – on le dit en permanence, les deux se télescopent et se répondent – et à quel point nous avons de la transversalité qui irrigue la totalité de nos politiques. Ce sont typiquement les deux politiques qui permettent d'illustrer le fait de vouloir monter en puissance, d'aller encore plus vite, d'aller encore plus loin sur des domaines qui ne sont pas forcément de compétence municipale ou en tout cas qui n'apparaissent pas comme des priorités. Dans ce mandat, nous accélérons énormément. Yohan TISON l'a rappelé et nous le verrons au niveau de l'investissement, plus de 500 000 € vont être exclusivement dédiés aux plantations. Il y a quasiment et sans doute aucune commune qui en fait autant aujourd'hui au niveau national sur ce domaine.

#### ▪ ***L'autofinancement***

Vous avez le bilan de l'autofinancement. L'évolution comparée des dépenses et des recettes et celle induite au niveau de l'autofinancement parlent d'elles-mêmes. Vous voyez que l'on a une lecture claire : augmentation des recettes qui alimentent une augmentation des dépenses mais on voit bien qu'il y a un resserrement qui se traduit par une dégradation de l'autofinancement qui reste à un niveau correct mais cette contraction, si on la projette à moyen terme, impliquera nécessairement de retravailler dessus parce que l'on ne peut pas tirer, notamment sur l'emprunt, de plus en plus si on n'a pas une stabilisation et un confortement de l'autofinancement. Attention, les courbes qui sont présentées ici correspondent à une traduction de la projection que nous avons réalisée au niveau des dépenses, notamment de fluides. Si les dépenses de fluides venaient à être minorées par rapport à ce que nous avons projeté du fait de l'évolution de la situation, cela pourrait se traduire d'un seul coup par un ou deux millions supplémentaires au niveau de l'autofinancement. À l'inverse, si la situation venait à se dégrader encore – ce n'est pas l'hypothèse la plus probable mais elle n'est pas à exclure –, il faudrait réajuster tout cela d'où l'importance du BS et des politiques qui devront être réinterrogées en fonction de l'évolution de la situation. Je ne peux pas

vous dire autre chose que nous verrons comment cela va se passer.

De façon logique, nous allons enchaîner avec la section d'investissement.

➤ **Section d'investissement**

Je rappelle que la Ville est engagée dans une séquence d'investissement lourde, historique qui est motivée par plusieurs facteurs :

- préserver, rénover notre patrimoine ;
- repenser, rénover la ville nouvelle et notamment les quartiers centraux. Nous en avons déjà parlé assez longuement depuis le début du mandat ;
- adapter en particulier dans le cadre de la sobriété énergétique, des mobilités douces, de la ville nature et nourricière. Ce sont les présentations qui sont des illustrations du rapport développement durable intégré à cette présentation qui vont être déployées.

Nous allons procéder de la même façon que pour le fonctionnement : d'abord une vision d'ensemble. Vous voyez que les dépenses d'équipement sont prévues à un très haut niveau puisque l'on est à plus de 25 millions qui sont confirmés, financés à hauteur de 4,5 % par notre autofinancement, des recettes propres que l'on va détailler à hauteur d'un petit tiers (31 %) et par l'emprunt à hauteur de deux tiers.

▪ **Les recettes propres**

Il y a tout de même une perte de 600 000 € sur le fonds de compensation de la TVA. Je rappelle que la loi de finances 2021 a exclu de l'assiette ce que nous pouvions récupérer en termes de FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) des domaines comme la voirie ou l'informatique. Il s'agit tout de même d'un bel exemple de la méthode gouvernementale d'aller sur un point très technique, très difficilement communicable. Expliquer que l'on exclut de l'assiette les aménagements de voirie alors qu'il y a une urgence à aller sur les mobilités douces et, par exemple, toute une série de domaines informatiques, il suffit de voir ce qui se passe aujourd'hui à Lille pour comprendre que cela n'a pas véritablement de sens. Par rapport à cette réalité, je tenais tout de même à le souligner parce que cela a beau être technique, cela nous fait tout de même une projection d'une perte de recettes de l'ordre de 600 000 €. Nous n'avons pas beaucoup de cessions parce que, comme vous le savez, la Ville n'a pas un grand patrimoine qu'elle pourrait céder. Nous avons quelques petites ventes qui vont nous rapporter sans doute aux alentours de 250 000 €. Les subventions, ce sont principalement celles qui sont liées à la Rose des vents. Nous allons percevoir les premiers versements de ce qui avait été négocié dans le cadre du contrat de plan État Région pour un montant de l'ordre de 4,7 millions. Il y aura aussi 600 000 € liés à la MEL. Je rappelle que sur un autofinancement consolidé à 6,9 millions, nous avons tout de même 5,8 millions à soustraire au titre du remboursement du capital d'emprunt. C'est évidemment ce qui nous conduit à activer le deuxième levier que nous avons en réserve et que nous avons évoqué à de nombreuses reprises : le levier de l'emprunt. Je ferai le bilan de cela après avoir vu les grands axes de la politique d'investissement.

Sur la diapositive suivante, vous avez les différents domaines qui sont présentés en typologie d'investissement. Attention, ce type de diapositive est toujours à prendre

avec des pincettes parce qu'il y a évidemment une immense porosité entre les différents domaines. On voit ici que le domaine de la culture, de l'animation de la ville est largement en tête mais vous avez les 6,4 millions de la Rose des vents qui pèsent. C'est ce qui explique ce bond dans l'investissement de la culture : c'est le dossier de la Rose des vents qui est historique et écrasant par sa masse. Tout ce qui est lié à l'urgence écologique spécifique est en réalité devenu le premier chef de dépenses en investissement dans nos politiques aujourd'hui avec près de 3 millions d'euros.

Comment répartissons-nous nos interventions ? D'abord, nous avons ce que l'on appelle les opérations, c'est-à-dire l'investissement qui va se déployer sur plusieurs années selon un PPI (Plan pluriannuel d'investissement) plus ou moins long en fonction des domaines : un peu plus de 13 millions d'euros qui pèsent sur ce budget. Dedans, nous allons retrouver toute une série de choses : d'abord des dépenses et des opérations structurelles. Vous savez qu'il y a 1,2 million qui est inscrit au niveau des Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée), 0,8 million sur l'éclairage public. Nous allons d'ailleurs demander à l'opérateur de nous proposer d'aller plus loin. S'il est en mesure de nous accompagner, de proposer davantage d'investissements pour optimiser encore la question de l'éclairage public, il ne sera pas impossible que nous propositions quelque chose au BS. Cela dépendra de la capacité du plan de charge et de la mise en œuvre de nouvelles solutions. On retrouve 400 000 € aussi pour les travaux de voirie en accompagnement de ceux de la MEL.

Sur la diapositive suivante, vous avez les investissements qui correspondent à un vote par opération. On retrouve ce que j'ai évoqué. Je les prends peut-être par ordre d'importance :

- la Rose des vents, 6,4 millions ;
- le FOS tennis, 1,7 million ;
- la transition énergétique. On engage presque 1,7 million cette année ;
- la vidéo protection, 600 000 €.

Je ne vais pas vous détailler tout ce qui suit : projet Centre-Ville, la finalisation des deux groupes scolaires que nous livrons, le musée des Moulins, les quartiers Résidence et Triolo.

Tout cela s'accompagne de besoins patrimoniaux avec des enveloppes dites patrimoniales à hauteur de 4 millions et des enveloppes diverses en aménagement. Vous avez dans le livret une dizaine de pages très, très détaillées, presque trop d'ailleurs, sur l'investissement 2023 et une projection sur les grandes masses de 2024–2027 qui correspond à notre PPI synthétisé. Globalement, vous avez une porosité dans ces différents domaines. Si on revient sur les différents projets et la répartition par domaine, on a toute une série de choses qui pourraient être affectées à différents domaines.

Nous avons choisi ici plusieurs exemples que je vais détailler. Je vais présenter en deux minutes certaines opérations emblématiques et ensuite je passerai le relais à Françoise MARTIN qui parlera des méthodologies et de l'exemple des cours d'école et à Sébastien COSTEUR sur les mobilités douces.

D'abord, **la Rose des vents**. Quelques diapositives pour illustrer un petit peu. Vous

êtes passés devant et vous avez dû voir à quel point la structure est impressionnante dans sa démolition/conservation. Je salue la présence d'Audrey ARDIET que j'ai vue au premier rang et qui nous a transmis avec les équipes une série de vues qui vous permettent de voir et d'anticiper la complexité...

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Audrey ARDIET est la directrice de la Rose des vents.

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

La directrice de la Rose des vents avec qui nous faisons un super boulot notamment au niveau du hors les murs dans la ville. Il y a eu une série de spectacles dans différentes salles qui, à la fois, ont renouvelé le public et nous réinterrogent aussi sur ce qui pourrait se faire plus tard. J'insiste sur ces vues parce que nous avons tout de même une opération des plus complexes : des cabinets d'archis, des entreprises spécialisées dans la rénovation d'équipement comme celui-là, il n'y en a pas beaucoup au niveau national. Cela va aboutir à ce projet de la Rose des vents. Pourquoi je dis cela ? Parce que nous avons des dépassements qui ont été aujourd'hui estimés à hauteur de 3,6–4 millions et que nous ne pouvions pas anticiper. C'est en déconstruisant la Rose des vents, en la déstructurant que nous découvrons des choses. Nous avons aujourd'hui un dialogue avec les partenaires qui cofinancent : l'État et la Région. Nous avons un peu du mal à mobiliser nos partenaires sur la règle de trois que nous espérons voir appliquée : si on a 3,6 million de dépassement, 1,2 million chacun, cela semble procéder du bon sens. L'État serpente un petit peu en nous disant que les fonds ne sont pas inscrits, qu'il faut discuter. Nous, cela ne nous pose pas de problème d'avoir une rallonge qui s'exercerait sur deux ou trois exercices ; cela n'est pas la question. Nous avons eu une réponse plus ferme mais plus limitée de la Région. Cela fait partie des inscriptions que nous espérons voir rediscutées peut-être dans les dossiers concomitants. Nous avons la médiathèque qui va aussi être retraitée. Nous avons des extensions et des ajustements qui peuvent être discutés. Nous serons fermes sur l'attente de nos partenaires. Nous avons une prochaine réunion qui est programmée pour refaire le point. Il va de soi que sur ce dossier, dès le départ, nous avons été transparents en disant que nous ne pouvions pas anticiper sur les bonnes ou les mauvaises surprises liées à la déconstruction. Globalement, il y a des dépassements qui sont liés à quelques mauvaises surprises au niveau des fondations, au niveau des structures de la charpente métallique mais ils sont aussi liés, comme vous le savez, à la crise inflationniste et à la difficulté sur les marchés à trouver des prix raisonnables dans certains domaines.

**Réhabilitation du FOS Tennis** : là aussi, un engagement avait été pris. Vous savez que nous avons décalé. Cela avait été discuté avec le club. Il s'agissait d'une mauvaise nouvelle pour eux mais nous avons été raisonnables. Nous ne pouvions pas prendre de risques sur ce dossier. Le FOS tennis est l'illustration – Farid OUKAID est évidemment l'intercesseur principal avec le club – d'un dialogue, d'une confiance qui existe entre les structures et la municipalité, d'engagements réciproques et d'efficacité au service des Villeneuvoises et des Villeneuvois. Nous l'avons dit, ce projet avait été reporté pour des raisons qui avaient été évoquées. Il a été inscrit en

priorité et cette année, les choses seront lancées.

**Le marché global de performance énergétique** : quand nous vous l'avions présenté, nous avons dit que nous ferions régulièrement un petit point sur ce marché des plus ambitieux qui nous situe – et l'opérateur qui intervient nous confirme la chose ainsi que les échanges que nous avons dans les groupes de travail de la MEL sur la transition énergétique – et nous consacre comme un territoire hyper innovant, notamment dans le poste P6, c'est-à-dire la mise en œuvre de ce mix énergétique qui va être déployé dès cette année. Nous l'avions programmé. Vous avez une série de dispositifs que je vais égrener rapidement.

Nous avons une GTB (Gestion technique du bâtiment) - une gestion à distance - qui va être modernisée. Nous avons d'anciennes générations de gestion à distance qui étaient modernes à l'époque, qui sont devenues plus ou moins obsolètes et que nous avons besoin de moderniser. Il s'agit d'un des premiers éléments de présentation qui nous donne la possibilité, je le rappelle, d'activer et de mettre en œuvre toutes les économies d'énergie et la transition vers la sobriété énergétique. La réduction de plus de 20 % de nos consommations en quatre ans, c'est aussi lié à cette GTB. Surtout, nous déployons une série d'équipements complémentaires. Sur la diapositive suivante, vous avez les systèmes de ville intelligente avec un suivi instantané de certains équipements. Nous pouvons analyser les consommations, diagnostiquer les usages qui dysfonctionnent, les périodes sur lesquelles nous devons finement travailler. C'est ce qui nous permet le dialogue fin avec les associations, les utilisateurs de locaux. Nous diminuons la température ; à un moment, ce sont des enfants, de tout petits gabarits, des personnes en situation de handicap qui utilisent la salle et là il faut chauffer davantage pendant une demi-heure, pendant une heure. Nous pouvons faire cela à distance et cela nous a permis de conserver l'intensité d'usage tout en diminuant de façon conséquente les consommations dans le cadre d'une préservation du service public. Je le répète, à Villeneuve d'Ascq, nous n'avons pas fermé les salles de sport, nous n'avons pas coupé l'éclairage complètement, nous avons réduit l'intensité. Nous aurons une visite sur site dans deux jours pour expliquer la chose. Nous n'avons pas fermé les piscines et nous avons continué à avoir un service public qui se déploie.

Dans le mix énergétique, dans les innovations, vous avez sur la diapositive suivante toute une série de dispositifs, d'équipements modernes qui vont se déployer. La piscine du Triolo, vous la connaissez : elle a l'air esthétiquement obsolète, ses abords n'ont pas été rénovés. Elle a son âge et elle fait son âge. Cependant, en sous-sol, vous avez une modernité de traitement de l'eau absolument remarquable où nous cherchons à chaque fois à avoir les systèmes les plus innovants. J'en profite pour saluer le travail des équipes de Joël OBRY, de David MATOS qui travaillent et qui sont extrêmement performantes là-dessus. Nous en avons encore eu la confirmation dans l'échange que nous avons eu la semaine dernière avec différentes Villes de la Métropole qui sont venues voir au Triolo comment nous gérons et comment nous arrivons à obtenir des résultats comme cela car Villeneuve d'Ascq fait école. C'est à la fois une fierté mais pas une surprise parce que nous savions que nous étions à la pointe sur ces questions-là.

Pour aller plus loin et toujours pour être cette ville universitaire, cette ville du

développement, nous expérimentons et nous installons différentes solutions de mix énergétique d'énergies renouvelables. Nous avons en régie notre propre petit réseau de chaleur au niveau du centre nautique Babylone. Beaucoup de gens ignorent que c'est le même petit réseau qui chauffe la piscine, le dojo Jeff-Martin et la crèche adossée. Yohan TISON en a parlé tout à l'heure, nous allons développer une chaufferie biomasse concomitante avec le plan haie. L'effet masse du développement du végétal sur Villeneuve d'Ascq : à terme, ce que nous avons en tête, c'est de dire que ce microréseau de chaleur en chaufferie biomasse pourrait être peut-être – et nous allons y travailler – alimenté par une partie de l'entretien des haies qui sont plantées et qui vont fournir le combustible. Nous serons vraiment sur un circuit fermé à l'échelle du territoire. Le projet va être lancé cette année au niveau du CNB (Centre nautique Babylone).

Diapositive suivante : raccordement au réseau de chaleur du groupe scolaire Chateaubriand. Vous connaissez ce réseau de chaleur. Le principe d'un réseau de chaleur est qu'il doit vivre et qu'il doit se déployer s'il veut vivre et être efficace.

Sur la diapositive suivante, vous avez un dispositif prometteur qui a été proposé par notre assistance à maîtrise d'ouvrage issu d'une start-up, Terraopur. Il s'agit d'un système qui utilise l'air ambiant d'une classe, l'air vicié chaud. La chaleur qui se dégage est renouvelée et cet air qui est récupéré et est injecté dans des ventilateurs pilotés par les sondes CO2 va permettre de chauffer. Vous récupérez la chaleur d'une classe et l'air vicié pour ensuite le transformer et alimenter un réseau de chaleur. Si j'étais cynique, je dirais que les suppressions de postes et les sureffectifs en classe vont alimenter le dispositif, parce que plus vous avez une classe agitée, plus elle est nombreuse, plus ça chauffe et plus vous chauffez. Ce dispositif est prometteur. Il demande à être essayé. Plus clairement, sur ce mix énergétique, la commande a été avec des objectifs qualitatifs avec engagement de Dalkia qui a eu le marché. Nous devons avoir un retour sur des cibles qui sont recalculées en permanence. Si jamais un dispositif n'est pas aussi prometteur qu'espéré, nous l'assumerons, nous le dirons. Le but est aussi de faire du territoire un laboratoire pédagogique. Être innovant, c'est ça aussi : c'est servir de laboratoire. Nous l'avons expliqué lorsque nous avons voté le marché. Terraopur fait partie de ce mix.

La géothermie va être installée à Calmette avec le même principe. Vous avez des sondages qui sont réalisés. Si jamais ceux-ci n'étaient pas concluants, nous transférerions et nous irions vers un autre dispositif. La mise en œuvre va commencer cette année. C'est pour cette raison que vous avez ce volume d'investissement sur les chaufferies très conséquent. Nous avons plus de 2 millions d'euros qui vont être dépensés dans les deux ans. Cette année, nous avons choisi d'accélérer, d'aller le plus vite possible car plus vite nous investissons, plus vite nous aurons le retour sur investissement et les résultats qui seront là.

**Les centrales photovoltaïques** : vous savez que nous avons décidé sur deux périmètres lourds de production de développer un parc important de production photovoltaïque en autoconsommation collective. Cela veut dire que tout ce qui est produit sur un site peut irriguer des bâtiments dans un périmètre d'un kilomètre. Deux postes de production sont identifiés. Vous avez ici les périmètres au niveau de la ville.

La première installation va concerner le CNB sur le secteur P1. Le premier projet qui avait été présenté sur les panneaux solaires de Babylone était ce qui correspondait aux quatre zones ; des zones atomisées (zone 1, 2, 3, 4) sur le parking du dojo et du centre nautique Babylone. L'opérateur nous avait proposé cela mais il y avait juste un problème : c'est que pour ce dernier, il fallait abattre des arbres ou couper les houppiers des peupliers qui sont sur place. Conjuguer une très forte végétalisation et des ombrières photovoltaïques, cela est loin d'être évident. Le projet initial qui, pour l'opérateur, était le plus à même d'optimiser la production photovoltaïque a été retoqué parce que notre commande consistait à dire essayez de trouver autre chose pour préserver et ne pas abattre notamment toute la série de peupliers qui culminent à plus de 40 m de haut et qui font une ombre portée conséquente. Nous aurons donc un autre aménagement qui sera réalisé, plus massif sur les zones 1 et 2 où là, nous aurons des ombrières qui vont complètement recouvrir ces parties qui nous permet de ne pas toucher au patrimoine arboré du site tout en garantissant les engagements de production sur lesquels nous avons contractualisé. Cela va commencer à être installé normalement cet été. La transformation et ces zones de production photovoltaïque sur le territoire se développent. Il s'agit d'un des chefs de dépenses sur lesquels nous accélérons et sur lesquels nous mettons des moyens massifs dans ce budget 2023.

C'est à ce moment-là que nous avons prévu d'avoir l'intervention de Yohan TISON. Françoise MARTIN va enchaîner sur la végétalisation. Juste revenir sur le chiffre qui a été présenté sur une diapo par Yohan : 500 000 € sur les formes de végétalisation multiforme, 3 à 4 km de haies. Il faut bien intégrer ce que cela veut dire. S'agissant des diapositives qui ont été présentées et que nous proposons de détailler plus largement à un autre moment dans l'année, les haies qui font 2 m de large sur 1 m de linéaire, ce sont à chaque fois sept sujets qui sont plantés en arbres ou en arbustes. Quatre kilomètres, sept sujets. Vous savez qu'en arbres et en arbustes, rien que sur le plan haie, nous sommes déjà sur 25 000 sujets qui seront plantés cette année sur la ville. Ce à quoi il faut ajouter ce qui se fait avec les différents dispositifs : zones de glanage, aménagement de vergers, aménagement de l'espace public et un plan ambitieux dans les cours d'école que Françoise MARTIN nous présente et qui est aussi un des aspects de la politique développement durable qui est au cœur de notre politique.

### **Françoise MARTIN, Adjointe au Maire**

Bonsoir à tous. Un des projets ambitieux du mandat est de revisiter toutes les cours d'école. Chacune a son identité propre. Certaines vont nécessiter de très lourds travaux, d'autres dans des environnements plus arborés nécessiteront des aménagements plus légers. Nous avons choisi d'illustrer notre propos par l'exemple de la cour d'école élémentaire Pierre-et-Marie-Curie. Je dirais qu'elle répond à tous les critères de la cour d'hier, à savoir un espace le plus souvent en béton bitumeux noir, une faible présence de végétation et une gestion des eaux de pluie directement dans le réseau. Certains diront que c'est une vraie poêle à frire. L'été, surtout au moment de la fête de l'école, tout le monde souffre et cherche le moindre endroit ombragé.

Aujourd'hui, une cour doit absolument apporter une dimension environnementale, une

dimension sociétale, une dimension pédagogique.

Je vous ai parlé de la dimension environnementale :

- la gestion de l'eau pluviale qui doit être infiltrée, doit pénétrer dans la terre et ne doit pas rester stagnante et aller directement dans le réseau d'assainissement ;
- une végétalisation pour rafraîchir les cours et pour favoriser la biodiversité.

Sur le plan sociétal :

- une diversité d'activités pour tous (des zones actives, des zones sportives mais aussi des zones apaisées) ;
- améliorer le cadre de vie des enfants, de l'équipe éducative et de toute personne demeurant dans cette cour, améliorer aussi un confort de vie l'été.

Au niveau pédagogique :

- un espace dédié à l'apprentissage de l'environnement (des potagers, des possibilités de cueillir des fruits) ;
- des espaces laissant la possibilité d'enseigner à l'extérieur.

Sur la diapositive suivante, vous avez l'exemple de cette fameuse cour d'école. Je vous ai dit qu'elle était bitumée ; je ne vous ai pas menti. Il faudra travailler sur cette cour d'école. Vous avez une proposition d'aménagement. J'attire avant tout l'attention sur le travail qui a été mené pour en arriver à cette proposition. Il y a eu un processus de concertation en trois grandes étapes : la première, l'équipe municipale a rencontré l'équipe éducative – je vais remercier les services d'Ariane RENARD, de Julien DEVIENNE – et présenté les enjeux et le diagnostic partagé avec l'école avec toujours une expertise, un temps d'observation du comportement des enfants dans les cours d'école. Dans un deuxième temps, place aux enseignants, à l'équipe éducative qui a organisé des sondages auprès des enfants, auprès des parents. Ces sondages ont été analysés. Nous avons vraiment eu une synthèse de ceux-ci. Nous avons évidemment constaté qu'une cour de récréation ancienne version est toujours très sexuée avec des garçons omniprésents. Une cour, si aucune règle n'est instaurée, il y a 20 % des garçons qui occupent 80 % de la surface en s'appropriant l'espace central pour jouer au foot. Cela est caractéristique dans toutes les cours qui n'ont pas d'espaces aménagés. Ensuite, l'équipe est venue échanger avec les acteurs qui ont travaillé sur le sujet. Les parents d'élèves avec l'équipe enseignante ont fait des propositions. Le travail a été encadré car tout n'était pas possible. Parfois, nous avons eu des propositions extrêmement originales mais pas toujours applicables. Ainsi, nous pouvons vous présenter ces zones qui sont proposées : une zone apaisée qui peut être un lieu de discussion pour les élèves, pour les adultes parfois, un lieu où on peut enseigner à l'extérieur avec de petits forums où il est possible de regrouper une trentaine d'élèves. Vous voyez une zone dite potagère avec un lieu de partage autour d'activités nature, des possibilités d'apprentissage et une zone sportive car comme l'a dit Valérie QUESNE, le sport est tellement bon pour la santé et ce n'est pas Farid OUKAID qui nous contredira. Il y a donc un besoin de se dépenser parce que les enfants en ont vraiment énormément besoin. Il y a une zone de biodiversité qui va

permettre les observations, d'apprendre la vie qui naît parfois dans une mare, dans des espaces coconstruits avec les services éducation à l'environnement et espaces verts qui sont toujours présents pour donner des conseils et aider les enseignants et amener leur expertise.

Sur la diapositive suivante, vous avez le projet en chiffres :

- la moitié de la cour d'école sera reprise, soit 1 151 m<sup>2</sup> sur 1 850 m<sup>2</sup> actuels ;
- un tiers de la cour sera végétalisé et déminéralisé soit 639 m<sup>2</sup> ;
- 177 m<sup>2</sup> de murs et de clôtures seront végétalisés ;
- un espace de biodiversité de 200 m<sup>2</sup> sera créé.

Je ne vais pas aller plus loin. Vous avez bien compris les bienfaits de retravailler ces cours d'école. Lors du dernier mandat, nous nous étions vraiment attachés à faire un plan numérique dans les écoles, puisque cela était absolument indispensable pour toutes les nouvelles formes d'enseignement. Nous avons été bien contents d'être à la hauteur pendant la pandémie. Durant ce mandat, à côté de tous les autres investissements – n'oublions pas les deux créations de cour d'école, les travaux faits dans les écoles, les supports aux projets d'école – nous nous sommes attachés et nous nous attacherons jusqu'à la fin du mandat à réaménager toutes les cours d'école. Je vous remercie de votre attention.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Merci Françoise. Je vais donner la parole à Sébastien COSTEUR et comme il s'agit d'un jeune politique, je lui prodiguerai un conseil de vieux : si on veut être populaire, il faut être plus bref.

### **Sébastien COSTEUR, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Bonsoir à tous. Sur la dernière présentation...

### **Gérard CAUDRON, Maire**

C'est toujours la difficulté d'arriver en dernier. Sérieusement, parce qu'il y a le débat tout de même à avoir après.

### **Sébastien COSTEUR, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Cette dernière partie « espaces publics et mobilités douces pour tous les usages » s'inscrit vraiment en complémentarité avec toutes les autres interventions de ce soir ; je pense à la santé ou tout ce que vient de rappeler à l'instant Françoise MARTIN ou tout à l'heure Johan TISON. Sans être redondant, si nous pouvons présenter tout cela ce soir, c'est aussi grâce à nos services qui font tout l'accompagnement et le travail. Je cite tout de même Ariane RENARD, Alexandre CADET, Julien DEVIENNE, Vincent BEERENS et l'ensemble de leurs équipes. Rappelons tout de même que si nous sommes capables de faire certaines actions aujourd'hui, c'est parce que nous utilisons tous les atouts de notre ville depuis l'origine. Même s'il s'agit d'une ville qui a été conçue dans les années 70 avec les trois villages à l'origine, la partie espaces publics végétalisés existe depuis l'origine ainsi que les aménagements spécifiques. Notre

objectif sur le mandat est d'adapter, de renforcer et de compléter pour donner une dimension nouvelle aux enjeux actuels et à venir.

Il y a également une partie voirie qui est de compétence métropolitaine. Rappelons toujours que si une Ville ne demande rien, elle n'a rien. Si une Ville ne se défend pas sur sa compétence voirie, elle n'a pas.

On se déplace plus facilement sur l'espace public s'il est adapté et végétalisé. Nous avons voulu montrer quelques exemples d'actions 2022, à savoir la végétalisation de la place de Verdun mais aussi le parking qui vient d'être refait rue de Fives aux abords de l'école Chateaubriand, toujours en précisant que nous le faisons par des plantations par les enfants, par les habitants du quartier. Il n'y a rien de mieux que de rendre le citoyen acteur de ces plantations. Si je rajoute le beau square Brassens qui vient d'être terminé aux deux actions que je viens de citer, ce sont tout de même plus de 100 arbres supplémentaires qui ont été plantés sur l'année 2022.

**Le déploiement de la ville 30** : lors du rapport développement durable 2021, nous rappelions qu'à peu près 40 % de la ville était en zone 30 grâce aux différentes actions menées au cours des derniers mandats et aux aménagements nouveaux ; je pense, par exemple, au quartier Cousinerie qui a été un de ceux qui a été le plus réaménagé en travaux lourds. Fin 2022, avec les premiers déploiements des secteurs 30, un peu plus de 50 % de nos voiries sont passées en 30 km/h. Nous avons remis cette diapositive. C'est ce que nous avons décidé au niveau de la MEL avec plusieurs communes pour faire des choses assez simples et pas très coûteuses, à savoir que maintenant un secteur 30 sera un secteur 30 avec des entrées de quartier, avec de grands emplacements, marquages en résine avec des 30 marqués au sol qui seront rappelés, par exemple, à chaque passage piéton dans toutes les rues de la ville. Nous avons remarqué, après un test effectué lors du mandat précédent, qu'un marquage 30 au sol est beaucoup plus lisible qu'un panneau qu'on ne lit pas, qui est noyé dans l'ensemble du mobilier urbain de la ville. Sur la slide suivante, nous vous remettons le phasage qui se fera sur l'ensemble des secteurs 30 de la ville. Nous avons déjà fait la Haute-Borne, Cité scientifique, Triolo et Cousinerie qui étaient des secteurs qui étaient déjà adaptés. Cette année, en 2023, nous sommes sur Triolo centre commercial, même s'il s'agit d'un secteur qui va subir de gros aménagements dans les deux prochaines années, Poste, Résidence, Annappes, Ascq, Brigode. Il s'agit de secteurs dans lesquels nous avons déjà fait des adaptations en concertation au cours de ces trois dernières années. Puis, sur 2023 et 2024, nous finirons sur les secteurs Nord. Nous les mettons en dernier étant donné qu'il y a de gros travaux de voirie en cours. Nous ne pouvons donc pas l'adapter dès à présent. Vous avez une cartographie qui reprend l'ensemble des phasages. À terme, 15 axes structurants de la ville resteront à 50 km/h : rue des Fusillés, rue du 8-Mai, boulevard de Mons, boulevard de l'Ouest. Il y en aura une quinzaine qui restera à 50 km/h. Vu la superficie de notre ville, nous ne pouvons pas non plus passer l'ensemble à 30 km/h. Les marquages 30 sont un outil mais ne sont pas suffisants si nous voulons avoir de réels secteurs 30 où il y a partage de l'espace public. Depuis quelques années maintenant, nous avons en concertation dans chaque rue, dans chaque quartier de la ville, des choses qui se font et qui vont se poursuivre, des adaptations car l'objectif du 30 km/h, c'est aussi d'en profiter pour

mener une politique de réaménagement de l'espace public. Nous avons remis des photos comme ici où vous avez la rue Jean-Baptiste-Lebas ou la rue du Docteur-Roux que nous avons fait en dernier qui nous permet de donner une nouvelle esthétique à la ville et d'avoir un secteur qui soit plus efficace sur l'abaissement de vitesse par l'obligation d'obstacles sans nécessairement avoir des ralentisseurs tous les 10 m, comme nous le voyons dans certaines villes, ce qui est complètement indigeste. Il faut donc se servir de l'existant pour faire au mieux. Nous profitons également de ces aménagements pour sécuriser et libérer les trottoirs qui sont souvent obstrués. Nous réglons au fur et à mesure depuis deux ou trois ans des points noirs et des conflits de stationnement sur le trottoir par la pose de mobiliers urbains. Par exemple, le budget annuel de potelets est de 40 000 € au niveau de la ville. Si on les additionne, nous sommes sur des sommes qui ne sont pas négligeables. Nous le faisons en lien avec l'accessibilité pour tous et notre collègue Lahanissa MADI avec qui nous travaillons quotidiennement sur ce sujet.

Concernant le secteur 30, nous allons faire un focus sur l'année 2023 sur les abords d'écoles. L'école est une compétence Ville. Au cours des derniers mandats, nous avons réaménagé en lourd tous les abords d'écoles. Toutefois, nous nous rendons compte que ces abords d'écoles ne sont pas bien identifiés quand il y a du flux automobile qui arrive et qui ne respecte pas toujours certaines règles. C'est pour cette raison que, comme le disait Sylvain ESTAGER tout à l'heure, il y aura un budget dédié pour faire des tests de mobiliers urbains sur certains sites. Un bilan sera fait à un moment donné avec les parents d'élèves et les associations de parents d'élèves pour voir quels mobiliers urbains pourraient être à terme déployés et généralisés sur les écoles. Comme il ne faut pas se tromper, il vaut mieux tester et voir ce qu'il est possible d'améliorer. Il y aura également cette dimension du solaire sur les équipements. Vous avez des exemples d'aménagements ou de mobiliers urbains que nous pourrions tester aux abords des écoles pour rendre les choses un peu plus efficaces en termes de sécurisation.

Sur l'année 2023, nous allons également amorcer la partie « plan de déplacement des écoles ». Un questionnaire sera distribué à l'ensemble des écoles de la ville, des associations de parents d'élèves, des équipes encadrantes. En lien avec notre collègue Nathalie PICQUOT, nous allons travailler là-dessus pour avoir une cartographie à un instant T des modes de déplacement par école et ensuite donner les solutions les plus adaptées aux écoles concernées. J'ai oublié d'associer à cette démarche Françoise MARTIN.

**Ville à vélo** : nous avons remis la partie schéma intercommunal car la mobilité au sein d'une ville s'inscrit aussi au sein d'un territoire. Si on ne met pas la mobilité en liaison avec les communes limitrophes, il n'est pas possible d'avoir un schéma cohérent que nous avons travaillé avec la Ville de Hem mais également toutes les communes du Val de Marque dans le cadre du schéma cyclable métropolitain. En 2021, nous avons fait le bilan sur les années 2019, 2020, 2021 : 5 km de nouveaux aménagements cyclables avaient été mis en place et réaménagés en lien avec la MEL. En 2022, nous étions sur deux chantiers importants, à savoir la remise à niveau de la piste cyclable de la rue des Fusillés où nous voyons revenir des riverains des communes limitrophes parce

que nous avons remis une dimension un peu plus modes doux sur une rue qui était très adaptée au tout voiture, en attendant son réaménagement total qui sera amorcé, nous l'espérons, par un nouveau tronçon d'ici l'année 2025. La deuxième photo, c'est le grand chantier de la rue Jean-Jaurès entre la rue Louis-Constant et le grand boulevard qui se poursuit. Nous sommes sur des travaux lourds mais qui avancent bien et qui seront terminés à l'été 2023.

En 2023, nous aurons une nouvelle étape. En lien avec la Métropole européenne de Lille, de nombreuses études ont été menées sur les aménagements. Cela prend du temps. Il y a aussi des appels d'offres. Sur l'année 2023, il y aura des chantiers phares, une nouvelle montée en puissance des aménagements cyclables avec cinq nouveaux kilomètres qui se feront sur la rue de Lannoy, la rue Couturier, une des fractions de la RN 227 entre Cousinerie, avenue de la Marque et boulevard de Mons ainsi que la rue de la Châtellenie où nous allons sur une adaptation d'aménagements cyclables qui ne sont aujourd'hui pas satisfaisants. Ce sont 5 km d'aménagements cyclables nouveaux qui seront terminés au terme de l'été 2024 et qui seront amorcés dès 2023. Vous avez, par exemple, la photo du boulevard de Mons qui aujourd'hui n'a aucune possibilité de liaisons piétonnes ou cyclables à part la partie automobile entre nos quartiers.

**Équipements :** depuis quelques années, nous avons réamorcé et eu une montée en puissance sur la partie arceaux vélos sur l'espace public mais aussi sur les parties garages à vélo dans les écoles. Nous allons continuer la montée en puissance de la partie arceaux vélos dans l'espace public, notamment sur la partie équipement. En 2022, nous avons équipé l'ensemble des secteurs commerçants en lien avec Lionel BAPTISTE. Là, nous allons partir sur la partie équipement de tous nos équipements municipaux (salles de sport, piscines, abords d'écoles que nous n'avons pas terminé). Cependant, il y a certaines écoles dans lesquelles il n'est pas possible d'installer des garages vélos. Vous avez là l'exemple d'un test qui est en cours aux abords de l'école Anatole-France où nous avons mis des trottinettes et des arceaux vélos taille enfant. La responsabilité du cadenas sera portée par l'enfant ou les parents mais il s'agit d'un besoin supplémentaire, une alternative pour essayer d'équiper l'ensemble des écoles. À terme, sur 2023 et 2024, c'est l'ensemble des écoles de la ville qui seront équipées pour les enfants en équipements vélos.

S'agissant des arceaux publics, nous nous sommes rendu compte qu'il y a énormément de Villeneuvois qui ne savent pas où sont les arceaux vélos car ils sont noyés dans les mobiliers urbains. Avec les services, nous avons travaillé sur une identification des emplacements des arceaux vélos sur l'ensemble de la ville avec un système de pochoirs que nous allons tester. Nous avons deux possibilités que nous allons tester sur deux ou trois secteurs de la ville et qui seront validées avec les usagers, avec les Villeneuvois, les conseils de quartier afin de les généraliser ensuite à l'ensemble des équipements arceaux vélos de la ville.

Je précise que l'ensemble des actions, notamment ville 30, ville cyclable, font l'objet de concertations, de présentations. Tout projet de voirie, comme pour la partie urbanisme en lien avec Vincent BALEDENT, fait l'objet de discussions avec l'ensemble des habitants. La dernière réunion a été organisée vendredi dernier sur le quartier Résidence avec plus de 30 personnes présentes à la maison des Genêts. Vous avez

pour la partie communication ville 30, mobilités douces, ville apaisée, ville cyclable, un certain nombre de réunions qui auront lieu aux mois d'avril et de mai avec comme le disait Yohan TISON tout à l'heure toute une période de communication sur les sites et réseaux Internet de la Ville et dans *La Tribune* en juin ainsi qu'à la rentrée 2023.

Tout ceci peut être fait avec des complémentarités. Par exemple, en bas de l'hôtel de ville, un nouveau garage vélo métropolitain est en train d'être installé. Il complétera celui du Pont-de-Bois, des Prés et des Quatre-Cantons. Il y aura aussi une expérimentation MEL sur laquelle nous nous sommes inscrits sur le semi-free floating, à savoir les vélos à assistance électrique en libre-service. Il y aura une présentation dans quelques semaines. Aujourd'hui, nous ne le disons pas trop car il y a une période d'appel d'offres au niveau de la MEL. Ce seront des vélos à assistance électrique presque exclusivement et pas des trottinettes électriques qui seront plutôt du côté de l'université. Il y aura également une expérimentation share lock pour le stationnement sécurisé du riverain. Nous avons des innovations de start-ups qui peuvent nous mettre à disposition des choses. Cette dimension d'innovation, il faut donc la prendre au bond. Par exemple, vous avez une expérimentation de cadenas connectés qui se mettent sur les potelets. Nous avons eu des tests qui sont intéressants et que nous pourrions très bien expérimenter au niveau de la ville. Il y aura aussi le covoiturage avec notre aire de covoiturage du Palacium qui sera remise en service prochainement. L'autopartage est en réflexion ainsi qu'une flotte de vélos pour les structures municipales. J'en ai terminé, M. le Maire.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Merci. Avant de passer la parole à Sylvain ESTAGER qui doit nous parler de la dette, je vais quand même dire aux collègues deux choses : il est vrai que cela semble long mais je peux vous dire que si nous devons rendre compte – et par rapport aux citoyens, il faut rendre compte de tout ce que nous faisons –, cela ferait 10 fois plus, y compris 10 fois plus d'intervenants dans les élus de la majorité que je vois au quotidien sur tous les domaines ; je ne vais pas commencer à en citer parce que ceux qui ne le seront pas seraient vexés. Il est vrai qu'il s'agit d'un travail collectif, un travail croisé et ils se déplacent dans la ville et vont à la rencontre des citoyens et des associations. Pour ne prendre qu'un exemple : Vincent BALEDENT avec les promoteurs. Compte tenu du moindre mètre carré de terrain, il y en a 15 pour essayer de l'acquérir au prix le plus élevé pour y faire n'importe quoi. Dans tous les domaines, c'est un peu comme cela. Il est vrai que s'agissant de l'exercice qui consiste à ressortir une partie et à lui donner toute l'importance qu'elle mérite comme en matière de santé – je crois que nous aurons l'occasion d'en reparler car c'est tout de même une nouveauté ce que nous essayons de faire sans se mélanger au personnel de santé – mais aussi d'urbanisme, de jeunesse, de culture, au-delà de la Rose des vents, avec toutes les associations, je suis un peu gêné car j'ai le sentiment qu'un certain nombre d'élus qui passent une grosse partie de leur vie au service de la Ville auraient aimé intervenir. Mais bon, c'est un petit peu « la limite du jeu » et de l'exercice.

Je vais donc repasser la parole à Sylvain ESTAGER et ensuite le débat va s'ouvrir. Je peux vous dire qu'en contrepartie, le temps n'est pas limité. Si les groupes veulent intervenir longuement, ils peuvent donc le faire sans problème. Je ne vais pas

m'amuser à limiter le temps des groupes même d'opposition. Est-ce qu'il faudra toujours faire comme cela ? Je n'en sais rien. La seule chose que je veux dire, c'est que cela part d'une bonne intention : celle d'informer au mieux de tout ce qui se fait. Tout ce qui a été dit par les intervenants, personne ne peut contester l'importance du travail qui est fait en la matière mais cela veut dire que nous avons laissé plein d'autres travaux que nous aurions pu aussi présenter, au risque d'être beaucoup plus long.

Sylvain ESTAGER sur la dette.

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Toutes ces politiques, qui colorent, qui illustrent ce budget particulièrement offensif nécessitent l'activation d'un deuxième levier : celui de la dette. Vous avez ici des données qui sont présentées : 25 millions d'euros d'investissement qui vont être alimentés par 9 à 10 millions de financements disponibles et 15 millions qui doivent être inscrits en recettes d'emprunts. Cela va peser à peu près deux tiers de l'investissement. Pour autant, si vous regardez bien, l'encours moyen de dette va être stabilisé et nous restons une Ville peu endettée avec une dette parfaitement saine. Cela ne déséquilibre pas nos ratios, notamment parce que vous avez un phénomène de compensation lié à l'augmentation des budgets de fonctionnement. Je rappelle que nous avons une dette qui peut être activée parce que nous avons fait un beau travail de consolidation de l'autofinancement qui s'est légèrement dégradé mais qui nous permet d'emprunter. Nous ne pouvons pas tirer sur de la dette indéfiniment car naturellement il y a un effet cumulatif qui arrive très vite au bout de 2 ans, 3 ans, parce que l'on doit toujours affecter le report du capital remboursé. Là, nous sommes sur un point d'équilibre qui est parfaitement acceptable. Je rappelle aussi sur la diapositive suivante que 90 % de notre emprunt avait été renégocié au moment où les taux étaient particulièrement bas. Ce travail-là nous a aussi permis, sans le recours au moindre emprunt toxique, d'optimiser la séquence à taux bas qui s'est présentée à nous.

Un dernier mot sur la dette : nous aurons sans doute à l'activer encore un peu et notamment si nous voulons déployer encore plus sur des propositions qui vont nous être faites à la fois dans la sphère participative mais sur les opérateurs que nous mobilisons pour nous proposer d'aller plus loin sur la sobriété énergétique, sur la rénovation de bâtiments, sur des effets d'opportunité. Un exemple très simple : nous sommes en train de discuter avec la MEL du plan de rénovation des piscines, du fonds de concours. Nous sommes en train de discuter avec cette collectivité. Nous allons aller voir et nous espérons avoir aussi un soutien au niveau de la Région et du Département sur certains aménagements. C'est en fonction de cela que nous irons tirer de la dette supplémentaire par rapport à ce qui vous est présenté aujourd'hui au niveau de l'investissement. Il y aura donc toute une série d'ajustements qui vont encore arriver en fonction des effets d'opportunité. Comme l'a dit le Maire, nous ne pouvons pas tout présenter ce soir mais nous aurons l'occasion de le faire tout au long de l'année à mesure des délibérations. La dette est elle aussi activée. Elle reste modérée et nous sommes une Ville qui conserve une marge à ce niveau-là avec une situation parfaitement saine.

Cela me permet d'arriver à la conclusion qui sera brève et en suspens. Je tiens à

nouveau à remercier tous ceux qui se sont mobilisés (les élus, les services) parce qu'il a été très compliqué jusqu'au bout de construire ce budget. Il y a encore beaucoup d'interrogations et d'ajustements qui devront être réalisés. Il faudra être réactif par rapport à la situation, par rapport aux effets d'aubaine ou aux mauvaises nouvelles qui peuvent se présenter.

Nous sommes bien sur un budget charnière au sein de ce mandat. Un budget sur lequel nous aurions pu nous poser la question de savoir si nous attendions que les jours meilleurs se profilent, que la situation retombe. Nous avons choisi d'être offensifs. Nous avons choisi d'être déterminés, d'aller plus loin que ce sur quoi nous nous sommes engagés au niveau de notre feuille de route programmatique et nous nous sommes donné les moyens de le faire. Bien sûr, nous le disons, il y aura toute une série d'ajustements, de suivis à faire. Nous reparlerons de tout cela au moment du BS pour ajuster, pour compléter, pour modifier mais nous serons assurément dans le même esprit, c'est-à-dire celui d'un engagement ferme pour une Ville solidaire, une Ville toujours plus innovante et qui s'implique pleinement dans le combat face aux urgences sociétales, aux urgences sociales, aux urgences environnementales qui s'imposent à nous, pas seulement pour 2023 mais aussi pour les années à venir parce que, vous l'avez compris, les aménagements qui sont réalisés, les investissements qui sont réalisés et toute la coloration urgence écologique sont faits pour durer. Ce sont des investissements que nous réalisons aujourd'hui et qui ont vocation évidemment à produire leurs effets sur un temps beaucoup plus long.

Je vous remercie de votre attention et je passe la parole à M. le Maire.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Nous allons ouvrir le débat. Je réponds par avance à une question qui m'avait été posée par mail par Fabien DELECROIX sur les conseils municipaux. Il y en a un prévu en mai mais la date n'est pas fixée parce que c'est lié à la désignation des délégués qui vont voter aux sénatoriales. Nous n'avons pas encore les textes. Il y a donc une réunion qui aura lieu. Il est vrai que s'il n'y avait que trois conseils au premier semestre, cela serait un peu court ; quatre, c'est déjà limite. Enfin, à la MEL, nous en avons quatre dans l'année. Je trouve que 9 à 10 conseils par an, c'est tout de même la meilleure solution sauf à le faire comme d'autres collectivités dans la journée. Il y a cependant parmi nous des élu(e)s qui travaillent et qui ne peuvent pas se libérer sauf à prendre congé. C'est quelque chose d'un peu complexe.

Je prends les noms des intervenants dans le débat. Mme SEGARD, Mme BARISEAU. Pas d'autre intervenant ? On va les prendre dans ce sens-là.

Pauline SEGARD.

### **Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Merci M. le Maire. M. le Maire, chers collègues, il y a dans le budget primitif que vous venez de nous présenter des éléments que nous pouvons saluer. Je reviendrai ensuite sur l'activation du levier fiscal mais en consacrer une partie du produit à la revalorisation du régime indemnitaire des agents des catégories B et C était, en effet,

indispensable. L'effort aurait probablement pu être plus important et concerté, comme l'ont indiqué les syndicats, mais il a le mérite d'exister. Les agents de la Ville avaient, en effet, bien besoin de ce coup de pouce à la fois en raison de la hausse des prix et de la situation de tension et de conditions de travail dégradées propres à la Ville. Autre point positif : vous poursuivez des mesures de végétalisation de la ville et de plantations de haies – cela a été présenté largement tout à l'heure par Yohan TISON – et aussi les investissements dans le cadre du marché de performance énergétique. À ce propos, vous parliez tout à l'heure du caractère novateur de la politique de Villeneuve d'Ascq en matière de mix énergétique. Il serait intéressant que vos bilans intermédiaires affichent la part effective d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de la Ville. Enfin, vous annoncez également d'autres projets au Pont-de-Bois, en tout cas cela est indiqué dans les différents documents de budget primitif qui nous ont été remis. Même si leurs contours restent flous à ce stade, nous soutenons notamment l'idée de doter le quartier d'une salle citoyenne et souhaitons qu'elle puisse faire l'objet d'une large concertation de la population afin de répondre aux besoins et envies des premiers concernés.

Vous faites ensuite le choix cette année, après avoir hésité les années précédentes, d'activer le levier fiscal en rehaussant la taxe foncière sur les propriétés bâties de trois points. Ceci est un point sur lequel nous ne prendrons pas position ce soir. En effet, les modalités de financement d'un budget nous paraissent étroitement liées à l'usage qui est fait de ce budget. De ce fait, ce budget n'étant pas le nôtre, nous nous abstenons sur la fixation des taux de fiscalité locale. J'en profite pour dire à Mme BARISEAU et à son groupe que contrairement à ce qu'ils prétendent dans leur texte publié dans *La Tribune* de ce mois-ci, nous ne sommes pas 100 % pour sans aucun doute possible. Contrairement au groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq, nous n'avons pas de position dogmatique sur la question fiscale et opposer idéologie et pragmatisme comme vous le faites dans votre texte, c'est en fait un argument rhétorique assez classique et franchement pauvre et c'est aussi oublier que le pragmatisme n'est jamais, lui aussi, qu'une forme d'idéologie.

J'en reviens au projet de budget et plus particulièrement aux éléments qui nous posent problème. D'abord, vous affichez un maintien des subventions aux associations or celles-ci, comme la collectivité et comme les habitants, sont également confrontées à l'inflation. Nous aurions souhaité qu'un effort soit consenti pour augmenter les subventions aux associations rendant un service particulièrement important aux habitants. C'est le cas, par exemple, des centres sociaux qui devront en plus, cette année, faire face à une hausse des salaires liée à l'évolution de leur convention collective ; tout cela donc sans augmentation de la subvention offerte par la Ville et probablement pas des autres partenaires non plus et au prix certainement de l'abandon de certains projets. Or l'activité des centres sociaux peut, elle aussi, être considérée comme un patrimoine commun à préserver comme l'est le service public, comme vous l'avez rappelé. Un tel effort aurait pu être financé par un virement un peu moindre à la section d'investissement compensé par un recours accru à l'endettement. Vous l'avez dit, la Ville a en effet une marge de manœuvre en la matière puisque sa dette par habitant est deux fois moins élevée que la dette moyenne des Villes de la même strate : environ 630 € par habitant à Villeneuve d'Ascq contre 1 360 € en

moyenne pour les autres Villes de la strate.

Pour rester sur le registre de la comparaison, Villeneuve d'Ascq n'a pas à rougir de ses dépenses réelles d'investissement par habitant par rapport à la moyenne des Villes de la même strate mais ce niveau de 25 millions d'euros reste en deçà du niveau de la fin du mandat dernier (près de 4 millions en moins par rapport à 2019). L'écart est plus important si on l'exprime en euros constants.

S'agissant des politiques que vous avez présentées, leurs intentions sont évidemment bonnes et nous les partageons. Nous restons toutefois sur notre faim concernant le dispositif des ambassadeurs santé qui pourrait aussi avoir pour objectif d'améliorer la démocratie en santé en intégrant les ambassadrices – puisque j'ai compris que ce seraient essentiellement des ambassadrices – aux instances et groupes de travail dédiés aux questions de santé. Cela permettrait le partage et la prise en compte des réalités de vécu et d'usage. S'agissant de la ville 30, là encore, nous ne sommes pas complètement convaincus par sa mise en œuvre. D'abord parce que le passage à 30 km/h ne dispense pas, y compris réglementairement, de la création d'infrastructures cyclables de qualité et ce n'est généralement pas le cas sur les voiries qui passent à 30. Qui plus est, certains des aménagements liés à la ville 30, en particulier les places de stationnement sur voirie matérialisées par de la peinture, constituent des obstacles qui peuvent être dangereux pour les cyclistes. Quant aux rues dans lesquelles les écoles sont situées, il nous paraîtrait bien plus efficace de les fermer complètement à la circulation automobile aux horaires d'entrée et de sortie d'école. Je ne reviendrai pas sur les dépenses en matière de vidéosurveillance, qu'il s'agisse d'investissement ou de fonctionnement, qui nous paraissent bien trop élevées quels qu'en soient leurs effets réels ou supposés dans un contexte de raréfaction des fonds publics.

Je m'attarderai, en revanche, sur les dépenses en matière de transition écologique en dehors de celles que j'ai déjà citées. Je me permets, à cet effet, une parenthèse concernant le rapport développement durable 2022 : celui-ci a évolué, ce qui était indispensable – nous l'avions déjà souligné à plusieurs reprises depuis le début du mandat – mais son contenu continue de nous interroger. D'abord certaines des actions présentées ne relèvent absolument pas de la Ville. C'est le cas de l'activité commerciale des Serres des Prés ou du Court-Circuit. Ensuite et surtout, la plupart des actions sont bienvenues mais ponctuelles et peu structurantes. C'est le cas des actions relatives aux déchets alors que la Ville n'a pas encore changé ses pratiques pour durablement produire moins de déchets – je parle notamment des événements conduits par la Ville –, que le traitement des déchets relève essentiellement de la Métropole et que celle-ci est d'ailleurs très en retard en la matière. Très peu de composteurs collectifs sont, par exemple, mis à disposition sur l'ensemble du territoire de la Ville. C'est aussi le cas des actions menées dans le cadre de la ville nature et nourricière dont nous avons peine à voir comment elles pourraient répondre à ce grand défi de sécuriser une partie – une partie seulement, évidemment – de nos approvisionnements alimentaires en les relocalisant et en en faisant profiter le plus grand nombre. C'est le cas enfin des actions de participation citoyenne dont la création du conseil écologique local qui ne nous paraît pas aujourd'hui – nous demandons à

voir sur la suite – avoir vocation à initier une grande dynamique locale en faveur des transitions. C'est finalement ce qui ressort le plus de ce budget : un manque d'impulsion d'un réel élan vers les transitions associant toutes les Villeneuvoises et tous les Villeneuvois. La mise en œuvre et le suivi d'un budget analytique des actions et mesures destinées à répondre à l'urgence environnementale pourraient être utiles. C'est d'ailleurs une de vos délégations vraiment explicitement formulées de cette manière, M. ESTAGER, mais cela semble avoir été enterré dès le début du mandat, ce que nous regrettons.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous nous abstiendrions sur ce projet de budget. Je vous remercie.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Si je puis me permettre, Mme SEGARD, je voudrais vous remercier parce que j'avais fait plein de paris sur ce que serait votre position. Vous ne pouviez pas être contre les impôts quand la commune de Faches-Thumesnil les augmente de 30 %. Il s'agissait donc de dire que vous êtes pour l'augmentation d'impôts mais vous n'êtes pas pour ce qu'on a fait. J'ai donc gagné mon pari mais, vous savez, il y a longtemps que vous ne m'étonnez plus. Là où cela me gêne un petit peu davantage, c'est quand vous abordez les problèmes de l'énergie ou d'ailleurs de plein d'autres productions. Vous nous dites que nous ne faisons pas assez d'électricité renouvelable. Notre problème – et c'est ce qui a été expliqué – c'est d'en consommer moins. Le problème n'est pas de produire mieux de tout. De toute façon, la planète ne le pourrait pas. Le développement durable, c'est de consommer moins de tout et en matière d'éclairage public et autres, on ne peut pas dire que nous ne sommes pas en pointe. Il y a peut-être des Villes où ils ont un peu plus de panneaux solaires mais ce n'est pas ma conception de l'écologie parce que couvrir la planète de panneaux solaires qui imperméabilisent les terres et qui provoquent indirectement aussi des effets de serre, ce n'est pas vraiment le progrès des progrès même s'il faut faire. D'ailleurs, je signale que l'idée du Grand Stade d'équiper en panneaux solaires tout un étage d'un de leurs parkings qui produiraient, d'après leurs calculs, plus de 30 % de leur consommation électrique, est bonne. Il est vrai que cela peut être de bonnes idées mais l'important, c'est de moins consommer, de moins gaspiller, de réparer ; le durable, c'est ça et je tenais à vous le dire.

Quand vous me dites – je ne dirai pas que vous m'étonnez car je vous connais assez maintenant pour savoir que vous êtes capable de dire tout et son contraire quand vous êtes dans l'opposition alors que vos amis, quand ils sont dans des majorités, on voit comment ils procèdent ; le Nouveau Monde chez eux aussi me fait penser à certaines gestions des communes d'autrefois quand on n'en avait à la fois la philosophie et les moyens – par exemple pour les centres sociaux qu'il faudrait augmenter la subvention pour couvrir leurs dépenses de chauffage et d'électricité. Moi, je dis aux centres sociaux faites comme nous, faites des économies. Nous avons bien dit que nous n'équilibrons notre budget que parce que nous faisons des économies. Si vous dites donnez-nous vos factures d'électricité, elles ont augmenté, nous allons couvrir la différence, ce n'est pas la solution. Je ne suis pas sûr d'arriver à faire cela dans les quelques temps réduits qu'il me reste mais je serai pour que les utilisateurs associatifs

– quand ils sont uniques car quand il y en a plusieurs, c'est plus compliqué – payent leur électricité, leurs fluides et nous ferions comme l'État, c'est-à-dire la première année, on compenserait cela par une subvention supplémentaire et après, s'ils veulent faire autre chose de cet argent, ils feraient des économies. À un moment donné, on dit voilà en appliquant les règles d'économie d'énergie, cela fait autant, on vous donne une subvention supplémentaire et maintenant vous faites avec. Si vous voulez utiliser votre argent différemment, fermez les lumières quand vous sortez, ne les laissez pas allumées toute la nuit. En tant qu'écologiste, j'ai l'impression d'être plus moderne et plus dynamique que vous mais je n'ai pas les contraintes politiques que vous pouvez avoir quand vous allez rencontrer les centres sociaux pour leur dire alors, vous êtes contents de ce que la Ville fait, vous ne voudriez pas un petit peu plus. Vous savez, de la politique comme ça, j'en ai connu de tous les bords et de tous les temps. Je ne trouve pas que ce soit à la hauteur des choses.

Encore une fois, quand on vous a présenté ce budget, nous avons été bien clairs : avec une augmentation de trois points et pas de 30 %, on gère l'existant et nous nous y engageons et nous faisons les opérations nouvelles. Il est vrai que nous n'avons pas toujours les soutiens que nous voudrions, ni le même engagement à tous les niveaux. Je parlais de la MEL tout à l'heure. Je suis dans l'exécutif, donc je peux à la fois, au risque de ne pas plaire, être pugnace quand il s'agit de faire des choses qui me plaisent et être critique dans d'autres cas. J'évoquais tout à l'heure les terrains dont la Communauté urbaine a hérité. Aujourd'hui, quand on nous les revend, vous avez vu à quel prix ils l'ont fait pour l'avenue du Pont-de-Bois. Il y a tout de même un problème à ce niveau-là. C'est difficile à résoudre. Quand on est comme moi dans un groupe de cinq membres, on peut dire ce que l'on veut, on est obligé de mettre des lignes rouges par moments. Il est vrai que nous les mettons sur l'agriculture mais la MEL et ses 95 communes ne feront pas automatiquement ce que nous faisons. Voilà ce que je voulais dire vraiment.

S'agissant de votre vote, cela m'arrange, croyez-moi, puisque je vous ai toujours considérés comme les composantes d'une opposition ; je ne dis pas d'une bonne opposition mais d'une opposition. Je vous préfère au Front national. C'est tout. Quand des gens se comportent comme des politiciens retors avec des arguments que j'ai entendus pendant 50 ans, je ne peux pas m'en étonner. J'aimerais bien quand même que dans la mise en application, y compris de nos politiques, vous veniez avec des propositions qui ne soient pas simplement de mettre des panneaux solaires supplémentaires et de payer des subventions supplémentaires aux associations parce que le prix de l'énergie a augmenté, que l'on travaille dans ce sens.

S'agissant de ce que vous avez dit sur la santé : cette dernière n'est pas de nos compétences mais nous avons compris qu'il fallait faire un lien plus fort. La pandémie nous a montré que nous avons un très bon système de santé mais, pour le citoyen moyen, trouver la bonne porte, la bonne sonnette au plus vite quand on a un problème, ce n'est pas simple. Il faut que nous travaillions là-dessus. De plus, ce qui est important dans le protocole, c'est que nous le signons avec les communes alentour.

Pour l'agriculture aussi, je voudrais travailler avec les mêmes communes, les 12 qui sont sur le secteur Est de la Métropole parce qu'elles en ont envie, elles ont des terres

et elles ont des possibilités. Je suis d'accord avec vous – enfin, je suis d'accord sur le désir puisque vous n'apportez pas vraiment de solution – : si on veut faire une ville nourricière, une métropole nourricière, il faut conserver de l'agriculture, il faut aussi plutôt cultiver des produits qui se consomment, refaire du saisonnier, rééduquer les citoyens à l'arrivée saisonnière, à la conservation. D'abord, les produits n'arrivent pas à longueur d'année et quand ils arrivent, on en a trop. C'est donc un ensemble et c'est cela que nous voulons faire. Dans des quartiers comme celui de l'Hôtel-de-Ville ou du Pont-de-Bois, c'est ce que nous lançons. Il faut rééduquer. Les fraises que l'on peut acheter quand on a des sous à Auchan à Noël, il faut apprendre qu'elles arrivent au mois de mai-juin mais qu'à ce moment-là on en a trop et qu'il faut les conserver. J'aimerais bien qu'en écologie, à un moment donné, on reprenne des règles de bon sens que j'ai un peu du mal à entendre mais, qu'importe. C'est tout. Mon temps est fait.

Encore une fois, essayez tout de même de ne pas être à ce point prévisible comme je le disais d'entrée même si cela m'a fait gagner tous mes paris. Je ne peux pas être contre trois points d'augmentation quand mes copains augmentent de 30 %, donc je vais dire que je ne suis pas contre mais je ne suis pas du tout pour tout ce que vous en faites. Voilà.

Allez, Mme BARISEAU. Autre discours. Autre opposition. Essayez tout de même de faire un intergroupe de temps en temps entre vous.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Là, ça va être compliqué tout de même avec ce que je viens d'entendre.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ah, vous savez, par les temps qui courent vous en avez fait d'autres.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Franchement cela va être compliqué. Pour le coup, je pense que le vote va être très prévisible de notre part.

Avant d'aborder le fond, je voudrais faire un petit point sur la forme pour tout d'abord dire que la présentation a été pédagogique. J'ai trouvé l'idée des focus très bonne. Cependant, j'ai une suggestion. Je trouve que cela mériterait peut-être de les égrener au cours de l'année, d'avoir un focus par conseil municipal sur une politique en particulier, notamment pour nourrir le débat. Là, nous voyons défiler les PowerPoint, nous en prenons acte. Alors que nous avons préparé une intervention sur le budget, il est difficile de naturellement nourrir le débat. C'était mon petit clin d'œil à la ville nature et nourricière. Suggestion que l'on égrene. Nous avons 10 conseils municipaux, cela fait 10 espaces pour présenter des politiques.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je suis d'accord !

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Merci ! Je ne suis pas sûre que vous serez d'accord avec le reste de mon intervention mais je trouve cela intéressant. Je sais que Mme SEGARD...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je suis d'accord mais je ne suis pas sot.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Non, non. J'entends.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je réponds cela quand elle me dit qu'elle préférerait que je sois d'accord avec ce qu'elle va dire. Là aussi, je peux prendre des paris.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Non, ne pariez pas, vous auriez gagné. Je voulais juste dire que je sais que Mme SEGARD est friande de délibérations cadres. Moi, je ne suis pas forcément aussi exigeante là-dessus mais je trouve qu'un focus par politique, par conseil municipal, cela serait intéressant. C'est ce que je voulais dire sur la forme.

Nous allons aborder bien sûr le fond du budget puisque c'est le moment de présenter les choix. Quels sont finalement les points saillants de ce budget primitif 2023 ? Je vais démarrer par l'investissement. Il est stable. Je ne vous dis pas que je ne rêvais pas d'un petit coup de pouce mais j'ai tout de même conscience des contraintes budgétaires qui sont les nôtres. Juste, nous aurions pu peut-être regarder certaines priorités. Ce n'est pas un secret que de vous dire que certaines de vos priorités ne sont pas les nôtres ; je ne vais pas le répéter à chaque fois mais je pense bien sûr à un équipement que je qualifierai de moyenâgeux, par exemple.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Mais il ne se fera pas !

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Écoutez, il y a tout de même 500 000 € d'inscrit. En revanche, j'ai vu que sur l'Astropole, il n'y avait plus grand-chose donc je me dis que peut-être c'est décalé. Toutefois, je ne pensais pas à l'Astropole mais bien sûr à la motte féodale...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Nous ne voulions pas vous priver d'une partie importante de votre discours. J'avais demandé d'enlever cette somme. Nous ne l'avons pas enlevée parce que nous nous sommes dit qu'est-ce que dira Mme BARISEAU sur la motte féodale.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

C'est gentil.

**Gérard CAUDRON, Maire**

De la même manière que je veux être gentil comme je l'ai été dans mes propos avec Mme SEGARD, je veux être gentil aussi avec vous.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Bon, rassurez-vous, le vote n'est pas que motivé par la présence d'un investissement moyenâgeux.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ne niez pas non plus l'importance de l'histoire. Ce que vous dites là, cela veut dire qu'il faut fermer Asnapio, il ne faut plus faire de musées historiques, il ne faut plus faire venir d'expositions d'Égypte ou d'ailleurs. Il y a tout de même une limite. Nous ne sommes pas que des animaux qui vivent du présent.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Je n'ai pas dit qu'il fallait fermer Asnapio, j'ai dit que je n'étais pas favorable à l'investissement sur la mode féodale.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous avez tort parce que nous sommes peut-être la seule Ville qui a deux mottes féodales et qu'il est important d'expliquer à nos enfants qu'entre le gallo-romain et le Moyen Âge avec les châteaux forts, il s'est passé des choses.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Je peux continuer ?

**Gérard CAUDRON, Maire**

Mais oui, Madame. Je bois vos paroles.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Merci. Après, c'est aussi sympa de débattre ligne par ligne ; cela ne me pose pas de souci. J'en étais donc à l'investissement. Nous le savons aussi, cela ne date pas d'hier, en euros par habitant, les dépenses d'investissement sont inférieures à Villeneuve d'Ascq comparativement aux Villes de la même strate, en l'occurrence 423 € par habitant contre 561 en moyenne.

Je vais continuer par les éléments liés à l'endettement. L'autofinancement reste stable ; légère baisse mais il reste quasiment stable à 7 millions d'euros, ce qui est un bon niveau d'autofinancement. L'encours de la dette diminue en 2023, ce qui nous amène à une capacité de désendettement qui sera, en 2023, de moins de sept ans.

Même si comparaison n'est pas toujours raison, cela éclaire tout de même, à savoir que le remboursement d'emprunts à Villeneuve d'Ascq correspond à 84 € par habitant contre 134 € pour les Villes comparables et comparées. Idem sur nos charges financières : à peu près 10 € par habitant contre 30 € en moyenne.

Sur la partie fonctionnement, toujours en points saillants, nous notons une baisse de 1,5 % du budget de subventions aux associations (à peu près 100 000 €) pour notamment la culture (- 6,22 %), le développement économique qui reprend la vie étudiante et l'économie sociale et solidaire (- 3 %), le sport (- 3 %) avec plus de 15 clubs qui voient leur subvention 2023 diminuer par rapport à 2022. Quelques exemples : l'AVAN natation, -13 % ; le badminton, - 21 % ; le FOS tennis, - 5 % ; la Raquette, - 8,5 % ; la Saint-Jean-Baptiste gym, - 29 % ; le Stade villeneuvois – d'ailleurs, c'est encore écrit LMRCV alors qu'ils ont changé de nom –, -7 % ; l'ESBVA section amateur, - 10 % ; la Force athlétique et handisport, - 55 %. En parallèle, l'Office municipal des sports voit sa subvention grimper de 25 % (de 40 000 €). J'ai cru comprendre que ces 40 000 € étaient en fait le fait que la subvention du VAM s'arrêtait. Celle-ci était à peu près de 35 000 €. Ce serait cela qui abonderait le budget de l'OMS. Why not. Cela n'explique tout de même pas les baisses des autres clubs et pour rebondir sur le focus qui a été fait sur la politique santé, je trouve qu'il aurait été, dans ce cas, intéressant de faire un appel à projets auprès de nos clubs sportifs sur la thématique sport santé.

Toujours en fonctionnement, nous avons fait deux propositions lors du ROB (Rapport d'orientation budgétaire) : la première concernait le fait d'accroître la location de nos équipements publics tout en réservant la priorité à nos associations et aux Villeneuvois ; la seconde dont j'ai cru comprendre dans le focus sur la santé – la fameuse mutuelle communale – qu'elle était largement à l'étude et peut-être même en prévision pour 2023. Il s'agissait d'une de nos propositions pour le ROB.

Pour terminer sur le chapitre fonctionnement, nous noterons que le fonctionnement pèse 106 millions sur un budget de 138 soit 77 %. Bien sûr, le chapitre charges à caractère général – le fameux chapitre 11 – progresse de 20 %. Nous nous y attendions, notamment par rapport à la hausse des fluides. Cela m'amène tout de même une question, celle de l'éligibilité de notre Ville au filet de sécurité de l'État qui permettrait tout de même quelques rentrées éventuelles. Il s'agit d'une question.

Enfin, nous le redoutions, c'est fait : la musique des hausses d'impôts était fredonnée par les différents groupes politiques – n'en déplaise à ma collègue, Mme SEGARD – à l'exception du nôtre depuis janvier. Lors du ROB, nous avons exprimé notre opposition à ce projet. Sans surprise, nous n'avons pas changé d'avis. Ce sujet mérite que nous y passions un petit peu de temps. Si on regarde la situation villeneuvoise par rapport aux Villes de la même strate, la taxe foncière sur les propriétés bâties hier à 47,67 % passe donc aujourd'hui à 50,67 % (+ 3 %). Il faut avoir en tête qu'elle est de 35 % dans les Villes de la même strate. Sur la moyenne nationale, on est à 34. Cela fait évidemment une différence de 15 points. Augmenter les taux du foncier bâti de trois points représente une augmentation de 6,3 % et constitue une double hausse pour les propriétaires puisque le projet de loi de finances 2023 a revalorisé les bases de 7 %. Ces derniers contribuables vont donc subir plus de 13 % d'augmentation

fiscale alors même que pour tout à chacun, les prix de l'énergie et de l'alimentaire continuent d'exploser. Cela donne un produit de fiscalité directe de 44,6 millions d'euros en 2023 contre 39 en 2022, soit 5,3 millions d'euros supplémentaires. Sur ce sujet de la hausse d'impôts, il y a bien double hausse et double peine : hausse des bases, hausse des taux. À ce sujet et en complément de ce que nous avons également exprimé lors du ROB, même si ce n'est pas le sujet aujourd'hui, qui était notre opposition à une hausse des tarifs pour les Villeneuvois en ce qui concerne le nouveau marché de restauration parce que dans ce cas, il y aurait triple peine : hausse des bases, hausse des taux et hausse des tarifs.

Je pense, M. le Maire, que vous n'avez pas parié, auquel cas je serai, je pense, transparente et prévisible en tout cas sans surprise sur le vote qui sera le nôtre ce soir. Si nous nous sommes abstenus ces dernières années, le fait d'augmenter les impôts notamment, de baisser les subventions aux associations, nous fait changer notre vote cette année et ce sera donc un vote contre ce budget primitif 2023.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Bien. Au moins, c'est plus clair que vos « copains » de l'autre côté. Tout de même, il vous arrive de vous occuper de sport dans vos fonctions régionales. J'aimerais donc bien aussi que vous vous interrogiez sur les politiques du gouvernement que vous soutenez. Vous n'allez pas encore changer une fois. Je sais bien que ce ne sont pas les girouettes qui tournent mais le vent. Il y a tout de même des limites. Pour les clubs sportifs, je vous rappelle que c'est l'OMS qui nous fait des propositions et je n'ai pas connaissance de clubs ayant maintenu voire amélioré leurs performances qui aient vu leur subvention diminuer. Il est vrai qu'avec la subvention du VAM, il a tout de même fallu négocier le virage. Cela m'étonne de vous que vous ne vous soyez pas rendu compte de ce qui était en train d'arriver au VAM à l'époque. Il est vrai que cela a pesé sur le reste. Dire que les clubs sportifs qui ne sont pas descendus dans le classement ont vu leurs subventions diminuer, non. Vous ne pouvez pas dire des choses comme celle-là. Je pensais que dans vos fonctions régionales, vous en auriez une meilleure connaissance.

Pour le reste, je me suis payé Faches-Thumesnil parce que c'est tellement gros mais j'aurais pu vous ressortir toutes les communes de droite que vous dirigez et faire le même constat, dire qu'eux utilisent bien les augmentations d'impôts qu'ils font. C'est un jeu. Cette année, nous avons décidé de ne plus jouer à cela avec vous. Je ne vais pas vous qualifier, je ne voudrais pas être désagréable. Nous ne jouons plus à cela. Quand on est confronté à une inflation qui pour nous est plus de 15 % que de 5 %, nous avons le choix, je l'ai annoncé dès le discours des vœux : soit on grattait encore à mort et on pouvait – quant aux hausses d'impôts que nous avons évoquées, ce n'est pas cela qui nous donne le « pactole », donc on pouvait les envisager – soit on pouvait faire comme d'autres communes en sous-évaluant certaines dépenses ou en surévaluant certaines recettes et dire on verra bien à la fin de l'année et on dira que de toute manière c'est grâce au gouvernement ou de sa faute, selon l'étiquette politique que l'on a. Nous aurions pu faire cela. Nous avons fait le choix – nous sommes dans le top 2 de la Métropole – d'avoir les moyens de continuer à la fois nos politiques, nos services publics de base et d'être performants et ne pas dire non à tout

ce qui fait notre originalité et notre capacité d'innovation, en particulier dans le domaine du développement durable, de la ville nature et nourricière. Je veux féliciter Sylvain ESTAGER qui s'est usé, je le sais bien, dans ce travail de préparation avec les services, qui ont passé un temps fou, d'avoir pu, à ce niveau-là, à la fois maintenir et continuer à faire plus avec simplement trois points. J'aurais dû ramener l'article de *La Voix du Nord* sur les déclarations du Maire de Faches-Thumesnil, je peux vous dire que nous aurions rigolé un petit peu sur les motivations et sur les raisons pour lesquelles il fallait monter à 30 %. Nous, nous ne le faisons pas. Nous avons une position mais il est vrai que nous avons accepté... Je suis bien content que vous ne votiez pas. Cela montre clairement votre position. Je suis plus content que vous ne votiez pas plutôt que la position des Verts. Je trouve qu'elle est plus logique. Vous êtes une opposition de droite, moitié MACRON, moitié je ne sais plus qui de l'autre côté... Il n'empêche qu'il est logique que vous n'approuviez pas la politique municipale parce que vous êtes des adversaires depuis toujours ; aimables, gentils, corrects, républicains, citoyens. Mais si, je le dis ! Quand je lis les comptes rendus de conseil d'ailleurs, je trouve que nous sommes plutôt gâtés chez nous au niveau de l'amabilité. Et de l'autre côté, comme ils espèrent gagner en 2026, ils ne peuvent pas se mettre à voter nos budgets. Vous, vous n'espérez plus mais eux, ils espèrent. Il ne faut pas me la faire à moi.

Nous en avons terminé. Tu as peut-être des réponses à donner. Vas-y.

#### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Tu as quasiment tout dit. Quelque part, effectivement, il n'y a rien qui nous surprend...

#### **Gérard CAUDRON, Maire**

Je ne suis quand même que le Maire ; encore un petit peu.

#### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

(...) Dans la position de Mme BARISEAU qui était clairement assumée, annoncée et qui n'est pas une surprise. Même sur la motte féodale, nous nous y attendions ; Vincent BALEDENT en particulier puisque c'est quasiment un lien qui vous unit dans les sujets qui nous préoccupent. Sur la question de l'autofinancement et cela répond aussi en partie à ce qu'a dit Mme SEGARD et sur la dette, nous avons un levier qui est activé et qui présente encore de la réserve. Je serais plus critique que vous en disant que l'autofinancement a tout de même une petite dégradation que l'on doit regarder et que nous devons intégrer et face à laquelle il faut anticiper une aggravation potentielle et c'est toute la difficulté à prévoir parce que si nous n'avons pas cet autofinancement qui est consolidé et qui nous libère une marge, nous ne pouvons pas activer l'emprunt comme nous le voudrions. Ça, c'est un mythe. Donc, nous avons besoin notamment par rapport à la conjoncture de préserver une marge au niveau de l'investissement alimentée par l'emprunt et aussi parce que nous l'avons dit, nous avons aussi une série de dispositifs sur lesquels on espère pouvoir émerger et dans ce cas-là, il faut une force de frappe. Si nous allons chercher du fonds de concours sur les piscines, par exemple, il faut que la Ville soit capable de sortir une somme assez

conséquence pour abonder et optimiser ce fonds de concours, sinon nous ne l'aurons pas. Il est donc évident que ce budget est charnière, que nous aurons des ajustements à faire – et je le répète – et que nous ne raisonnons pas sur la construction d'un budget en année N mais on se projette aussi à N + 1, N + 2, N + 3 parce qu'il faut conserver ces marges-là.

Mme BARISEAU, je n'ai donc pas grand-chose à dire. Oui, sur les focus et tout cela, nous voulons en faire. C'est ce que nous disions, nous avons fait des petits zooms qui ont débordé par rapport à ce qui était prévu mais cela mérite d'être explicité. Ce sont des points récurrents. Là, il y avait la coloration qui était liée aux accélérations et aux élans, Mme SEGARD, qui sont puissants dans ce budget. C'était marrant de voir l'échange que vous aviez en reprochant à Mme BARISEAU une posture idéologique parce que pour le coup, là, vous êtes complètement dans la posture. Ne pas voir les élans qui sont faits sur la sobriété énergétique, sur le mix énergétique, sur la végétalisation, sur les aménagements de voirie, c'est vraiment resté confiné dans un petit confort ouaté qui consiste à être celui d'une opposition qui n'assume pas ce qu'elle est ; qui à la fois n'assume pas ce qu'elle est et qui n'a pas l'honnêteté de reconnaître l'élan qui existe. Vous pouvez le contester mais le nier en lui-même, cela n'a aucun sens.

De la même façon, vous nous dites – je ne vais prendre qu'un exemple – sur le Pont-de-Bois, c'est flou – non, ce n'est pas flou –, la population devra être associée – elle est associée. Vous, d'ailleurs, vous n'êtes jamais là quand la population est associée. Vous constatez et vous répétez toujours la même antienne. Les acteurs sont venus, nous avons concerté et nous avons expliqué que sur les aménagements qui allaient être réalisés, il y avait toute une série de phases de concertation citoyenne qui allait être lancée non pas pour décider de ce qui pourrait se faire parce que nous l'avons déjà fait avec eux. La salle citoyenne répond à des demandes du terrain, des associations sportives, des associations culturelles sur le terrain. L'aménagement des logements de fonction a été discuté avec des représentants du Centre Social du Centre-Ville, de la maison de quartier Jacques-Brel, des acteurs du terrain, des associations et ce sont eux qui ont décidé la première affectation de cet aménagement de deux plateaux de 80 m<sup>2</sup> plus une terrasse, à savoir un pôle image. Ce sont les acteurs du terrain qui nous l'ont proposé et nous avons dit banco. Nous avons dit en même temps que nous n'avons pas encore la copie complètement consolidée et que nous allions en discuter avec eux. Pour l'instant, ce qu'il fallait faire, c'était aménager. Quatre cent mille euros sont mis sur les logements de fonction. Ça, c'est du participatif, c'est proposé et dans le déploiement, les acteurs de terrain seront complètement associés comme ils le sont déjà. La salle citoyenne, c'est pareil. Valérie QUESNE en a parlé par rapport à la santé et à cette question de la maison de santé. Cela se fait à l'origine même avec des acteurs du terrain qui sont venus nous voir en disant que cela serait remarquable de pouvoir réaliser cela au cœur du Pont-de-Bois. Il y a plus de 100 millions d'euros qui ont été investis dans le quartier au total si on intègre les rénovations des bâtiments par les bailleurs à ce que la Ville a fait. Nous sommes partis d'un principe qu'il fallait consolider le quartier pas seulement dans sa structuration mais dans ses usages sociaux. Santé, culture, animation, tous les acteurs sont associés et vous regardez cela de haut en nous disant c'est flou ; exactement comme vous l'avez

fait d'ailleurs sur le CEL. C'est particulièrement malhonnête.

Vous avez repris Mme BARISEAU sur un article dans *La Tribune* – cela nous a amusé car nous l'avons vu venir – en disant le CEL est flou. Nous l'avons dit, nous l'avons expliqué, la démarche est constituante. Si nous étions arrivés avec une copie ficelée en disant le CEL, cela va être ça, vous nous auriez dit fonctionnement vertical, cela vient d'en haut une fois encore. Là, nous l'avons expliqué à tous les participants. On vient et on se donne un an pour réfléchir à la façon dont nous le construisons et cela marche très bien. Nous avons énormément de retours. Nous avons déjà des projets qui ont été intégrés. Nous les avons expliqués : financement d'un poste pour une association pour nous accompagner dans la végétalisation. Si vous aviez été à l'assemblée générale du Don du sang vous auriez vu que nous avons eu un retour par rapport à ça qui était complètement improbable mais qui saluait le travail qui était fait avec le Don du sang. On les salue au passage pour le travail extraordinaire qu'ils font sur la ville. Ils nous disaient nous avons appris à faire un truc au CEL et nous allons faire un don du sang qui va travailler sur les déchets, sur la sobriété. Ce n'est vraiment pas ce que nous leur demandons parce qu'eux, ils sauvent des vies. Ils ne sont pas dans la posture au quotidien et pourtant ils participent à ce CEL et ils nous proposent des choses. Si vous étiez venus à l'assemblée générale des Jardiniers d'Ascq, vous auriez vu qu'ils ont animé pour la première fois leur assemblée générale sur le modèle du CEL en nous disant nous avons appris des choses et nous allons reproduire cela et nous allons l'expérimenter. Nous avons plein d'exemples comme cela où il y a un élan assez remarquable sur la ville et vous préférez le confort d'un vote qui n'engage pas. C'est très courageux de s'abstenir. Effectivement, on ne prend pas de risques. Vous aurez ce vote-là en 2023. Vous l'aurez en 2024. Vous l'aurez en 2025 et vous attendez 2026. Nous l'avons compris. Il n'y a pas grand-chose à rajouter.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

En plus, pour clore là-dessus et mettre au vote, en 2026, je verrai au moins le Député une fois. Il n'était même pas à la cérémonie du 79<sup>ème</sup> anniversaire du Massacre d'Ascq. Pour le Député d'une circonscription... C'est dommage. Ce n'était pas le seul à ne pas être là mais lui, il est payé pour ça ; passez-moi l'expression.

Je ne vais pas en rajouter mais quand même quand on voit le Pont-de-Bois... D'abord, je vous signale Mme BARISEAU – peut-être l'ignorez-vous car moi je ne l'ai appris que récemment – que la Région possède des logements de fonction non utilisés dans le lycée qui sont disponibles.

### **Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

À Queneau ?

### **Gérard CAUDRON, Maire**

À Queneau. Les logements de fonction de l'école, nous les utilisons. Les logements de fonction qui dépendaient du collège et qui appartiennent à la MEL sont fermés ainsi que ceux de la Région, pour une autre raison, puisque le lycée n'est pas fermé. C'est

le proviseur lui-même que je suis allé voir après l'incident que l'on connaît qui m'a dit que c'est un peu malheureux de ne pas utiliser ces espaces. Si nous pouvions regarder cela. Nous avons besoin de locaux sur le quartier du Pont-de-Bois pour répondre à toutes les demandes. Les logements de fonction peuvent être très utiles pour cela. Je ne vous reproche pas de ne pas le savoir puisque je ne le savais pas non plus.

Je voudrais tout de même revenir un instant pour le dire notamment à ceux qui ont des responsabilités communautaires et autres : vous connaissez les systèmes d'aide aux Villes et aux quartiers avec l'ANRU. Le quartier du Pont-de-Bois, on l'aura quasiment complètement refait en un mandat sans avoir un centime de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). C'est tout de même important à dire. Pourquoi ? Parce que lorsque l'on mobilise bien les partenaires et surtout quand la population se remue et qu'il y a des services publics qui travaillent là-dessus, finalement l'argent que l'on n'a pas de l'ANRU, on le gagne en temps. Je peux vous dire qu'à Mons-en-Barœul pour faire une zone avec 2 000 logements, l'ensemble des contributions des bailleurs et des collectivités montent à plus de 150 millions d'euros sur l'ANRU 1 ; l'ANRU 2 n'est pas encore commencé.

Ce que je vous demande – et je termine vraiment là-dessus –, c'est ne boudez pas votre ville. Il y a certaines de vos critiques aux uns comme aux autres – de la part d'ACCES, cela ne m'étonne pas, ils ne connaissent pas leur ville, de votre part, cela m'étonne un peu plus, vous la connaissez un peu mieux, je vous l'accorde – mais ce sont des gens qui ont fait tout cela, ce ne sont pas des électeurs de CAUDRON. Non, ce sont les gens qui ont fait tout cela. Quand on nie des réalités au Pont-de-Bois ou ailleurs sur les nouvelles voies de circulation, sur ce qui ne vous plaît pas mais ce n'est pas vous qui allez à vélo ou qui devez garer votre voiture dans ces rues. Trouver le bon équilibre en tout, cela suppose un contact extrêmement important et ça – je vous en prie –, si j'ai un vœu à faire en cette période de l'année, cessez – de toute façon, ce n'est pas ça ni qui vous fera gagner ni qui vous fera perdre en 2026 – au lendemain d'une élection de dire je me positionne parce que je veux gagner la prochaine fois alors que l'on ne sait même pas si l'on vivra encore la prochaine fois, si on n'aura pas une guerre entre deux.

Nous devons maintenant prendre acte du rapport qui était au nom d'André LAURENT. Nous allons donc prendre acte. Il a vu et travaillé sur le rapport qui vous a été transmis. Nous ne lui avons pas donné la parole et il ne l'a pas demandée mais nous pouvons en prendre acte. Cela ne veut pas dire que nous l'approuvons. C'est comme pour l'égalité hommes-femmes, nous prenons acte. Ne me demandez pas ce que cela veut dire, je n'en sais rien mais c'est ce que l'on nous demande de faire pour que le préfet ne nous retoque pas nos délibérations.

*Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2022 sur la situation de la Ville en matière de développement durable.*

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Pour ce qui est du budget primitif, nous votons le budget d'abord et les taux après ? Normalement, c'est l'inverse. Vous avez les taux. Il y a une modification sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires pour faire le même effort selon les règles

car nous ne pouvons pas faire plus, nous sommes limités par l'effort qui est demandé sur le foncier. Ce n'est donc plus 30,36 mais 32,47. Cela ne me dérangerait pas de faire plus. De plus, nous ne devons pas avoir énormément de résidences secondaires à Villeneuve-d'Ascq. Nous ne sommes pas à Chamonix ou ailleurs.

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Si on prend les maisons, il y en a 132. L'augmentation représente à peu près 58 000 €.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ce n'est pas négligeable mais ce ne sont tout de même pas les mêmes recettes que certaines communes. Vous avez donc le vote sur la taxe foncière bâtie. Il vous est proposé 50,67. La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 87,04. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 32,47. Un petit mot là-dessus aussi pour ceux qui font des comparaisons sur les taux. Quand vous voulez faire des comparaisons avec d'autres communes – je les connais, je suis à l'Association des Maires des grandes Villes de France et de France urbaine maintenant –, tout dépend de la façon dont on évalue les valeurs locatives. Nous sommes certainement plus élevés que dans beaucoup d'autres communes, comme d'ailleurs toutes les communes de la MEL, mais nous avons des valeurs locatives plus faibles et si vous prenez la feuille d'impôt foncier qui est le résultat de la multiplication de l'un par l'autre, vous arrivez à des sommes qui ne correspondent pas à la critique que vous faites.

Je mets ces taux aux voix. Qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Je vous remercie.

*Les taux de fiscalité sont adoptés à la majorité (abstention du groupe ACCES, vote contre du groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq).*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je passe maintenant au budget primitif dans son ensemble. Qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main ? Avis contraire ? Abstention ? Je vous remercie.

*Le budget primitif est adopté à la majorité (abstention du groupe ACCES, vote contre du groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq).*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Merci pour la qualité de vos interventions même si j'en conteste les termes. Je le répète, elles sont faites sur un ton mesuré et par les temps qui courent de violences de toute nature, c'est quand même déjà quelque chose.

## **V. DEPLACEMENT D'UN ELU DANS LE CADRE D'UN MANDAT SPECIAL**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Pour la première fois cette année, nous avons eu une invitation pour ce salon qui nous

a été donnée par la MEL et il était tout de même intéressant pour notre Ville d'avoir un représentant. J'ai donc demandé à Vincent BALEDENT d'aller y « faire son marché ». C'était il y a 8–10 jours. Nous passons la délibération juste après car nous n'avions pas de conseil.

Il y a aussi M. PERLEIN qui va à Bruxelles. Il a fait un beau boulot aussi, Jean PERLEIN. Il n'a pas l'air comme ça quand on le connaît mais il est vrai qu'il nous a tout de même bien sollicités. Je le dis à nos services : il y a tout de même beaucoup de politiques et de financements européens que nous ne sollicitons pas suffisamment. Il a eu toute une démarche européenne à Bruxelles en lien avec la Société historique, en lien avec les Villes jumelles qui fonctionnent, l'AAVAL pour Leverkusen et Haidari.

Sur ces mandats, qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous savez, je m'étonne, Mme BARISEAU, parce que vous avez voté la première fois contre la motte féodale parce que je l'avais confiée à Vincent BALEDENT.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Entre un déplacement au MIPIM (Salon international des professionnels de l'immobilier) et la motte féodale, il n'y a pas beaucoup de rapport. Le mandat spécial, c'est pour une visite au MIPIM.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Franchement, j'ai vu le projet de motte féodale et c'est un beau projet.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Vu son prix, j'espère. Il peut être beau.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Il est beau mais je suis prêt à prendre tous les paris que ce sera comme en 2001 quand j'avais inscrit cela au dernier budget et que Jean-Michel STIEVENARD est arrivé et l'a effacé immédiatement après. Cela m'avait obligé à revenir en 2008. Là, il sera un peu compliqué pour moi de le refaire. Je ne prendrai pas les paris. Il est vrai que cela a pris du temps. Entre-temps, on me l'a mise à un endroit où il y a des discussions comme pour l'Astropole sur les zones humides. Quand je suis allé visiter, j'ai été un peu étonné de l'endroit où on l'avait mise. Moi, je l'aurais mise en bordure de la rue pour qu'on la voit. Mais bon, c'est tout. Cela nous fera faire des économies et peut-être que vous voterez le prochain budget, Mme BARISEAU.

## **VI. AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES PUBLICS ET INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Nous avons deux marchés. Les délibérations ont été rajoutées sur table. Je ne vais pas commenter le premier sur l'accord-cadre concernant l'achat de pièces pour nos matériels autos et nos engins espaces verts. Le deuxième est beaucoup plus conséquent. C'est Claire MAIRIE qui fait la présentation de la relance du marché de restauration collective. Nous avons cassé, comme vous le savez, le marché avec Sogeres. Nous avons relancé. API a décroché la relance de ce marché. C'est Claire qui fait une petite présentation pour rappeler l'ambition réaffirmée de la Ville dans ce domaine.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Il n'y a pas de présentation sur l'accord-cadre. C'est classique. Claire MAIRIE a la parole sur la restauration. Ce n'est pas vraiment sur le marché.

### **Claire MAIRIE, Adjointe au Maire**

M. le Maire, chers collègues, suite aux difficultés rencontrées dans le cadre du marché actuel de la restauration, nous avons décidé de ne pas aller au-delà des deux premières années du contrat et de lancer un nouvel appel d'offres pour ce marché qui englobe, je le rappelle, les scolaires, les accueils de loisirs, la petite enfance et les aînés. Ce nouveau marché prendra effet en juillet 2023, au début des vacances scolaires, ce qui devrait aussi permettre une passation dans de meilleures conditions. Un nouveau cahier des charges a donc été rédigé. Celui-ci conserve les exigences de la politique municipale en matière d'alimentation durable, en améliore plusieurs aspects, prend en compte les difficultés rencontrées par le prestataire actuel et tout ceci dans le contexte inflationniste que nous connaissons actuellement. Tout comme lors du marché précédent, nous avons tenu à écouter et à prendre en considération les remarques des représentants de parents d'élèves, du personnel municipal et des élus de l'ensemble du Conseil. J'en profite également...

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Et des vieux aussi !

### **Claire MAIRIE, Adjointe au Maire**

Ah non, j'ai dit qu'il y avait les aînés.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Allez, allez, on rigole !

### **Claire MAIRIE, Adjointe au Maire**

J'en profite pour remercier les services enseignement et marchés qui ont passé

beaucoup de temps sur ce sujet ces derniers mois.

En ce qui concerne l'alimentation durable, la loi EGalim de novembre 2018, qui est complétée par la loi climat et résilience de 2021, a fixé des taux plancher pour la part d'aliments durables qui sont a minima de 50 % de produits soit de qualité et/ou labellisés et a minima 20 % de produits bios. La Ville, sur ce sujet, va au-delà en définissant un premier seuil à 50 % de durable dont 30 % de bio avec la possibilité d'augmenter ces niveaux à 60/30 % et même à 70/40 % de durable et de bio. Bien évidemment, ces deux derniers seuils ont un coût que la Ville est prête à engager. Il faudra cependant rester vigilant sur la faisabilité de passer à 60/35 ou encore à 70/40 en fonction des possibilités d'approvisionnement. Nous n'irons en effet pas chercher des haricots verts du Kenya même s'ils sont bios. Il est important pour nous, et cela figure dans le cahier des charges, de maintenir nos exigences en matière de circuits courts, d'approvisionnement local, de saisonnalité et de commerce équitable.

Nous profitons aussi de ce renouvellement de marché pour en améliorer encore plusieurs aspects. Tout d'abord, nous allons passer à un système de réservation anticipée des repas par les familles comme cela se fait depuis quelques mois pour les CAL. Cela permettra de réduire le gaspillage alimentaire et il s'agit également d'une demande récurrente de nombreux parents lors des conseils d'école qui parfois s'inquiétaient du choix de leurs enfants une fois qu'ils sont arrivés devant la borne Pouce et Puce. Bien évidemment, un accompagnement sera prévu pour les familles qui rencontreraient des difficultés à réserver via l'outil informatique. Des premiers tests seront effectués préalablement dans quelques écoles et la réservation anticipée sera ensuite dupliquée sur l'ensemble des écoles de la ville. Nous souhaitons également intensifier le programme d'animation à l'éducation au goût en y associant des producteurs locaux. La politique actuelle de la Ville de racheter des terres agricoles pour y implanter du maraîchage bio ou encore des petits fruitiers devrait nous permettre de développer cet axe. Il est important également que cette éducation au goût se fasse progressivement afin d'obtenir la participation active des enfants. Enfin, point plus technique, nous avons intégré la fourniture de denrées brutes pour les crèches dans le même lot du marché pour une meilleure cohérence approvisionnement par un attributaire unique.

Bien évidemment, nous avons veillé à corriger les dysfonctionnements constatés dans la prestation actuelle. Nous avons porté une attention forte à la dimension logistique pour éviter des contraintes anormales sur le personnel municipal, voire des retards de service. Nous sommes également revenus à des menus plus conformes à l'attente des convives, qu'ils soient servis en quantité suffisante tout en restant dans les normes imposées par le GEMRCN (Groupement d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition) tout en maintenant un haut niveau d'exigence en termes de qualité. Une introduction plus progressive de nouvelles saveurs est également prévue.

Enfin, concernant le coût de ce marché, l'offre du candidat retenu API est à la fois la meilleure proposition technique et qualitative mais également la moins coûteuse. Je rappelle que le prix n'a pas été notre priorité et qu'il ne pèse que pour 30 % dans la note finale contre, en moyenne, 40 % sur ce type de marché. D'ailleurs, pour le précédent marché, je rappelle que Sogeres avait été retenu alors qu'il était le plus cher.

Certes, le coût estimatif annuel d'API en ce qui concerne le marché Ville plus CCAS est en augmentation de près de 15 %, soit 400 000 € annuels, par rapport à la prestation actuelle de Sogeres mais le prix de cette dernière devait être contractuellement révisé en juillet 2023 et nous aurions pu nous attendre à une révision d'environ 6 % à partir des données actuelles et hors augmentation au titre de l'imprévision qui aurait été sollicitée au motif du contexte inflationniste.

En conclusion, vous pouvez noter que nous restons sur un marché de la restauration ambitieux et qui a vocation à s'inscrire dans la politique volontariste de Villeneuve d'Ascq comme Ville nourricière. Je vous remercie pour votre écoute.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Merci Claire. Tu penses bien que je n'avais pas oublié de te donner la parole. Il est vrai que ta discrétion dans l'expression peut parfois faire oublier par certains ou certaines à la fois le travail que tu fais et je dirais un peu les souffrances dans cette période de crise. Là, nous tournons la page. Espérons que contrairement aux centres de vacances, la solution soit meilleure que lorsque nous avons quitté un prestataire. Avec API, la régionale de restauration, nous avons déjà connu cela. Il l'avait déjà perdu une fois et il l'avait récupéré et nous en étions contents. Je ne les ai pas vus. Ils voulaient me voir avant mais il n'en était pas question. Il ne faut surtout pas rencontrer les gens avant. Après, nous allons tout de même les revoir et leur réexpliquer un petit peu et je dirai ce que nous devons leur dire : aussi de la souplesse d'adaptation même si quelquefois cela nous amène à flirter avec les limites que nous avons nous-mêmes fixées. Quand des enfants ne mangent pas certaines choses et que nous jetons, c'est comme je le disais tout à l'heure l'éducation alimentaire pour les citoyens. Il y a tout un travail comme cela. Et pour les « vieux » dont je suis, si parfois un plat n'est pas bon pour la ligne par rapport à d'autres, mais qu'il est bon au goût et à la langue, c'est déjà ça de bien. Je voulais donc le dire. Merci pour tout ce que tu as fait et il faudra tout de même que nous les voyons pour leur expliquer l'ambiance générale.

### **Catherine BOUTTE, groupe ACCES**

Bonsoir M. le Maire. Bonsoir chers collègues. J'ai une petite remarque et une question à ce sujet. La première, c'est que contrairement à ce qui a été annoncé par Mme MAIRIE, il n'a pas été pris l'avis de l'ensemble des élus du Conseil municipal, à moins que nous n'en fassions pas partie, puisque les élus de l'opposition – à moins que Mme BARISEAU l'ait été – n'ont pas été consultés sur le sujet. Cela est bien dommage car nous n'hésitons pas à aller au-devant des parents et du personnel de cantine pour recueillir leur avis. C'était juste une petite précision.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

C'est simple, comme nous vous avons beaucoup consultés la première fois et que cela n'a pas marché, nous ne voulions donc pas...

### **Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

C'est complètement faux d'ailleurs.

**Claire MAIRIE, Adjointe au Maire**

Il y a eu une réunion avec l'invitation de l'ensemble des membres du Conseil municipal.

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Mme SEGARD et M. DELECROIX sont venus et nous avons échangé.

**Catherine BOUTTE, groupe ACCES**

D'information, pas de recueil de notre avis.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Écoutez, arrêtez de jouer à cela.

**Fabien DELECROIX, groupe ACCES**

Il y a eu une réunion d'information ; je pense que c'était il y a quatre ou cinq mois maintenant. Moins que ça ; trois ou quatre mois. Enfin, bref. Il y a une réunion d'information à laquelle Mme SEGARD et moi-même avons participé, je le confirme. Il ne s'agit pas d'une réunion de concertation du même stade comme il y en a eu une sur le précédent marché. Ce n'était pas le cas là mais il était intéressant d'avoir une réunion d'information.

Par ailleurs, je rappelle aussi que pour ce qui est des groupements de commandes comme celui qu'il y a ici, nous ne sommes pas dans la CAO et nous pouvons moins bien suivre ce qui s'y passe ; ce sont les règles du Conseil municipal et ce n'est pas vous qui le décidez. Pour autant, j'ai pu lire le cahier des charges dans son ensemble en allant voir au niveau du service des marchés, comme cela m'avait été proposé. Il est vrai que c'est assez proche de ce qu'il y avait dans le précédent marché. Il y a de petites différences pour essayer de pallier les risques, voire plus que cela, rencontrés sur le précédent marché, qui n'avaient pas été prévus parce que cela était difficile de le faire en partie. J'ai vraiment lu le cahier des charges et c'était assez long. J'ai pris du temps pour le faire mais je n'avais pas d'interlocuteur en face non plus à ce moment-là. J'ai juste noté qu'il y avait peut-être encore des progrès à faire sur le côté déchets. J'ai vu que les CAL avaient encore des paquets de chips en plastique, individuels, ce qui, à mon avis, peut être dépassé. C'est le genre de choses que nous aurions pu voir dans le détail si nous avions eu une concertation beaucoup plus soutenue avant. Il y a peut-être d'autres choses que nous aurions pu relever aussi. C'est tout.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Si j'étais méchant, je dirais mais vous ne votez pas le budget. S'il n'y avait que vous, les gosses ne mangeraient pas puisqu'il n'y aurait pas de budget.

**Fabien DELECROIX, groupe ACCES**

Si, avec nous, il y aurait un budget parce que nous serions majoritaires et nous pourrions...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Oh, ce n'est pas si simple. Le fait qu'un Maire, on l'a vu récemment sur Ronchin, n'ait pas de majorité pour voter le budget ne fait pas nécessairement une majorité alternative. C'est comme la motion de censure, sauf si vous avez des sentiments qui vous permettraient d'aller jusque-là, ce dont je ne vous accuserai pas. Vous aviez ensemble beaucoup travaillé pour transformer en profondeur le système de restauration en prenant en compte tout ce qui est bio, circuit court, etc. Nous nous sommes plantés. Il fallait là des gens de bonne volonté, donc des gens de la majorité surtout – je n'ai pas peur de le dire pour ce qui me concerne – qui à la fois reprennent la volonté du marché précédent et mettent un peu de souplesse dans tout cela pour que tout ce qui n'a pas plu à ces mêmes parents ou aux enfants soit un peu corrigé. Il n'y a pas, comme vous l'avez dit d'ailleurs, une grande différence entre les deux marchés. Il y a le fait que nous espérons maintenant avec un prestataire qui connaît bien la ville qu'il ne fera pas comme l'autre, à savoir fabriquer ses produits en Normandie. Il était bio mais il fabriquait en Normandie et il les ramenait là. Il ne savait pas répondre aux horaires et tout cela. Nous pouvons espérer que celui qui le fait saura mieux le faire. Le cahier des charges qui lui a été donné n'est pas, en matière de progrès alimentaire, en réduction par rapport à celui que nous avons dans la période précédente.

**Catherine BOUTTE, groupe ACCES**

Je voulais poser aussi une question. Concernant l'inscription par informatique, est-ce qu'il est prévu, par exemple, de proposer aux parents une solution alternative, s'ils ne sont pas équipés chez eux, au sein de l'école, par exemple ?

**Claire MAIRIE, Adjointe au Maire**

Différentes choses vont être étudiées. Il nous paraît évident que nous n'allons pas laisser tomber les familles qui n'ont pas accès à un outil informatique facilement. Bien sûr, il y aura les mairies de quartier. Tous les partenaires qui sont prêts à aider peuvent le faire ; il n'y a aucun souci sur le sujet. En tout cas, les solutions sont envisagées pour n'avoir aucun souci de ce côté-là. Dans un premier temps – et cela durera le temps que ça durera – il y aura la possibilité de prendre encore la commande sur place si les parents ne s'en sont pas occupés auparavant. Nous n'allons évidemment pas empêcher un enfant de manger le midi uniquement parce que la réservation n'a pas été faite dans les temps.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Si je peux me permettre à cette heure-ci d'être un peu iconoclaste, je trouvais que l'enfant qui choisit tous les jours, ce n'était pas si mal. J'espère que vous veillerez à ce que les parents ne leur imposent pas des régimes alimentaires religieux par une inscription préalable. La grande réussite pour moi de notre système de restauration depuis 2008, c'est qu'il y a plus de 50 % des enfants qui ne mangent pas de viande parce que lorsqu'ils ont à choisir ils préfèrent autre chose. Si on veut changer les comportements par rapport à la viande, il faut que nous trouvions le moyen qu'il n'y ait

pas trop de pression de la part des parents. C'est tout de même l'enfant qui mange. Je ne sais pas comment nous allons réussir à conjuguer les deux. Il est vrai que l'inscription évite le gaspillage, que c'est moins coûteux. C'est ce que l'on m'avait expliqué en 2008 : si les enfants s'inscrivaient en début d'année, on saurait tout au long de l'année combien de repas il faut de telle ou telle catégorie. Cela a quand même ses limites, y compris dans le choix. Peut-être que l'on peut faire un test et voir si je me trompe et se donner la possibilité d'une revoyure. Je trouve qu'un enfant qui arrive le matin avec une carte, c'était pas mal. Qu'il dise, moi dans le menu, j'aime bien ça. C'est aussi de l'éducation à l'alimentation. De plus, je vous le répète, j'ai été frappé que pour des raisons religieuses, des gens qui ne veulent pas de viande, cela faisait finalement beaucoup moins que les chiffres que nous avons. Moi, je n'aime pas trop la viande, ce n'est pas pour une raison religieuse ; c'est parce que je n'aime pas trop la viande, tout simplement. Il faut laisser aussi ce droit aux enfants.

Je vais mettre aux voix ces deux marchés. Je vais mettre le premier sur les engins d'espaces verts. Qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ?

*Le marché concernant les engins des espaces verts est adopté à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Restauration scolaire : qui est d'accord ? Avis contraire ? Abstention ?

*Le marché sur la restauration est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention du groupe ACCES).*

**Gérard CAUDRON, Maire**

J'ai donc bien fait de ne pas passer les deux en même temps. Qu'est-ce que tu veux, si l'entreprise que nous avons écartée a réussi à les convaincre que nous aurions dû la garder, je peux comprendre qu'ils ne votent pas. De plus, les procédures à la CAO sont tout de même faites correctement. Comment voulez-vous après que l'on dise il faut être associé et tout cela quand après avoir discuté, été associés, vous dites bah non finalement parce que cela me fera gagner des voix par rapport à ceux qui ne sont pas d'accord.

## **VII. PREMIERE AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX STRUCTURES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION PAR L'EMPLOI AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

**Sylvain ESTAGER, Adjointe au Maire**

Il y a deux délibérations formelles. La première concerne les structures d'insertion. Vous avez les montants qui sont affectés pour un total de 670 000 €.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des avis contraires ? Des abstentions ? Elles

sont adoptées.

*Les délibérations sont adoptées à l'unanimité.*

## **VIII. TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) – ACTUALISATION DES TARIFS MAXIMAUX APPLICABLES EN 2024**

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Tous les ans, nous devons voter nos tarifs maximums applicables. Nous, nous sommes au tarif maximal qui est possible et cette année nous appliquons une revalorisation que nous autorise la loi de 6 %. Voilà ce qui vous est proposé dans le tableau.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Est-ce qu'il y a des avis contraires ? Des abstentions ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **IX. AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE VILLENEUVE D'ASCQ ET L'ASSOCIATION L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE VILLENEUVE D'ASCQ (APCVA)**

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Il s'agit de la délibération qui précise le montant de la subvention avec le calendrier des versements associés.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Est-ce qu'il y a des avis contraires ? Des abstentions ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je laisse ma place à Maryvonne 10 minutes.

*Monsieur CAUDRON passe la présidence à Maryvonne GIRARD à 22 h 42.*

## **X. PREMIERE AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE**

## **L'EDUCATION AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

### **Françoise MARTIN, Adjointe au Maire**

Dans cette délibération, vous avez deux tableaux. Le premier comporte le nom des écoles qui ont demandé la dotation de 4,20 € par élève afin d'acheter des supports pédagogiques spécifiques. Il s'agit d'une dotation qui est retirée de la dotation totale qu'elles vont avoir. Vous avez donc dans ce tableau, le nom des écoles. Ce sont les OCCE (Office central de la coopération à l'école) auxquels nous allons verser l'argent. Le deuxième tableau comporte les subventions aux associations de parents d'élèves. Vous avez l'APE La Fontaine, Calmette, la FCPE Chopin, Cézanne, Jean-Jaurès, Picasso, Toulouse-Lautrec, Pierre-et-Marie-Curie et vous avez également la Délégation départementale de l'Education nationale qui depuis bientôt 20 ans a 900 € annuellement pour son fonctionnement. Vous avez également des associations de collègues : le FSE du collège Molière, l'association des parents d'élèves Camille-Claudiel, l'association des parents d'élèves du collège Rimbaud et vous avez également un soutien pour l'USEP. Nous en avons parlé la dernière fois. Il s'agit d'une aide pour permettre aux écoles d'adhérer à l'USEP. Voilà Maryvonne.

### **Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire**

Merci Françoise. Il n'y a pas de question ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XI. PREMIERE AFFECTATION DES CREDITS DESTINES A L'AIDE AUX PROJETS DE CLASSES DE DECOUVERTE**

### **Françoise MARTIN, Adjointe au Maire**

Nous avons une demande de l'école René-Clair qui a un projet qui a été validé dans un premier temps par l'Éducation nationale. Elle sollicite une subvention municipale pour l'organisation d'un séjour au centre les Argousiers de Merlimont. Cela concerne 56 élèves à la fois de grande section, de cours préparatoire et de CE1. Vous avez le détail du projet qui est une découverte du littoral avec tout ce que cela comporte. Nous vous proposons donc de verser 5 000 € de subvention.

### **Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire**

Merci Françoise. Il n'y a pas de questions ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XII. AFFECTATION DE CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT EN FAVEUR DES AINES AU**

## **TITRE DE L'ANNEE 2023**

### **Valérie QUESNE, Adjointe au Maire**

Il s'agit de délibérations récurrentes que nous revoyons tous les ans. La première est l'affectation de crédits destinés aux associations œuvrant en faveur des aînés au titre de l'année 2023. Il n'y a rien de particulier. Ce sont surtout les clubs et les associations classiques (ABLAV, UTL, etc.). Il n'y a rien d'extraordinaire.

### **Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire**

Pas de question ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XIII. AFFECTATION DE CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

### **Valérie QUESNE, Adjointe au Maire**

Même mécanique pour les associations œuvrant dans le domaine de la santé. Il s'agit aussi d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec l'association Cédragir. Pareil, c'est classique.

### **Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire**

Y a-t-il des questions ? Pas de question. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XIV. TARIFICATION DES ACTIVITES ET SORTIES A DESTINATION DES AINES**

### **Valérie QUESNE, Adjointe au Maire**

Il y a là une particularité. Nous nous étions engagés à faire une analyse lorsque nous avons commencé à vouloir tarifer en fonction du revenu fiscal. Suite à l'analyse, nous avons une surreprésentation de la tranche 7. Nous en avons donc ajouté deux supplémentaires, une 8 et une 9, ce qui nous amène à une diminution de la participation à 10 % au lieu de 20 pour la tranche 1 et nous avons ajouté 10 % pour rééquilibrer sur les tranches 7, 8, 9. Il est donc proposé d'accepter les tarifs proposés en annexe. Merci.

### **Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire**

Merci. Y a-t-il des questions ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XV. SEJOUR DE RUPTURE « TREK EN AUTONOMIE » DANS LES VOSGES**

### **Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Il s'agit du séjour de rupture qui va se dérouler dans 15 jours ; séjour de rupture que j'appellerai plutôt séjour de réinsertion destiné à six jeunes. Il s'agit de quatre garçons et de deux filles, des jeunes mineurs, qui seront encadrés par notre éducateur spécialisé, Franck, et par un guide de moyenne montagne. La particularité est qu'il s'agira d'un séjour uniquement axé sur la pratique sportive puisqu'ils vont s'exercer à un trek qui va traverser une partie des Vosges. Je rappelle que les objectifs de ce type de séjour sont vraiment de créer une rupture entre le jeune et son environnement quotidien et de profiter de ce séjour pour développer une relation de confiance entre le jeune et son encadrant et permettre au jeune de se dépasser, de lui redonner confiance en lui et travailler vraiment de façon spécifique sur ces jeunes. Rappelons que ces derniers sont repérés, identifiés bien en amont du séjour. Il s'agit d'un vrai travail éducatif, pédagogique autour de ces jeunes. Ce séjour n'est pas qu'une finalité. Il s'agit également d'un moyen de les remettre sur les bons rails. Ils seront aussi suivis après ce séjour par notre service prévention. Le montant est de 3 325 €. Je remercie les partenaires, notamment la mission locale et Annappes Entr'aide, qui nous aident à réaliser ce séjour.

### **Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire**

Merci Farid. À Annappes Entr'aide, ils sont toujours partants.

### **Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Oui.

### **Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire**

Est-ce qu'il y a des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XVI. PREMIERE AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

### **Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Il s'agit d'une délibération concernant les subventions aux clubs sportifs. Je profite de cet instant pour répondre à Mme BARISEAU et lui dire que je suis tout de même surpris de ses propos tout à l'heure. Elle est quand même élue depuis 16 ans et me poser des questions sur des baisses ou des augmentations de subventions, c'est

méconnaître la mécanique aujourd'hui qui permet d'instruire les subventions mais surtout de donner un montant qui, je le rappelle, n'est pas décidé par la Ville. Les dossiers sont instruits par l'Office municipal des sports. Les dossiers sont instruits selon une grille de cotations avec des critères qui sont tout de même assez divers : le nombre de licenciés, le niveau des équipes, le nombre d'éducateurs, les déplacements. Il n'est donc pas étonnant que d'une saison à une autre, il y ait des baisses de subventions pour les clubs ou alors on arrête et on décide de subventionner les clubs en leur disant vous avez 10 000 € ad vitam aeternam, la subvention ne modifiera pas quoiqu'il arrive, que vous descendiez ou que vous montiez de niveau.

La deuxième chose, c'est qu'il n'y a pas eu de baisse de l'enveloppe de 3 %. Je ne sais pas d'où vous sortez ce chiffre, Mme BARISEAU, puisque l'enveloppe des subventions est identique. La troisième chose que je voulais dire, c'est que si un représentant de votre groupe avait été présent à la commission 5, vous auriez eu les réponses à toutes les questions que vous avez posées en l'occurrence sur l'augmentation de l'OMS. Il ne s'agit pas d'une augmentation de l'OMS mais de cette subvention de 35 000 € qui était destinée au VAM l'année dernière qui a été temporairement destinée à l'OMS. Celle-ci sera ventilée. On a toujours au cours d'une saison des demandes de clubs qui ont des besoins particuliers suite à des résultats sportifs, des déplacements. Je prends l'exemple des Hurlants qui vont cette année faire deux déplacements pour soutenir l'équipe de baskets et il faut les accompagner. Ce type d'aide supplémentaire nous permet de les accompagner. Nous avons des clubs qui performant pendant l'année et il faut les accompagner. Je rappellerai tout de même que l'US Ascq a fourni un effort incroyable pour drainer les 180 à 200 gamins qui étaient au VAM l'année dernière et nous avons pensé que c'était tout de même à juste titre important de les valoriser. Ce n'est donc pas une augmentation de l'OMS, ce sont vraiment ces 35 000 € qui seront ventilés. Je communiquerai, j'aurais une transparence totale sur la ventilation de ces 35 000 €. Je voulais donc remettre les choses au point.

Quant aux baisses significatives, elles répondent tout simplement à une baisse significative de l'activité des clubs. Je rappelle tout de même, Mme BARISEAU, que vous ne nous avez pas félicités l'année dernière quand nous avons, malgré le contexte du Covid et malgré une quasi-absence d'activité des clubs, maintenu pour la quasi-totalité des clubs le montant identique des subventions. Là, vous n'avez pas salué l'initiative de la Ville car nous aurions pu appliquer la règle : pas d'activité et donc pas de subvention. Si nous avions fait cela, je peux vous dire que la moitié des clubs aurait mis la clé sous la porte la saison dernière. Je tenais à le dire et à rappeler tout de même que nous critiquer sur notre accompagnement et sur notre politique sportive pour faire des comparaisons avec des Villes de la même strate ou même plus importantes... Je suis quasiment un des seuls dans la région Hauts-de-France à pouvoir affirmer que je bénéficie du soutien total du Maire et nous sommes tout de même une des seules Villes qui n'a pas eu de rabais. Je connais beaucoup de communes, y compris de droite, qui font des rabais de 3, 4, 5, 6, 7, 8 % sur l'enveloppe des subventions destinées aux clubs. Nous, nous pouvons nous vanter que depuis 15 ou 16 ans, il n'y ait pas un centime de moins pour les clubs malgré le contexte budgétaire très compliqué.

Vous avez le tableau qui est joint à la délibération avec tous les montants proposés pour chaque club. Je le répète ceux-ci sont identiques depuis 16 ans.

*Monsieur CAUDRON reprend la présidence de la séance à 22 h 53.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Merci. Des questions ? Mme BARISEAU.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Au moins répondre à M. OUKAID qui me dit d'où sortez-vous cette baisse du budget sport. Bah, écoutez, c'est à la page 15 du livret du budget primitif. Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes : sport, BP 2021 : 1 185 000 ; BP 2022, 1 185 000 ; BP 2023, 1 150 000 et il est bien écrit « *Les subventions dans le domaine des sports diminuent en raison principalement de la dissolution de l'association du VAM.* ».

**Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Bah, c'est une erreur dans le document.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Attendez, c'est une erreur dans le budget ? M. OUKAID, attention, nous venons de voter un budget. S'il y a une erreur dans le budget, waouh ! Je ne l'ai pas voté mais le budget a été voté. S'il y a une erreur dans le budget, c'est...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous ne l'avez pas voté mais vous ne le direz pas quand vous irez dans certains clubs à certaines de leurs manifestations mais nous, nous le dirons.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Pour le coup, j'ai voté contre le budget en raison principalement de la hausse d'impôts mais j'assume totalement. Maintenant, s'il y a une erreur dans le budget, c'est embêtant. Non ?

**Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Il n'y a pas d'erreur dans le budget puisque nous votons le montant.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

C'est dans le document de la plénière, page 15.

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Nous avons évoqué en plénière que ce document était modifiable et qu'il allait être modifié, donc vous avez le mauvais document.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Je n'ai pas le mauvais document. Je n'ai pas regardé le document le plus actualisé mais il ne s'agit pas d'un mauvais document, qui est un document de plénière tout de même.

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Mme BARISEAU, ne jouez pas sur les mots.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

OK. D'accord. Donc, cela veut dire que ça a été rectifié.

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

Nous votons sur le document qui a été remis et donc vous avez travaillé sur le mauvais document.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Non, j'ai travaillé sur le document de la plénière.

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

*Propos inaudibles.*

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Dans ce cas-là, on parle de document actualisé. Ne me dites pas que le document de la plénière est un mauvais document. Il a été actualisé pour le budget, je l'entends bien. Auquel cas...

**Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire**

*Propos inaudibles.*

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Oui, nous avons bien voté sur le document du budget mais ne me dites pas que j'ai travaillé sur un mauvais document. J'ai travaillé sur un document...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous étiez là à la plénière ?

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Oui. Non. Je dis oui mais non. Non, non. Effectivement, je n'étais pas là.

**Gérard CAUDRON, Maire**

À un moment donné, il faut arrêter ! Je ne dis pas que dans vos fonctions de Vice-

Présidente de la Région chargée des sports, vous ne suivez pas le sport dans la région. Je ne le dirai pas. Je n'en sais rien et cela m'étonnerait que vous ne fassiez pas le boulot. Aller pleurer sur nos clubs villeneuvois où Farid OUKAID ne rate aucune manifestation... J'en connais ici dans cette assemblée – et là encore, comme disait l'autre, j'ai les noms – qui ne sont allés à aucune manifestation. Aucune. C'est sûr que le jour où ils arrivent, personne ne les connaît et ce n'est pas très agréable. Non seulement, c'est l'OMS. Là aussi, on parle de citoyenneté. L'OMS est une organisation composée par les clubs et qui travaille sur la base d'un protocole qui, lui, est clair pour nous faire des propositions de subventions. Il y a ça d'abord et ensuite, encore une fois, si à un moment donné, il y a un club qui se sentait non pas oublié mais s'il y avait une erreur ou si nous n'avions pas tenu compte de ceci ou de cela, quand vous avez un Adjoint aux sports qui passe ces week-ends à aller partout, je peux vous dire que les présidents d'associations, les responsables le lui diraient. Et s'il s'agit effectivement d'une erreur ou d'une injustice par rapport aux critères de l'OMS et par rapport à notre volonté politique affichée, cela serait rectifié. Il faut arrêter tout de même ! Il faut arrêter ! Je veux bien tout ce que l'on veut mais, bon sang de bonsoir ! Même si je ne suis plus jamais candidat, donc je n'ai pas besoin d'être populaire et de faire des votes, je fais encore des tas de manifestations. Je peux vous dire que j'ai un peu de mal à rencontrer des élus ; et des élus de l'opposition encore plus de mal, il faut le dire. C'est tout. C'est un choix. Il vaut mieux faire des communiqués. Il vaut mieux faire des tweets. Il vaut mieux être à Paris parmi les organes pour faire une carrière. Je ne conteste pas ce choix mais ne dites pas que les gens ceci ou cela alors que vous ne les rencontrez pas. Il y en a aussi dans la majorité, d'ailleurs, mais il y en a moins qui n'y vont pas, bien que nous soyons plus nombreux.

Sur cette délibération, qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Vous vous abstenez ? Ah là, là, Mme BARISEAU. C'est pour cela que je ne voudrais pas vous changer parce que des comme ça, il n'y en a pas eu souvent. Il y en a eu des plus méchantes.

*La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention du groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq).*

### **Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

M. le Maire, j'ai oublié sur cette délibération d'évoquer, puisque je viens de voir qu'il s'agit d'une délibération groupée, la bourse aux jeunes pour un montant total de 9 430 € et la bourse aux adultes pour un montant de 560 €. Il fallait les voter avec la délibération des subventions.

## **XVII. SEJOUR CHANTIER JEUNES 2023 A REMUZAT**

### **Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Je ne vais pas trop m'étaler sur cette délibération puisque le principe est le même que pour le trek que je vous ai présenté il y a quelques minutes. Il s'agit toujours d'un séjour organisé par notre service prévention en lien avec la maison des Genêts. Il s'agit là d'un séjour classique qui est organisé maintenant depuis plusieurs années avec un

volet sportif mais surtout aussi un volet travaux. Il s'agit des travaux de réhabilitation de la ferme de la Donne dans laquelle vont séjourner le séjour familles ainsi que nos séjours jeunes. Il s'agit des mêmes objectifs que pour le séjour de rupture que j'ai présenté précédemment. Pour le coup, cela concerne six jeunes qui sont encadrés par notre éducateur spécialisé, par le référent jeunesse de la maison des Genêts et un guide de montagne avec, cette fois-ci, un budget un peu plus important de 8 100 € puisqu'il y a là une prise en compte de l'hébergement un peu plus importante. Il y a toujours une participation de Annappes Entr'aide et de la mission locale.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XVIII. ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SEJOURS DE VACANCES**

**Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Il nous a paru important de réactualiser ce règlement intérieur. Pour rappel, il s'agit d'un règlement qui est signé par les familles, par les tuteurs, les parents, les responsables des jeunes et par les jeunes eux-mêmes. Vous avez les mises à jour qui apparaissent en gras dans le règlement intérieur. Je vais juste les rappeler de manière très rapide. Il était important de rappeler que l'inscription dans les centres de séjour était conditionnée et validée par la présence des parents à la réunion de présentation du séjour. Il y a cette année deux réunions. Nous avons changé un peu le format. Nous faisons des réunions pour tous les séjours mais cette année nous allons tout regrouper et nous n'allons faire que deux présentations et ensuite il y aura des répartitions sur les séjours concernés. Il nous est également apparu important de rappeler, en ce qui concerne les séjours ados et préados, l'interdiction de l'usage du téléphone portable. Il s'agit de quelque chose qui fonctionne très bien, c'est-à-dire que pendant 20 jours, les jeunes n'ont pas l'usage de leurs téléphones portables. On ne leur interdit pas d'appeler leurs parents pour leur donner des nouvelles. Il y a pour cela le téléphone de la direction. Cela fait partie des décisions que nous avons prises. Il est surtout important de rappeler – je vous rassure cela arrive très rarement mais malheureusement cela peut arriver parfois – quelles sont les sanctions pour les jeunes qui, à un moment donné, ne respecteraient pas du tout la vie en collectivité et donc de rappeler aux parents qu'en cas de faute grave ou de manquement aux règles de vie, le jeune serait renvoyé à la charge des parents. De mémoire, rappeler également aux parents qu'ils doivent être absolument joignables ou quand ils ne le sont pas, qu'ils puissent nous donner le contact de quelqu'un qui pourrait l'être en cas d'incident ou de faits qui nécessiteraient de contacter les tuteurs ou les parents.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XIX. CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC CONSTITUTIVE DE DROITS REELS AVEC L'ASSOCIATION LA RAQUETTE**

### **Farid OUKAID, Adjoint au Maire**

Une phrase tout simplement pour expliquer que nous avons fait pour ce dossier preuve d'adaptation puisque la Raquette et sa direction nous ont exprimé le souhait de pouvoir développer une nouvelle pratique qui est en train de s'étendre : le padel. Pour votre information, nous avons cette année inscrit les crédits pour les travaux de rénovation du FOS tennis et dans celle-ci, il y aura aussi deux terrains de padel. Il s'agit d'une pratique qui est en train de se développer, que la Fédération française de tennis incite fortement. Je prends souvent l'exemple de l'athlétisme avec le running ou la marche nordique. Aujourd'hui, les clubs d'athlétisme ont compris qu'ils ne pouvaient pas passer à côté de ces pratiques s'ils veulent se développer. La particularité de ce dossier, c'est que nous avons quasiment un financement qui est pris en charge par la Raquette pour quatre terrains de padel sur une partie du terrain qui est entre la tribune du stade Jean-Jacques et les terrains extérieurs de la Raquette. Nous sommes concernés par une mise à disposition du foncier au travers d'un bail emphytéotique d'une durée de 15 ans avec bien entendu des garanties en termes de convention. Nous formalisons. Ce n'est pas parce que nous mettons à disposition ce terrain gratuitement et que la maîtrise d'ouvrage sera le bénéficiaire, donc la Raquette, que nous ne serons pas regardants sur l'usage de cet équipement. Bien entendu, celui-ci doit répondre à un usage dans l'intérêt général et notamment à destination de nos scolaires et de nos structures. Nous sommes sur un montage pour un coût total de 1,2 million. La Ville sera cofinanceur à hauteur de 120 000 €. Le club est en capacité de financer 200 000 €. Il fera un emprunt. Il y aura surtout une part importante de l'Agence nationale du sport (ANS) qui sera le principal financeur. Nous espérons que la Région et la MEL concourront également au cofinancement de cet équipement qui va répondre à un vrai besoin auquel il aurait été dommage que la Ville ne s'associe pas parce que nous restons, bien entendu, la Ville du sport et la Ville qui est capable aussi de s'adapter aux nouvelles pratiques et de répondre aux besoins de nos clubs.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XX. PREMIERE AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX CENTRES SOCIAUX AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

### **Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

Bonsoir à toutes et à tous. Tout d'abord, si vous me le permettez, je voulais remercier les centres sociaux qui étaient représentés par les membres de leur conseil d'administration. Beaucoup sont partis mais il en reste une. Il y avait également un groupe de citoyens du quartier de la Poste qui était également venu assister avec les administrateurs du centre social Larc ensemble au conseil municipal parce que cela faisait partie de leur action citoyenne et démocratie. Ils sont partis mais on fera certainement la commission en les remerciant de leur venue.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Je l'ai déjà fait par SMS pendant qu'ils étaient là.

### **Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

Très bien. Il s'agit d'octroyer les subventions aux quatre centres sociaux pour un montant global de 1 017 723 €. Les subventions correspondent à 95 % de leurs demandes. Nous avons donc répondu aux attentes des centres sociaux. À savoir aussi que nous sommes le premier financeur d'un des centres sociaux et le deuxième après la CAF pour trois autres, mais nous ne la suivons pas de bien loin. À savoir aussi qu'au niveau de la Ville, nous subventionnons le fonctionnement global de la structure contrairement aux autres financeurs tels que la CAF ou le Département qui sont plutôt sur une logique de résultats avec des objectifs à atteindre. À savoir aussi qu'il y a les aides supplétives qui se montent à hauteur de 156 000 €. Vous avez en page 74 ou page 3 de la délibération, la répartition entre les quatre centres sociaux. Il est donc proposé la subvention de 230 956 € pour Cocteau en sachant qu'il y a déjà eu une somme versée. Le solde est donc de 127 548 €. Pour Larc ensemble : 160 457 €. Après un acompte versé, le solde est de 80 457 €. Pour le Centre-Ville, 264 311 €. Après un premier acompte, le solde est de 133 955 €. Pour le centre social Fiers Sart : 367 599 €. Après un premier acompte, le solde est de 183 800 €.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des questions ?

### **Catherine BOUTTE, groupe ACCES**

J'ai juste une petite intervention. Vous nous avez assurés de votre volonté de maintenir l'aide aux associations et aux centres sociaux dans cette période difficile pour la population et visiblement, c'est ce que vous avez fait à la lecture du budget. Nous aimerions néanmoins insister – et je dis bien insister car ma collègue Pauline SEGARD l'a déjà évoqué sur le budget – sur le problème qui se pose actuellement pour ces associations et plus particulièrement pour les centres sociaux. Dans un contexte d'augmentation générale du coût de la vie et surtout avec la revalorisation indiciaire – qui était nécessaire, bien sûr – des personnels de l'animation, il s'avère que si le

budget reste constant, l'offre ne pourra que s'appauvrir et les projets être revus à la baisse. C'est surtout flagrant pour Larc ensemble qui est en train de mettre en place un pôle multi-accueil et avait demandé, de ce fait, une augmentation significative de sa dotation et qui a vu par ailleurs sa subvention d'État et de Région baisser ; bien que ce ne soit pas ici le sujet, bien sûr. Cela leur amène un surcoût de 40 % et nécessite cinq salariés supplémentaires. Il serait pour nous opportun de les soutenir dans cette évolution, surtout que pour nous cela donnera également davantage de services dans ce quartier qui en a bien besoin. Nous ne doutons pas non plus qu'étant donné le dynamisme de l'équipe, cet argent serait utilisé à bon escient pour le bien-être des habitants et le vivre ensemble. Peut-être en reparlerons-nous à nouveau au moment du budget supplémentaire. En tout cas, nous souhaiterions que l'on pense à eux à ce moment-là. Merci.

**Gérard CAUDRON, Maire**

J'ai déjà répondu. Bien entendu, des ajustements peuvent toujours se faire au budget supplémentaire mais ce n'est pas à nous à subir des décisions qui ne dépendent pas de nous (coût de l'énergie et réévaluation des indices). Nous avons cela pour notre personnel communal et vous ne l'avez pas voté, encore une fois. Nous devons faire avec l'augmentation. La Mairie ne peut pas couvrir toutes les difficultés financières de tout le monde.

**Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

Juste pour rappeler que le multi-accueil va effectivement se réaliser et ouvrir au 1<sup>er</sup> septembre. Déjà, il n'y aura pas une année pleine. De plus, les subventions ont été maintenues depuis la fermeture du multi-accueil en 2018, sans pour autant être revues à la baisse parce que le multi-accueil était fermé. Après, effectivement, la revalorisation, oui, elle a un coût. L'année prochaine, il y aura aussi une incidence un peu plus importante puisque leur convention collective prévoit une augmentation des salaires. Par rapport au multi-accueil et à Larc ensemble, c'est une des réponses qui leur avaient été apportées.

**Catherine BOUTTE, groupe ACCES**

Merci pour ces précisions.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Nous le mettons aux voix. Qui est d'avis de l'adopter le manifeste en levant la main. Avis contraire ? Abstention ?

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXI. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DU**

## **CENTRE SOCIAL COCTEAU**

### **Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

Une subvention d'investissement pour le renouvellement du matériel informatique et de mobiliers de bureau. La subvention est à hauteur de 9 091 €, ce qui représente 33 % de la dépense.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **Gérard CAUDRON, Maire**

On me glisse un papier me disant que Mme BARISEAU s'inquiète voire conteste l'approbation du PV – sauf qu'il a été approuvé – car la demande de modification faite par M. ZONGO n'a pas été signalée oralement. Une modification des propos de qui ? De vos propos ?

### **Innocent ZONGO, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

J'avais demandé lors du précédent conseil par rapport à la délibération de M. BURETTE de scinder en deux la mise à jour des conseillers de quartier et...

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Nous l'avons scindée et nous avons même expliqué que cela n'était pas vraiment la règle ni légal.

### **Innocent ZONGO, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

Oui. Nous avons voté pour la mise à jour et contre la radiation de M. SERRE. C'est cette précision que j'avais demandée.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Oui, il y a un problème d'impression du document sur table mais il n'y a pas de problème, la modification a été prise en compte. J'ai rendu service à la MEL car c'est comme cela que nous pouvons voter les PV car les intervenants relisent leurs interventions et s'ils se sentent trahis dans ce qu'ils ont dit, ils peuvent le modifier. Non, non, il n'y a pas de problème là-dessus. Sauf, qu'encore une fois, il y a un problème mais nous n'en faisons pas une histoire. Si cela peut vous éviter de perdre des voix. Vous avez déjà connu ça au PS, il ne faudrait pas continuer avec Monsieur MACRON.

## **XXII.TARIF DU SEJOUR VACANCES FAMILLES 2023**

### **Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

Il s'agit de voter les tarifs pour le séjour des vacances familles organisé par la maison

des Genêts à Rémuzat. Il y aura sept familles. Le coût de revient est à plus de 18 000 €, ce qui équivaut à peu près à 700 € par personne. Vous avez les tarifs dans la délibération. Les personnes sont souvent dans les tranches 1 et 2.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXIII. TARIF DE LA SORTIE AU CHATEAU DE CHANTILLY**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ce n'est pas à Versailles avec Poutine, c'est à Chantilly. C'est ça ? Ah non, avec le roi d'Angleterre. Poutine, c'était la dernière fois.

**Chantal FLINOIS, Adjointe au Maire**

C'est pareil, il s'agit de voter les tarifs pour la sortie au château de Chantilly. Les inscriptions étaient aujourd'hui. Nous verrons le nombre de personnes. Il n'y aura pas de limite. Il s'agit d'une des trois sorties culturelles qui se feront sur l'année, dont une gratuite.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Des oppositions ? Des abstentions ?

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous voyez qu'il n'y a pas que les vieux qui ne payent pas de temps en temps.

## **XXIV. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES A L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DES SERVICES (AGSS) DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU NORD (UDAF) ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PARENTALITE**

**Florence COLIN, Adjointe au Maire**

Bonsoir M. le Maire. Bonsoir à tous. Il s'agit ici de la subvention pour l'association l'AGSS qui dépend de l'UDAF et qui fait de l'accompagnement à la parentalité pour un montant de 11 740 €.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**XXV. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE AU TITRE DE L'ANNEE 2023****Florence COLIN, Adjointe au Maire**

Il s'agit ici des subventions des associations qui participent à l'accueil du jeune enfant. Il s'agit de quatre associations dont deux ont déjà reçu une avance sur subvention au mois de décembre. Il s'agit ici de vous autoriser à signer et à permettre ce versement pour un montant de 61 800 € pour l'ADAGE et Charivari, de 41 800 € pour les Marmousets et 35 700 € pour les Souriceaux, sachant que ces deux dernières ont déjà eu des avances.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous voyez qu'il s'agit de sommes assez conséquentes ramenées au nombre d'enfants. Il y a des crèches parentales. Il y a les Souriceaux. Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**XXVI. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AU SOUTIEN DES STRUCTURES D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2023****Claire MAIRIE, Adjointe au Maire**

Il s'agit des subventions pour les associations dans le domaine de l'ESS (Économie sociale et solidaire). Il y a pour 67 500 € en fonctionnement et pour 5 817 € en investissement. Nous avons d'abord deux ressourceries : le Comptoir des solidarités pour 45 000 €. Nous passons donc de 50 000 € à 45 000 €. Il se situe au niveau de la Haute-Borne, rue des Fusillés. L'ABEJ ressourcerie passe de 15 000 € à 10 000 €. Elle se trouve au niveau de la Maillerie. Vous avez ensuite l'association Graines de bon sens qui est un atelier chantier d'insertion qui travaille plutôt sur la restauration hôtellerie et notamment la traiteur. Ensuite, ATTAC pour 500 € et à nouveau Graines de bon sens en subvention d'investissement pour un autoclave pour le remplissage de bocaux pour des denrées alimentaires.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

J'ai connu une époque où la droite votait contre la subvention d'ATTAC.

**Florence BARISEAU, groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq**

J'ai hésité.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Franchement, si on commence à... C'est donc adopté.

## **XXVII. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AU SOUTIEN DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT EN FAVEUR DU COMMERCE DE PROXIMITE ET DE L'ARTISANAT AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

**Lionel BAPTISTE, Adjoint au Maire**

Une petite modification puisque la somme déjà versée à la Fédération villeneuvoise du commerce est supérieure à celle indiquée dans la délibération. Il s'agit de la somme de 40 000 € qui reste à verser à la Fédération villeneuvoise du commerce. Il y a 305 € pour l'Union commerciale de Villeneuve d'Ascq Nord et 330 € pour l'Outil en main.

**Gérard CAUDRON, Maire**

OK. On rectifiera. Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

À chaque fois, il y a une convention, comme vous pouvez le remarquer, qui a son importance.

## **XXVIII. PREMIERE AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT LE LIEN SOCIAL ET LES ACTIVITES DE PROXIMITE AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

**Nelly BOYAVAL, Adjointe au Maire**

Bonsoir à toutes et à tous. Ce sont les subventions pour des activités de proximité de développement de lien social et d'animation de quartier. Le crédit pour le budget primitif 2023 est de 45 040 €. Une avance a été faite de 3 000 €. Nous vous proposons de délibérer sur un montant de 36 512 €.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des questions ? Des remarques ? Des oppositions ? Des abstentions ? Elle est adoptée. Merci.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**XXIX. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE ARRETE AU 10 FEVRIER 2023****Vincent BALENT, Adjoint au Maire**

Je vais peut-être vous épargner la présentation du projet du PLU. Cette délibération intervient après l'approbation en Conseil communautaire le 10 février dernier du projet de PLU 3 qui a été travaillé avec les communes et des contributions de citoyens. Ce projet de PLU 3 doit maintenant entrer en phase d'enquête publique. La MEL, suite à ce Conseil du 10 février, revient vers chacune des 95 communes afin qu'elles puissent délibérer, approuver ce projet et lancer cette fameuse enquête publique pour, nous l'espérons, une mise en application du PLU 3 au premier semestre 2024.

Cette délibération nous permet, à Villeneuve d'Ascq, de valider l'ensemble des points de ce projet, au détail près que nous en profitons pour venir apporter quelques modifications. Jusqu'à son vote final, nous nous permettons de continuer à affiner nos demandes. Celles-ci figurent notamment dans la délibération. Nous demandons que le bâtiment de la CARSAT soit protégé puisqu'il fait l'objet de convoitises de promoteurs. Dans le cadre d'un potentiel déménagement de la CARSAT, le bâtiment serait à vendre. Nous préférons donc le protéger pour qu'il ne disparaisse pas. Nous supprimons un des deux emplacements de voirie réservés à Ascq. Il y en a un des deux pour lequel nous n'avons plus d'intérêt à le conserver. En revanche, nous maintenons celui sur la rue du Docteur-Roux pour non pas faire une rue mais peut-être une voie douce, une piste cyclable ou un chemin piéton. Cet emplacement reste donc réservé au PLU 3. Il y a une modification en lien avec des travaux au niveau de la borne de l'Espoir, travaux de voirie. Il y avait un emplacement réservé qui n'a plus lieu d'être. Et puis surtout, nous continuons à protéger notre patrimoine vert, notre patrimoine naturel et donc nous inscrivons, au niveau de la Maillerie, dans le cadre du projet sur la friche Lefèvre où nous sommes en bonne voie d'avoir prochainement – je n'ai pas de délai en tête mais on va dire que c'est une question de mois ou d'années – un parc qui pourra vraiment se constituer sur l'emplacement Lefèvre. Nous en profitons pour créer un emplacement pour créer une liaison douce entre la Maillerie en revenant vers le Breucq. Nous protégeons également des propriétés qui sont rues des Fusillés, qui font aussi l'objet de convoitises de promoteurs. Il s'agit de belles propriétés qui sont notamment entre le carrefour de la friterie quand on remonte vers l'usine de chocolat Cémoi. Vous avez là quelques belles parcelles qui pourraient être divisées. Nous protégeons donc ces propriétés d'un secteur parc pour les rendre complètement inconstructibles.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Pour la rue Jean-Jaurès et le parc, il ne faut pas trop tarder si nous voulons donner le nom de Victor BURETTE qui commence par un B pour le Breucq. Sérieusement, si cela arrive à passer, nous aurons enfin réglé un problème qui a plus de 20 ans d'âge maintenant qui est cette propriété Lefèvre, qui a en plus brûlé. C'est la vision que nous avons du nouveau groupe scolaire. Là, nous aurons un parc parce qu'il n'y en a pas sur le Breucq. Là, il y en aura un et un certain nombre de constructions ne donnant pas de problèmes importants de circulation supplémentaire type résidence aînés et puis aussi pour reloger les Compagnons du devoir qui ont besoin de chambres. Il y a une très belle résidence pour aînés. Nous sommes arrivés à un bon équilibre mais l'équilibre, pour ceux qui s'en occupent, ne vaut que parce qu'ils nous ont promis de ne plus perdre de temps. Si maintenant ils ont des problèmes financiers et qu'ils veulent attendre... Vincent BALEDENT peut prévenir le promoteur que l'accord équilibré que nous avons donné, c'est pour qu'il y ait un parc rapidement sur le quartier, qu'il n'y ait plus de ruines sur le quartier. Si maintenant ils nous disent on attend les accords bancaires et avec le marché des bureaux ceci et cela, ils n'auront pas le permis.

Allez-y.

**Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Je vous remercie. Je vais être assez brève et je ne vais pas m'exprimer sur la dimension métropolitaine de ce PLU même s'il y aurait beaucoup à dire. Je vais juste au nom du groupe m'exprimer sur la dimension uniquement villeneuvoise. Nous regrettons que la Ville ne se soit pas saisie de tous les outils réglementaires qui sont à sa disposition dans le cadre de ce PLU, notamment pour appuyer sa politique de végétalisation et préserver son patrimoine écologique et naturel. Je sais que nous avons déjà évoqué la dimension réglementaire du PLU, M. le Maire, et que nous sommes en désaccord sur ce point ; ce n'est pas le seul désaccord, vous me direz. Cependant, ces outils techniques représentent pour nous un socle essentiel à la mise en œuvre d'une politique d'aménagement qui soit plus favorable à la biodiversité. À titre d'exemple, la Ville aurait pu choisir d'appliquer sur tout son territoire un coefficient de biotope par surface à haute valeur écologique. Cela aurait permis de garantir la présence de végétations dans l'ensemble des opérations immobilières. La Ville aurait aussi pu constituer un inventaire de son patrimoine naturel et écologique et donc l'inscrire en annexe du PLU, ce qu'ont fait un certain nombre d'autres Villes de la MEL. Cet inventaire offre beaucoup plus de garanties de protection des arbres et des linéaires et ensembles écologiques que d'autres dispositions.

Enfin, nous avons déjà pu exprimer notre opposition à diverses opérations qui jouxtent le boulevard de Tournai. Nous ne partageons pas toutes les intentions qui sont comprises dans l'orientation d'aménagement et de programmation qui concerne ce site. Pour toutes ces raisons mais aussi du fait des insuffisances générales de ce PLU au niveau métropolitain, nous voterons contre cet avis. Je vous remercie.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Boulevard de Tournai, où exactement ? Ce qui se construit actuellement, ce n'est pas à Villeneuve d'Ascq, c'est à Lezennes. Le seul endroit où il y aura une construction, c'est à la place du Leroy Merlin actuel. De toute façon, vous n'auriez pas le droit. Dans le droit français, il y aurait des recours. Droit privé : quelqu'un qui a des droits de constructibilité, donc de vendre ses terrains, vous n'avez pas le droit de les lui supprimer d'un trait de plume. C'est ce que vous ne voulez pas comprendre. Vous n'avez pas ce droit. Même quand nous discutons, je le vois justement rue Joffre au Sart, quand on s'oppose à une détérioration d'un site ancien, nous sommes battus dans un premier temps. Un jour, il faudra que vous essayiez de comprendre que nous sommes dans un système, que l'on aime ou pas – moi je n'aime pas – où le droit de propriété est prioritaire. Quand vous avez une propriété, vous pouvez la vendre, y compris à un promoteur qui va densifier votre terrain et qui va vous la payer plus cher. C'est comme ça, vous ne pouvez pas.

En revanche, je voudrais bien que nous affinions vos propositions, car nous le faisons déjà, pour interdire de couper des arbres ; pas simplement d'en remettre mais de ne pas les couper. J'ai un cas où il y a un arbre simplement. Par principe, on ne coupe les arbres sauf quand ils sont dangereux et en train de mourir. S'il y a un dispositif à intégrer, puisque nous pouvons encore modifier, dites-le-nous précisément et nous l'intégrerons.

**Pauline SEGARD, groupe ACCES**

C'est l'IPEN, l'inventaire du patrimoine écologique et naturel.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Voyez Vincent BALEDENT.

**Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Nous avons déjà fait la suggestion mais nous la referons par écrit auprès de M. BALEDENT.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je suis d'accord et de temps en temps, j'ai encore le droit de donner mon opinion. De plus, nous le faisons et nous nous opposons parfois avec des risques de recours extrêmement important. Actuellement, nous sommes soumis à des pressions de gens sur des terrains qui ne seront plus constructibles avec le PLU 3 et qui peuvent encore l'être et qui nous disent accordez-nous. J'ai une entreprise de 20 salariés pour deux maisons qui dit si vous n'autorisez pas ce qui ne sera plus autorisé, je vais être obligé de licencier mes 20 salariés. Nous avons demandé que ce soit PLU. Nous n'allons pas demander que cela soit PLU dans le PLU 3 et donner une dérogation aujourd'hui encore en s'appuyant sur le PLU 2. Je suis donc d'accord pour que nous nous donnions le maximum d'outils mais qui ne remettent pas en cause parce que, on le

fera, cela ne sera pas retenu, on sera retoqué et on sera condamné. Quand un terrain, une maison qui est dans une dent creuse ou vous-même quand vous serez un petit peu plus riche, vous aurez une maison dans une rue de Villeneuve d'Ascq et un jour vous voudrez aller à Brigode et pour cela vous allez essayer de revendre votre maison et si vous trouvez un promoteur qui à la place fait un immeuble, vous lui vendrez car il vous achètera la maison plus chère. Les gens sont comme ça. Je ne dis pas que vous êtes comme ça mais c'est comme cela que raisonnent les gens. C'est pour cela que je me méfie toujours des grands discours sur les réunions citoyennes. Quand vous faites des réunions – il faut les faire, nous les faisons et ils y passent du temps Vincent BALEDENT, Sébastien COSTEUR et quelques autres – les gens qui sont là sont d'abord ceux qui ont regardé en fonction de leur fenêtre et de leur porte d'entrée pour voir s'ils ont un avantage ou un inconvénient. Les gens sont comme ça. Il faut bien tenir compte de leur avis. Cependant, cela ne doit pas faire l'avis. Nous tenons compte de l'avis. Cela nous permet souvent de faire des modifications, de faire des transactions avec le promoteur en se méfiant toujours. Comme ils connaissent notre façon de travailler, ils rajoutent trois étages dans le projet initial et après discussion, ils en enlèvent trois. Vous savez, ils ne sont pas plus bêtes que nous ni que vous.

Sur cette délibération, pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Ah oui, c'est vrai, vous votez contre.

*La délibération est adoptée à la majorité (vote contre du groupe ACCES).*

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Écoutez, faites tout de même attention. Je sais que vous n'avez rien à faire de ce que je vais dire et qu'il y a une majorité. Cependant, s'il n'y avait pas de majorité pour voter le PLU 3, il n'y aurait pas de PLU et cela veut dire que l'on pourrait faire n'importe quoi. Eh oui. C'est parfois confortable d'être minoritaire. On peut à la fois être pour et le contraire.

### **Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Mais, M. le Maire, sur le PLU, à la MEL, nous avons fait beaucoup, beaucoup de propositions d'amendements, etc. Ce n'est pas tant que c'est confortable d'être minoritaire que nous avons essayé d'être constructifs et que nous n'avons pas été entendus.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Oui mais dans les propositions que vous faites, je vous l'ai déjà dit et à la MEL et ici, quelquefois vous faites les propositions des oppositions dans les communes. On ne peut pas être pour la démocratie communale et utiliser la MEL pour faire gagner dans une commune une position contraire à la majorité.

### **Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Il ne s'agissait que d'amendements généraux, aucun sur des cas municipaux particuliers. Mais bon, c'est un autre sujet.

**Gérard CAUDRON, Maire**

De toute façon, on n'en mourra pas. Vous savez, ce n'est pas ça qui m'empêchera de dormir cette nuit.

**Pauline SEGARD, groupe ACCES**

Moi non plus.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Vous non plus. Tant mieux.

### **XXX. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOGEMENTS A DESTINATION DE LA GENDARMERIE AU SEIN DE L'OPERATION DE LA MAILLERIE**

**Vincent BALEMENT, Adjoint au Maire**

La gendarmerie de Villeneuve d'Ascq va accueillir après l'été un escadron de gendarmerie mobile. Il s'agit de 112 personnes et de leurs familles qui doivent être hébergées sur la ville. Le projet, in fine, sera de construire un bâtiment sur le site de la gendarmerie, boulevard de Mons. Dans l'attente et pour pouvoir les héberger, puisqu'ils arrivent aussi en lien avec les Jeux olympiques, il a été demandé aux différentes collectivités de trouver des solutions d'hébergement. Les solutions qui ont été identifiées sont de temporairement affecter des logements sociaux. Ils se situent tous sur la Maillerie. Ces familles seront hébergées dans des logements qui une fois qu'ils les auront quittés seront redonnés à leur usage locatif social.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Il s'agit de logements qui n'ont jamais été loués.

**Vincent BALEMENT, Adjoint au Maire**

Oui, ils sont neufs.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Il y a des immeubles qui arrivent, donc au lieu de les mettre dans le système normal de location pendant plusieurs mois ou un an, un an et demi, ils accueilleront des gendarmes avant que soit construit leur nouveau bâtiment dans l'enceinte de la caserne actuelle.

**Victor BURETTE, Adjoint au Maire**

*Propos hors micro.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

Quand on voit le temps qu'il a fallu pour construire la résidence des Jeux olympiques. Dès l'instant où on est d'accord – je ne suis pas sûr que ce soit le cas de tout le monde, que les gendarmes c'est bien d'en avoir, que la sécurité, c'est bien d'en avoir –, ce sont des familles comme les autres.

**Victor BURETTE, Adjoint au Maire**

Ce n'était pas une critique.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je n'ai pas dit que c'était une critique. J'ai dit que dès l'instant où nous sommes d'accord sur la mécanique qui consiste à les loger temporairement, plutôt que d'attendre un an, deux ans ou trois ans, nous ferons le maximum pour que cela aille le plus vite possible y compris pour la délivrance de leur permis. Ils ont quand même déjà le terrain et tout ça. Nous ferons le maximum.

**Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire (hors micro)**

Propos inaudible.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Si tu les mets au Pont-de-Bois, tu es obligé de chasser des gens qui y sont. Là, il s'agit de nouveaux logements. Je ne dirais pas que les gens qui ne pourront pas tout de suite rentrer dans un logement social à la Maillerie iront à Croix puisqu'à Croix, des logements sociaux, ils n'en construisent pas.

M. LOISEAU.

**Vincent LOISEAU, groupe ACCES**

Merci M. le Maire. M. le Maire, chers collègues, au sujet de cette délibération, le groupe ACCES se pose plusieurs questions. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que sur la MEL la situation pour obtenir un logement est très tendue, notamment à cause des différents projets ANRU. Pour ma part, dans mon cadre professionnel, je peux constater tous les jours la difficulté pour loger les familles qui sont en centre d'hébergement. Ainsi, vous n'êtes pas sans savoir que chaque année, il y a 60 000 logements de logements pour 10 000 attributions sur la MEL. D'ailleurs, c'est dans ce cadre que durant le dernier conseil municipal, nous avons posé une question sur la situation des sans-abri notamment. Notre groupe s'interroge sur le fait que la Ville de Villeneuve d'Ascq ait orienté ses recherches sur un parc HLM pour loger cet escadron de motards. Par ailleurs, en commission, nous avons pu découvrir que l'installation de cet escadron ne durerait pas uniquement le temps des Jeux olympiques mais bien plus longtemps puisque c'est en attente de la construction de logements par l'État au sein de la caserne de la gendarmerie. Notre groupe votera donc contre cette délibération. Merci.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Écoutez si vous étiez un peu cohérents, vous en construiriez dans d'autres communes.

Nous avons 46 % de logements sociaux. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de vous. Une bonne fois pour toutes.

**Vincent LOISEAU, groupe ACCES**

Attendez, M. le Maire, je vais vous expliquer quelque chose...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ça va ! Regardez le pourcentage à Faches-Thumesnil. Et dans les renégociations entre le Maire de Faches-Thumesnil et la MEL, il n'y a pas eu beaucoup d'augmentations des logements sociaux.

**Vincent LOISEAU, groupe ACCES**

Ce n'est pas la peine de s'énerver.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Écoutez si, parce que quand j'entends des énormités, dans une ville comme la nôtre, où il y a 46 % de logements sociaux qui pour la plupart sont plus des PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) que des PLUS (Prêt locatif à usage social) et que l'on nous donne des leçons, merci.

**Vincent LOISEAU, groupe ACCES**

Ce ne sont pas des leçons que je vous donne, M. le Maire, c'est juste à l'échelle de la Métropole lilloise. Venez avec moi...

**Gérard CAUDRON, Maire**

C'est surtout parce que vous ne voulez pas de forces de sécurité.

**Vincent LOISEAU, groupe ACCES**

Non, M. le Maire, ce n'est pas ça.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Mais si !

**Vincent LOISEAU, groupe ACCES**

Cela n'a rien à voir. M. le Maire, venez avec moi une journée dans les centres d'hébergement avec mes collègues qui sont en recherche de logement.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Écoutez, nous avons notre compte. Allez voir les communes qui ne l'ont pas au lieu de venir ici plaider pour ce genre de choses ! Non mais ! Nous n'avons pas de leçons à recevoir ni sur les Roms, ni sur les gens du voyage, ni sur les logements sociaux. Allez ailleurs ! Je ne supporte pas cela, je peux vous le dire ! Je connais bien le territoire de la commune et je connais bien les pourcentages de logements sociaux

dans toutes les communes ! Et tout cela parce que la Métropole, effectivement, a besoin de gendarmes supplémentaires pour les Jeux olympiques, mais pas que, et que vous n'acceptez pas cela, tout comme vous n'acceptez pas tout un certain nombre d'autres mesures pour assurer la sécurité, en particulier des plus pauvres et des plus modestes car les plus riches, ils se la payent eux-mêmes, la sécurité. Ça, ça me met en colère, effectivement. Avec ce type de raisonnement, on fait les banlieues lyonnaises, grenobloises ou marseillaises. Eh bien non !

Je mets cette délibération aux voix. Vous votez contre. J'en suis heureux. Qui vote pour ? Merci.

*La délibération est adoptée à la majorité (vote contre du groupe ACCES).*

**Gérard CAUDRON, Maire**

On aura vraiment tout entendu ! Mais baladez-vous un peu dans la ville. Allez rencontrer des gens. Allez discuter ! C'est facile en conseil municipal ! Il n'y a que là que l'on vous voit !

## **XXXI. VENTE PAR LA VILLE A LA SCI TURQUOISE DE LA CELLULE COMMERCIALE 12 ALLEE DE LA CIBLE**

**Vincent BALEMENT, Adjoint au Maire**

Il s'agit du local qui était l'ancienne Poste du Triolo.

**Gérard CAUDRON, Maire**

C'est l'ancienne Poste de la Cousinerie qui est vendue à la pharmacie.

**Vincent BALEMENT, Adjoint au Maire**

C'est vendu à la pharmacie pour une extension et faire un petit cabinet médical à l'arrière.

**Gérard CAUDRON, Maire**

À ce propos, aujourd'hui et demain, on ouvre les deux bureaux de Poste. J'ai demandé que l'on fasse un relevé précis, quotidien, pendant plusieurs semaines de la fréquentation effective et des raisons pour lesquelles les gens viennent. Ce n'est pas quelque chose qui sera sans coût et s'il n'y a personne qui y va, nous pourrions nous interroger.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ?

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXXII. BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES DE L'ANNEE 2022**

### **Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire**

Il s'agit de l'ensemble des délibérations qui sont passées en 2022. Si nous en retenons quelques-unes, c'est là où nous avons fait l'acquisition à l'euro symbolique des fonciers du parc des Moulins. Nous avons fait l'acquisition en 2022, comme cela a été rappelé par Sylvain ESTAGER, de nos parcelles agricoles ; parcelle rue Louise-Michel pour garder les espaces verts. Et puis des cessions surtout en lien avec Grand-Angle et donc le projet de la résidence étudiante à côté du centre social. On y retrouve aussi la cession à l'euro symbolique pour la salle de sport Dinah-Derycke qui monte haut mais qui monte. Ces délibérations sont passées au fil de l'année.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXXIII. VENTE PAR LA VILLE D'UN ANCIEN CENTRE DE DISTRIBUTION AVENUE DU LIEUTENANT COLPIN**

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Ce sont les petites baraques en briques sans fenêtre qui servait au câblage cuivre de la ville nouvelle.

### **Vincent BALEDENT, Adjoint au Maire**

C'est cela. Nous vendons donc à M. et Mme LECERF qui sont voisins mitoyens pour en faire un garage. Tout simplement.

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXXIV. AUTORISATION DE RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE SUR DES EMPLOIS PERMANENTS**

### **Gérard CAUDRON, Maire**

Une délibération classique que nous avons lorsque nous ne trouvons pas de fonctionnaires titulaires.

**Jean-Michel MOLLE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

M. le Maire, vous avez tout dit. Trois postes : un documentaliste, un responsable de territoire jeunesse et sports et un chargé d'opération en maîtrise d'œuvre interne.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**XXXV. MISE A JOUR DES TARIFS DANS LES ESPACES DE VENTE DES STRUCTURES CULTURELLES MUNICIPALES****Gérard CAUDRON, Maire**

C'est tout ce que nous vendons au musée du Terroir.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

C'est la mise à jour de tous ces petits objets ou livres...

**Gérard CAUDRON, Maire**

Fabriqués en Chine.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Non, nous essayons que ce ne soit pas fabriqué en Chine, en principe. C'est parfois difficile.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ce n'est la faute de personne sinon de tout le monde. Parce que tout était produit dans des conditions infernales, pas de sécurité ni autres, tous nos pays étaient bien contents d'acheter moins cher. Maintenant, cela coûte plus cher mais nous le faisons chez nous. Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**XXXVI. AFFECTATION DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT, EXCEPTIONNELS ET D'INVESTISSEMENT DESTINES AUX ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS CULTURELS POUR L'ANNEE 2023****Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Il faut que je reprenne. Je suis perdue. C'est pour le Théâtre d'à-côté. Il y a un mélange.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Oui, il y a un mélange. On est d'accord. C'est vrai qu'elle n'est pas très claire cette délibération.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Non, non. Il y a un mélange puisqu'en principe, toutes les subventions doivent être annexées avec le tableau que vous avez aussi sur table.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ah, il est sur table parce que nous ne l'avons pas. Autoriser le versement du solde des subventions de fonctionnement aux associations culturelles et établissements.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

C'est l'annexe que nous avons ici sur table. Vous avez donc un document avec les conventions d'objectifs.

**Gérard CAUDRON, Maire**

D'accord mais avouez tout de même qu'une délibération où on met le compte pour un montant de, c'est tout de même un peu compliqué.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Vous avez toutes les subventions dans le tableau dans l'annexe.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Parce que ce ne sont tout de même pas des sommes mineures. 840 000 €, c'est qui ?

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Non, ce n'est pas 840 000 €. C'est la totalité des subventions versées aux associations culturelles.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ah non !

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Mais si ! Le détail est dans le document annexe. Dans le tableau.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ah oui, on a la somme totale : 1 306 000 €. Si vous voulez, je vais faire une interrogation pour voir qui a bien fait le rapport entre la délibération et l'annexe. Parce que généralement dans la délibération, on met quand même la liste des associations. Je me retiens ou je ne me retiens pas ? Sinon, je renvoie au prochain conseil.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Tout est là. Tout a été vu en commission.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Oui mais enfin si cela a été fait sur la base des mêmes documents, cela ne vous a pas beaucoup plus avancé. Et à ma connaissance, tu étais en vacances.

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Non, j'étais au téléphone. J'étais en réunion. J'étais là par téléphone.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Pour expliquer au téléphone, je m'excuse, 657381 314 5210, c'est le numéro de compte pour un montant de 98 000 € et faire le rapport avec ça. Allez, nous allons le voter quand même. Allez-y.

**Eva KOVACOVA, groupe ACCES**

Merci M. le Maire. Notre groupe ACCES va voter pour ces délibérations. Nous avons bien pris note de la baisse globale de 110 000 €, soit 6 %, de crédits alloués à la culture et à la lecture publique pour cette année 2023. Notre intervention porte sur le sujet de la stabilité des prévisions budgétaires pour les associations. Concrètement, une convention pluriannuelle pourrait avoir cet effet à condition que les prévisions budgétaires soient faites aussi sur plusieurs années. Or la seule convention pluriannuelle présente ici, celle pour l'école de musique, remet en question chaque année le montant de la subvention. Nous pensons qu'il serait plus stabilisant pour les associations de prévoir les montants de subventions sur toute la durée d'une convention pluriannuelle, qu'ils soient stables, à la hausse ou à la baisse, et à nos yeux davantage de conventions pluriannuelles de ce type-là pourraient être mises en place. Merci.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Ce n'est pas possible ! Le vote, c'est l'annualité budgétaire. Vous pouvez très bien signer un papier avec une association en disant on vous donnera tant en 2024 et en 2025 ou par exemple en 2026 prévoir au budget des dépenses pour 2026, 2027, 2028. Cela n'arrivera pas mais imaginez que vous êtes élus, vous ne serez pas d'accord avec cela et vous serez pendant trois ans obligés de verser ce que les prédécesseurs ont décidé. Le budget se vote annuellement. J'ai vu que vous faites parfois de la formation. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas données. Au moins, on devrait vous apprendre cela : l'annualité budgétaire, l'équilibre budgétaire, comme nous l'avons vu tout à l'heure, l'autofinancement. Vous pouvez emprunter mais emprunter cela veut dire que l'année suivante, il faut payer des annuités de remboursement qui viennent directement dans le budget de fonctionnement, plus importantes que ce que vous aviez inscrit l'année précédente parce qu'il y a des intérêts, parce qu'il y a tout ça. Inscrivez-vous dans une structure pour vous former. Donc, ce n'est pas possible. C'est tout. Vous croyez que nous avons une convention sur trois ans ? Qui aujourd'hui peut

dire dans quelles conditions nous serons en 2024 ? Qui va nous signer ? Quand l'État fait des documents en la matière, c'est pour nous baisser. C'est pour dire l'année prochaine, vous aurez moins mais cela n'a même pas de valeur. Si le gouvernement change, il peut changer de politique.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXXVII. TARIFICATION DU MUSEE DES MOULINS JEAN-BRUGGEMAN**

**Dominique FURNE, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Je n'ai pas d'autres choses à dire de plus que de lire le document.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Pour la petite histoire, nous en sommes maintenant propriétaires. J'ai proposé que nous fassions comme pour le Musée d'Art moderne : nous l'inaugurons au mois de juin au moment de la fête des Moulins et nous l'ouvrons au public après la rentrée parce que nous ne sommes pas prêts au mois de juin pour cela. Cependant, il serait bête de ne pas l'inaugurer à ce moment-là. Lors du 40<sup>e</sup> anniversaire du LaM j'ai enfin eu confirmation que j'avais raison : Jack LANG n'était pas là à l'inauguration du musée alors que sur toutes les photos on le met l'inaugurant. En revanche, ils avaient fait une manifestation spéciale plusieurs mois après pour l'ouverture au public. Je le sais parce que sur la plaque qu'il y a à l'entrée, le seul nom de quelqu'un qui n'est pas encore mort, c'est le mien. Jack LANG n'est pas dessus. Il n'y avait personne à l'inauguration. Il y avait Arthur NOTEBART, il y avait moi, il y avait le directeur de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) de l'époque.

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXXVIII. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DU JUMELAGE**

**Patrice CARLIER, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Bonsoir. Il s'agit d'une reconduction de deux subventions à destination d'associations en lien avec nos villes jumelées. La première subvention concerne la Ville de Leverkusen pour un montant de 900 €. La deuxième subvention concerne la Ville de Iasi pour un montant de 400 €. Cette délibération est d'un montant total de 1 300 €.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Elle existe encore cette association ?

**Patrice CARLIER, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Oui, oui. Elle existe toujours.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Je ne les ai encore jamais rencontrés.

**Patrice CARLIER, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

D'accord. Elle a été relancée à la demande de l'ambassadrice.

Ils ont refait un concert à l'université l'année dernière.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Oui mais à l'université de Lille.

**Patrice CARLIER, groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq**

Non, non, à l'université de Villeneuve d'Ascq.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Honnêtement, si on peut le relancer et s'il y a besoin de ça, il faut le faire. Vu la situation européenne, avoir de bonnes relations...

Nous votons. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XXXIX. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES A L'ASSOCIATION AIAVM ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA MEDIATION AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

**Benoît TSHISANGA, groupe Génération.s**

Merci M. le Maire. Chers collègues, il s'agit d'une demande de renouvellement de subventions à hauteur de 14 000 € au profit de l'Association d'aide aux victimes pour garantir les permanences hebdomadaires, l'accompagnement juridique et un soutien psychologique ainsi que pour participer cette année à la journée nationale d'accès au droit. J'ai proposé d'accorder une subvention de 14 000 € à l'association.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Sur cette délibération, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Elle est adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XL. AFFECTATION DES CREDITS DESTINES AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Alizée NOLF, qui est en congé de maternité, n'est pas là. Elle a deux subventions importantes puisqu'il y en a une pour ce que l'on appelle l'Observatoire des mutations de la jeunesse et de la citoyenneté. Les esprits malins me demanderont où êtes-vous allés chercher un nom pareil ? C'est simplement parce que c'est la transformation de l'OMJC qui est connu de tout le monde et qu'il fallait reprendre la première lettre de chaque et nous avons Observation des mutations de la jeunesse et de la citoyenneté. Je ne sais pas trop ce que signifie une mutation de la jeunesse et encore moins une mutation de la citoyenneté mais bon. Et il y a une subvention pour les Éclaireurs et Éclaireuses de France.

Sur cette délibération, des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## **XLI. PRESENTATIO DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

**Gérard CAUDRON, Maire**

Est-ce qu'il y a des questions ?

*Le Conseil municipal prend acte.*

**Gérard CAUDRON, Maire**

J'avais une question orale que je vous propose de reporter au mois de mai puisque nous faisons un conseil au mois de mai.

**Fabien DELECROIX, groupe ACCES**

Vous avez des précisions sur le mois de mai ? Vous n'avez vraiment pas de date approximative afin que nous puissions nous organiser ?

**Gérard CAUDRON, Maire**

Nous n'avons pas le document mais ce sera à la mi-mai. Sur mon agenda, c'est là que j'ai repéré. Le préfet nous dit, vous votez à telle date ou vous votez entre telle date et

telle date. Nous savons que cela doit être voté avant le 9 juin mais nous ne savons pas quand. De plus, c'est une élection qui est normalement prévue uniquement pour désigner mais si nous faisons un conseil, je demanderai d'abord que votre question y soit – à ce moment-là, on aura peut-être des renseignements supplémentaires – et que nous passions d'autres délibérations. Nous n'allons pas nous réunir uniquement pour désigner nos sénateurs.

**Fabien DELECROIX, groupe ACCES**

Cela veut dire potentiellement qu'il y aura des commissions d'ici là ou pas ?

**Gérard CAUDRON, Maire**

S'il y a un conseil, il y aura des commissions.

**Fabien DELECROIX, groupe ACCES**

OK.

**Gérard CAUDRON, Maire**

Nous avons ces informations seulement depuis ce matin. Je savais qu'il faudrait un conseil pour cela. C'est pour cela que nous n'en avons pas mis en mai. Nous le mettrons vers le 15 ou le 20. Je n'ai pas mon agenda. Il y aura bien sûr des délibérations à passer. Nous allons profiter d'avoir un conseil pour avoir un petit peu plus de temps pour passer des délibérations qu'habituellement nous passons à minuit. De toute façon, vous aurez des nouvelles rapidement. Si vous n'en avez pas, vous avez le droit d'interpeller le Directeur général des services.

*La séance est levée à 00 heures 01.*